



National Défense
Defence nationale

Défense nationale

Rapport sur les plans et les priorités 2006–2007



Table des matières

Une version électronique du présent rapport peut être consultée à l'adresse suivante :
http://www.vcds.forces.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/rpp/rpp_f.asp

Nota : Des liens hypertextes menant à des renseignements supplémentaires se trouvent dans la version électronique du rapport.

MESSAGE DU MINISTRE	1
DÉCLARATION DE LA DIRECTION	3
SECTION 1 : APERÇU.....	4
LA MISSION DE LA DÉFENSE.....	5
LE PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE	5
LES AVANTAGES D'INVESTIR DANS LA DÉFENSE.....	6
EXAMEN DE LA GESTION DES DÉPENSES	8
PRINCIPAUX PARTENAIRES ET INTERVENANTS	9
ARCHITECTURE D'ACTIVITÉS DE PROGRAMME (AAP)	9
PRIORITÉS MINISTÉRIELLES POUR 2006–2007.....	12
<i>Lien entre les priorités ministérielles de la Défense et les activités de programme.....</i>	<i>14</i>
TRANSFORMER ET MODERNISER LES FC	15
SECTION 2 : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE	20
METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES, PERTINENTES, SOUPLES, EFFICACES ET APTES AU COMBAT	21
<i>Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan maritime.....</i>	<i>23</i>
<i>Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan terrestre.....</i>	<i>23</i>
<i>Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan aérospatial.....</i>	<i>24</i>
<i>Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces interarmées, nationales, unifiées et d'opérations spéciales</i>	<i>25</i>
EXÉCUTION DES OPÉRATIONS.....	57
<i>Connaissance permanente de la situation</i>	<i>57</i>
<i>Opérations menées au pays et sur le continent.....</i>	<i>59</i>
<i>Opérations menées à l'étranger.....</i>	<i>61</i>
APPORTER UNE CONTRIBUTION AU CANADA ET À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE.....	64
<i>Fournir des conseils au gouvernement du Canada</i>	<i>64</i>
<i>Apporter une contribution au gouvernement du Canada et à la société conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada</i>	<i>68</i>
<i>Équité en matière d'emploi.....</i>	<i>72</i>
<i>Contribuer à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada.....</i>	<i>76</i>
SERVICES EXÉCUTIFS ET MINISTÉRIELS	80
<i>Programmes de sécurité</i>	<i>80</i>



<i>Sécurité nucléaire</i>	80
<i>Amélioration de la gestion moderne</i>	80
<i>Relations de travail</i>	86
<i>Affaires publiques de la Défense</i>	87
SECTION 3 : SURVOL DES FINANCES DU MINISTÈRE	89
UTILISATION DES RESSOURCES MINISTÉRIELLES	90
<i>Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues et équivalents temps plein</i>	91
<i>Tableau 1a : Concordance entre l'Architecture d'activités de programmes provisoire (AAPP) et l'Architecture d'activités de programmes (AAP)</i>	93
<i>Tableau 1b : Concordance entre le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) et l'Architecture d'activités de programmes</i>	94
<i>Tableau 2 : Ressources par activité de programme</i>	95
<i>Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le budget principal des dépenses</i>	96
<i>Tableau 4 : Coût net pour le Ministère au cours de l'année budgétaire</i>	97
<i>Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par activité de programme</i>	97
<i>Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)</i>	98
<i>Tableau 7 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles</i>	99
<i>Tableau 8 : Coûts estimatifs des opérations internationales des FC</i>	100
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DU MINISTÈRE	101
<i>Tableau 9a : Renseignements sur les dépenses de projets — Programme de biens d'investissement</i>	101
<i>Tableau 9b : Grands projets d'immobilisations (construction) – Dépenses de plus de 60 millions de dollars</i>	107
<i>Tableau 10 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État</i>	108
<i>Tableau 11 : Renseignements sur les programmes des paiements de transfert</i>	108
<i>Tableau 12 : Diversification des modes de prestation des services</i>	109
<i>Tableau 13 : Vérifications et évaluations</i>	109
<i>Tableau 14 : Stratégies de développement durable</i>	110
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN PRÉVUS	113
<i>Tableau 15 : Besoins en personnel militaire par AAP</i>	113
<i>Tableau 16 : Besoins en personnel civil par AAP</i>	113
<i>Tableau 17 : Besoins en personnel civil et militaire par AAP</i>	114
SECTION 4 : TABLEAUX FINANCIERS DE QUELQUES ORGANISATIONS DU PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE	115
<i>Tableau 1 : Force de réserve</i>	116
<i>Tableau 2 : Centre de la sécurité des télécommunications</i>	117
<i>Tableau 3 : Cabinet du Juge-avocat général</i>	118
<i>Tableau 4 : Bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes</i>	118
<i>Tableau 5 : Recherche et développement pour la défense Canada</i>	119
<i>Tableau 6 : Secrétariat national de recherche et de sauvetage</i>	120
SECTION 5 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	122
APPENDICE A : APPLICATION DES LOIS ET RÈGLEMENTS	123
APPENDICE B : PARTENAIRES ET INTERVENANTS PRINCIPAUX	123

APPENDICE C : ORGANIGRAMME DU QGDN	124
PERSONNES-RESSOURCES.....	125
ACRONYMES	126
INDEX.....	129



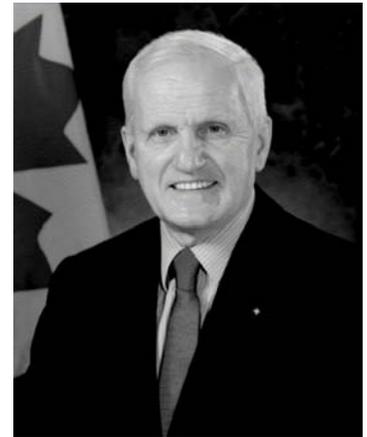
Message du Ministre

À titre de ministre de la Défense nationale, j'ai l'honneur de présenter au Parlement le Rapport sur les plans et les priorités 2006-2007.

Le rapport de cette année doit être envisagé en tant que reflet d'une transition. Depuis la dernière période de rapport, le Conseil du Trésor a approuvé l'architecture d'activités de programmes qui établit trois résultats stratégiques clairement définis et mesurables que doit atteindre la Défense nationale :

- capacité adaptée et convaincante;
- succès des missions confiées;
- influence au sein de la communauté internationale.

Toutefois, la Défense nationale a subi des pressions considérables depuis des d'années, et il faudra du temps pour atteindre les résultats stratégiques attendus. Outre un nouvel équipement, les Forces canadiennes ont besoin d'un personnel efficace mieux formé, d'un financement stable, et d'un plan de défense cohérent qui nuance l'approche favorisée dans l'*Énoncé de la politique de défense 2005* du gouvernement précédent tout en l'intégrant à la stratégie *Canada d'abord* du gouvernement actuel.



Le gouvernement a déjà affiché son intention de rebâtir les Forces canadiennes. On s'attend que le Budget de 2006, ajouté aux engagements du Budget de 2005, devrait fournir à la Défense nationale approximativement 20 G\$ en autorisation de dépenser additionnels pour une période de 5 ans se terminant en 2010-2011. De plus, dans les premiers 120 jours de son mandat, le gouvernement a adopté des mesures concrètes pour répondre aux besoins essentiels en matière de capacités maritimes, terrestres et aériennes, et il a annoncé des plans en vue d'acquérir :

- des navires de soutien interarmées
- une capacité de transport aérien stratégique
- une capacité de transport aérien tactique
- des hélicoptères de transport moyen à lourd
- des camions logistiques moyens

Réunies, ces acquisitions constituent le plus important investissement dans les Forces canadiennes consenti depuis trente ans. L'annonce de ces mesures montre bien la volonté du gouvernement à respecter ses engagements.

Grâce à ce nouvel équipement, les Forces canadiennes seront mieux en mesure de réussir les opérations qu'elles accomplissent dans le cadre de leurs trois rôles essentiels, le premier étant la protection des Canadiens, priorité la plus pressante de notre organisation militaire. À ce chapitre, les Forces canadiennes continueront à assumer des responsabilités nationales essentielles, comme la surveillance et la protection de notre territoire et de nos zones d'accès. Elles seront prêtes à aider les autorités civiles à intervenir en cas de catastrophe naturelle et d'urgence grave,



y compris les attaques terroristes, ainsi qu'à maintenir leur capacité de mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Par ailleurs, les Forces canadiennes continueront de défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis, le principal partenaire du Canada en matière de défense et de sécurité. Nous poursuivrons un certain nombre d'initiatives à cet égard, notamment la mise en œuvre complète de l'Accord du NORAD renouvelé et élargi.

Finalement, les Forces canadiennes défendront les intérêts des Canadiens à l'étranger. En effet, les événements survenus à New York, à Washington, à Bali, à Madrid et à Londres prouvent que le monde demeure dangereux et imprévisible. Il est dans l'intérêt national à contrer les menaces qui mettent en jeu notre souveraineté et notre sécurité avant qu'elles ne nous atteignent. C'est dans cette perspective que le Canada, à la demande du gouvernement afghan et en vertu d'un mandat des Nations Unis, dirige l'expansion de l'OTAN dans le sud de l'Afghanistan. Les 2 300 soldats canadiens qui se trouvent dans le théâtre s'acquittent d'une lourde responsabilité, mais ils sont bien dirigés, bien formés et bien équipés. Tout en aidant le peuple afghan à reconstruire son pays, ils jouent un rôle de leadership sur la scène mondiale et ils protègent le Canada contre le terrorisme.

Dans les prochains mois, le gouvernement terminera l'élaboration du Plan de capacités qui orientera la revitalisation des FC. Voici ce qui est prévu dans ce plan:

- le recrutement de 13 000 membres pour la Forces régulières et de 10 000 pour la Réserve;
- un investissement dans de nouveaux équipements;
- un accroissement de la capacité des forces pour protéger de notre souveraineté dans l'Arctique;
- une augmentation de la capacité de surveillance nationale le long de nos côtes;
- la mise sur pied de bataillons territoriaux dans les grands centres urbains ou à proximité de ceux-ci;
- une amélioration de l'infrastructure des bases et du logement;
- une réforme du processus d'approvisionnement de défense.

Ce document fournira par ailleurs des directives en ce qui concerne les rôles et les missions des Forces canadiennes et leurs priorités relativement à l'équipement. Bien que la mise en œuvre de ce plan nous confrontera à des décisions difficiles, elle nous procurera une Marine en mesure d'assurer une présence le long des trois littoraux du Canada et sur la scène internationale, une puissante Armée de terre et une Force aérienne dynamisée, capables ensemble de mener des opérations en tant qu'équipe intégrée et efficace partout dans le monde.

Pour assurer la protection de notre pays, les Forces canadiennes comptent sur le dévouement et l'engagement de tous les membres de l'Équipe de la Défense, qu'ils s'agissent de militaires ou de civils. Je suis fier de diriger cette institution nationale indispensable. Il me tarde de travailler avec le peuple canadien et les parlementaires en vue de consolider les Forces canadiennes et d'aider nos courageux hommes et femmes en uniforme à accomplir leur mission essentielle.

Le ministre de la Défense nationale,
L'honorable Gordon J. O'Connor, C.P., député



Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2006–2007 du ministère de la Défense nationale.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation énoncés dans le *Guide pour la préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*.

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- Il repose sur l'architecture d'activités de programmes (AAP) du Ministère figurant dans la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).
- Il présente des renseignements logiques, complets, équilibrés et fiables.
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les pouvoirs confiés au MDN.
- Il fait état des finances en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor figurant dans le RPP.

Le Sous-ministre

W.P.D. Elcock



Section 1 : Aperçu



La mission de la Défense

La mission de la Défense¹ consiste à défendre le Canada ainsi que les valeurs et les intérêts canadiens tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales. Les Forces canadiennes² (FC) sont chargées d'exécuter trois rôles majeurs : protéger le Canada; défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis; contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

Le portefeuille de la Défense

La mission de la Défense est remplie par le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces canadiennes (FC) et un groupe d'organismes et d'agences connexes, y compris le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC).

Les FC maintiennent aussi les organisations suivantes :

- un service de police comprenant la Police militaire et le Service national des enquêtes, sous la supervision technique du Grand prévôt des Forces canadiennes;
- un système de justice administré sous la surveillance du Juge-avocat général;
- des services d'aumônerie;
- de vastes réseaux de communication au Canada et à l'étranger;
- des services de lutte contre les incendies;
- des services médicaux et dentaires, les membres des FC étant exclus à la fois de la *Loi canadienne sur la santé* de 1984 et du Régime de soins de santé de la fonction publique;
- des programmes pour les jeunes, plus précisément le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens;
- l'Académie canadienne de la Défense;
- l'Autorité de règlement des griefs des Forces canadiennes;

¹ Par Défense, on entend le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces canadiennes (FC) ainsi que les organisations et les agences formant l'ensemble du portefeuille de la Défense.

² Les Forces canadiennes (FC) sont constituées de quatre commandements opérationnels intégrés : le Commandement Canada, le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada, le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada et le Commandement du soutien opérationnel du Canada, de même que les commandements des trois armées : Forces maritimes, Force terrestre et Force aérienne.



- l'Agence de logement des Forces canadiennes;
- l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes.

La Défense comprend aussi des organisations indépendantes qui relèvent directement du ministre de la Défense nationale, nommément :

- le Cabinet du Juge-avocat général;
- le Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes;
- le Secrétariat national de recherche et sauvetage;
- le Bureau du Commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, le MDN et les FC sont des entités distinctes qui travaillent en étroite collaboration, sous la direction du ministre de la Défense nationale. La Loi confère également au ministre de la Défense nationale des responsabilités particulières et des responsabilités quant à l'administration des lois, règlements et ordonnances énumérés à l'appendice A. La Loi dispose aussi que les FC sont dirigées par le Chef d'état-major de la Défense, qui est l'officier supérieur du Canada « et qui doit, sous réserve des règlements et sous la direction du Ministre, être chargé du contrôle et de l'administration des Forces canadiennes. »³

Deux organisations, le Comité des griefs des Forces canadiennes et la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, relèvent du Ministre de la Défense nationale mais ne font pas partie du ministère de la Défense nationale. Cette situation hiérarchique et organisationnelle vise à assurer une obligation de rendre compte tout en maintenant un rapport d'autonomie.

Des domaines particuliers de l'obligation de rendre compte des résultats ainsi que les mesures du rendement connexes au niveau des sous-ministres adjoints et des chefs d'état-major des armées sont décrits en détail dans le Plan de la Défense en direct. L'organigramme du MDN se trouve à l'appendice C.

Les avantages d'investir dans la Défense

L'une des pierres angulaires de la mission de la Défense est la défense du Canada et des intérêts canadiens. Au cours des années à venir, la Défense pourra assumer ses rôles fondamentaux d'une façon plus pertinente, adaptable et efficace afin de correspondre au contexte de sécurité en constante évolution. Il incombe au Chef d'état-major de la Défense de transformer les FC afin de mieux défendre la sécurité du Canada, de protéger les valeurs et les intérêts canadiens et

³ *Loi sur la défense nationale*, paragraphe 18(1).



d'intensifier le rôle du Canada dans le monde. La capacité de réagir aux besoins des Canadiens et des Canadiennes est au cœur du processus de transformation.

Dans le cadre de la stratégie de transformation, les FC intégreront davantage les Forces maritimes, la Force aérienne, la Force terrestre et les Forces d'opérations spéciales afin de permettre aux unités de travailler comme une seule équipe unifiée. Le 1^{er} juillet 2005, le Commandement Canada (COM Canada) a été créé à titre de pierre angulaire de la transformation. État-major de commandement opérationnel intégré national, le COM Canada permet aux FC de déployer leurs meilleures ressources militaires pour intervenir en situation d'urgence, n'importe où au Canada. Su une crise nationale survient — qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle ou d'une attaque terroriste — la réaction combinée sera immédiate, coordonnée et soutenue. La défense du Canada constitue la plus grande priorité des FC. En outre, le COM Canada a aussi la responsabilité des opérations nord-américaines. En collaboration avec les États-Unis, le COM Canada est aussi responsable de protéger et de défendre l'Amérique du Nord.

Le gouvernement est également convaincu que la coopération multilatérale est le fondement d'un monde plus sécuritaire et mieux protégé. À cette fin, les FC augmentent leur capacité à exécuter des opérations internationales, particulièrement dans les États défaillants et en déroute, d'où proviennent bon nombre des menaces actuelles, dont le terrorisme. Quoique le COM Canada forme le point central des opérations au pays, les FC ont établi le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC) le 1^{er} février 2006, afin de réunir sous un commandement unique les ressources des Forces maritimes, de la Force terrestre et de la Force aérienne pour exécuter des opérations d'aide humanitaire, de soutien de la paix ou de combat, où le besoin s'en fait sentir dans le monde.

Depuis avril 2005, plus de 4 700 membres des Forces canadiennes ont participé à diverses missions. Actuellement, le Canada compte plus de 2 900 soldats dans le monde visant à défendre les valeurs et les intérêts du Canada tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

La transformation en profondeur des Forces canadiennes doit nécessairement s'accompagner de changements. Des transformations doivent également s'opérer dans la foulée des réformes entamées au Ministère et des changements apportés à l'échelle de tout le gouvernement. Comme il est crucial que l'institution globale de la Défense demeure cohérente à tous les points de vue, le Sous-ministre a mis sur pied une division chargée de surveiller les trois grands volets de l'alignement institutionnel : cohérence entre une organisation transformée des FC et le Ministère; les initiatives en cours du Ministère; et l'harmonisation avec les plus vastes priorités du gouvernement du Canada.

Un exemple à l'appui de la transformation des Forces canadiennes serait la fusion des éléments du Groupe des matériels du Ministère axés sur la prestation du soutien opérationnel en une division unique qui passerait au nouveau Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN) le 1^{er} février 2006.

Un exemple de l'interaction des trois volets serait une initiative existante ayant des répercussions sur la façon dont le Ministère soutient la transformation des Forces canadiennes ainsi que sur sa



participation au programme pangouvernemental, soit la nouvelle stratégie d’approvisionnement visant à réduire les délais, les coûts et les risques. Les principaux éléments de cette stratégie sont : 1) élaborer des énoncés des besoins (EB) axés sur des résultats/capacités de haut niveau; 2) énoncer dans les demandes de propositions (DP) des spécifications fondées sur le rendement; 3) maximiser le recours à des solutions militaires standard ou commerciales standard; et 4) limiter l’adaptation/la canadianisation des produits.

Au pays, la Défense sera bénéfique pour la société canadienne de bien d’autres façons. La Défense nationale étant le plus gros employeur de la fonction publique canadienne, ses dépenses et ses investissements apportent la prospérité aux collectivités, aux entreprises et aux industries du Canada. Grâce aux initiatives de recherche et de développement, la Défense est un chef de file en matière d’innovation technologique et de recherche scientifique. En outre, la Défense aide les organismes de services de santé lors d’urgences majeures et elle contribue à protéger l’environnement en participant à l’assainissement de sites contaminés.

Le but ultime de la Défense pour l’année financière 2006–2007 est de veiller à ce que les FC puissent défendre le Canada, protéger les valeurs et les intérêts canadiens et accentuer le rôle du Canada dans le monde grâce à des forces plus pertinentes, souples et efficaces pouvant exécuter des opérations dans le contexte dangereux et complexe du XXI^e siècle.

Ressources financiers (en milliers de dollars)

	Dépenses réelles 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008	Dépenses prévues 2008–2009
Dépenses ministérielles	\$14 682 343	\$15 463 816	\$17 355 422	\$19 317 790
Dépenses d’immobilisations ¹	\$2 237 401	\$2 499 609	\$3 573 764	\$4 501 797

Source: Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota:

1. Sont compris dans les dépenses ministérielles

Ressources humaines– équivalents temps plein (ETP)

	Réelles 2005–2006	Prévues 2006–2007	Prévues 2007–2008	Prévues 2008–2009
Militaires (Force régulière)	61 740	63 461	64 519	65 372
Personnel civil	23 018	24 169	25 378	26 646
Total	84 758	87 630	89 897	92 018

Source: Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) et Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)

Examen de la gestion des dépenses

La cible du Comité d’examen des dépenses (CED) pour l’année financière 2006–2007 est de l’ordre de 88 M\$. Il s’agit de la deuxième année de réductions prévues étant donnée que le



Ministère vise une réduction à l'état stable de 203 M\$ de la demande à partir de l'année financière 2009–2010. Quelque 19 p. 100 du total de l'année financière 2006–2007 doivent être réalisés par un agencement de réduction des coûts des entrepreneurs (8,3 M\$) et les économies découlant de la conversion d'un certain nombre d'entrepreneurs en employés civils du MDN (8,3 M\$). Le reste sera réalisé grâce à un vaste éventail de programmes et d'économies ministérielles, y compris une réduction de 5,6 M\$ du financement pour le personnel et les services de la région de la capitale nationale (RCN). À l'exception de l'étude en cours effectuée par le SMA(GI) afin de dégager des économies de 20 M\$ en soutien d'infrastructure de TI d'ici l'année financière 2009–2010, toutes les cibles du CED ont été attribuées et les fournitures internes réduites en conséquence.

Principaux partenaires et intervenants

La Défense travaille avec de nombreux partenaires canadiens et internationaux qui l'aident à soutenir sa mission, ses programmes et ses activités. Le vaste éventail du mandat de la Défense se reflète dans la complexité et la diversité de ses partenaires et intervenants, dont la liste figure à l'appendice B.

Architecture d'activités de programme (AAP)

Le Conseil du Trésor a approuvé la nouvelle Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) du MDN le 30 août 2005. Conformément à la politique du Conseil du Trésor, la SGRR du MDN comporte trois éléments : une **architecture d'activités de programme (AAP)**; des **résultats stratégiques** clairement définis et mesurables; une description de la **structure de gouvernance** actuelle décrivant les mécanismes de prise de décisions, les responsabilités et la reddition de comptes au sein du Ministère. Chacun de ces éléments est décrit ci-après.

Les **trois résultats stratégiques** de la Défense sont les suivants :

- Les Canadiens croient que le MDN et les FC ont réellement la capacité d'assumer leurs engagements en matière de sécurité et de défense.
- La réussite des missions attribuées, contribuant ainsi à la paix, à la sécurité et à la stabilité nationales et internationales.
- Bonne gouvernance, présence et influence avantageuses du Canada au sein de la collectivité internationale.

Chacune des activités de programme comporte trois niveaux d'activité (nommées activité de programme, sous-activité de programme et sous-sous-activité de programme). L'ensemble des activités de chaque programme a un lien causal afin de produire un résultat prédominant pour le programme et le résultat de chaque programme contribue ou mène à un résultat stratégique.

Un élément supplémentaire, les **Services exécutifs et ministériels**, offre un lieu où dresser la liste de toutes les entités organisationnelles qui ne sont pas directement liées à des programmes et dont les ressources connexes sont réparties parmi les trois programmes, au pro rata.



La structure d'AAP du MDN se trouve au-dessus et séparée de la structure organisationnelle et financière représentée par les organisations de niveau 1 (échelon des sous-ministres adjoints). Une interface électronique lie les numéros d'identification des organisations et le système connexe de suivi financier constitué de centres de fonds et de centres de coûts, ainsi que les comptes du système de répartition des travaux dont le suivi est assuré séparément, et ce, pour chaque organisation de niveau 1, à l'AAP au niveau des sous-sous-activités.

La **structure de gouvernance** décrit les mécanismes de prise de décisions, les responsabilités et la reddition de comptes au sein du Ministère. Elle comporte les aspects décrits ci-après.

- Une structure de gouvernance exploitée à l'échelle du Ministère et au plus haut échelon visant à fournir des directives en matière de stratégie, de ressources et de gestion, ainsi qu'à assurer la prise de décisions et la responsabilisation pour l'ensemble de l'institution et de ses programmes.
- Chacun des trois programmes dispose également d'une structure de gouvernance de programme visant à orienter l'élaboration et l'efficacité des programmes, à prodiguer des conseils sur les principaux processus d'appui et à garantir la responsabilisation à l'égard des résultats des programmes.
- Enfin, le modèle d'entreprise global, ainsi que ses processus principaux et ses activités fonctionnelles, comporte une structure connexe de processus et de gouvernance fonctionnelle afin de garantir une saine gestion des processus et des fonctions, l'alignement fonctionnel des politiques et l'intégration de chacun des processus au modèle d'entreprise global.

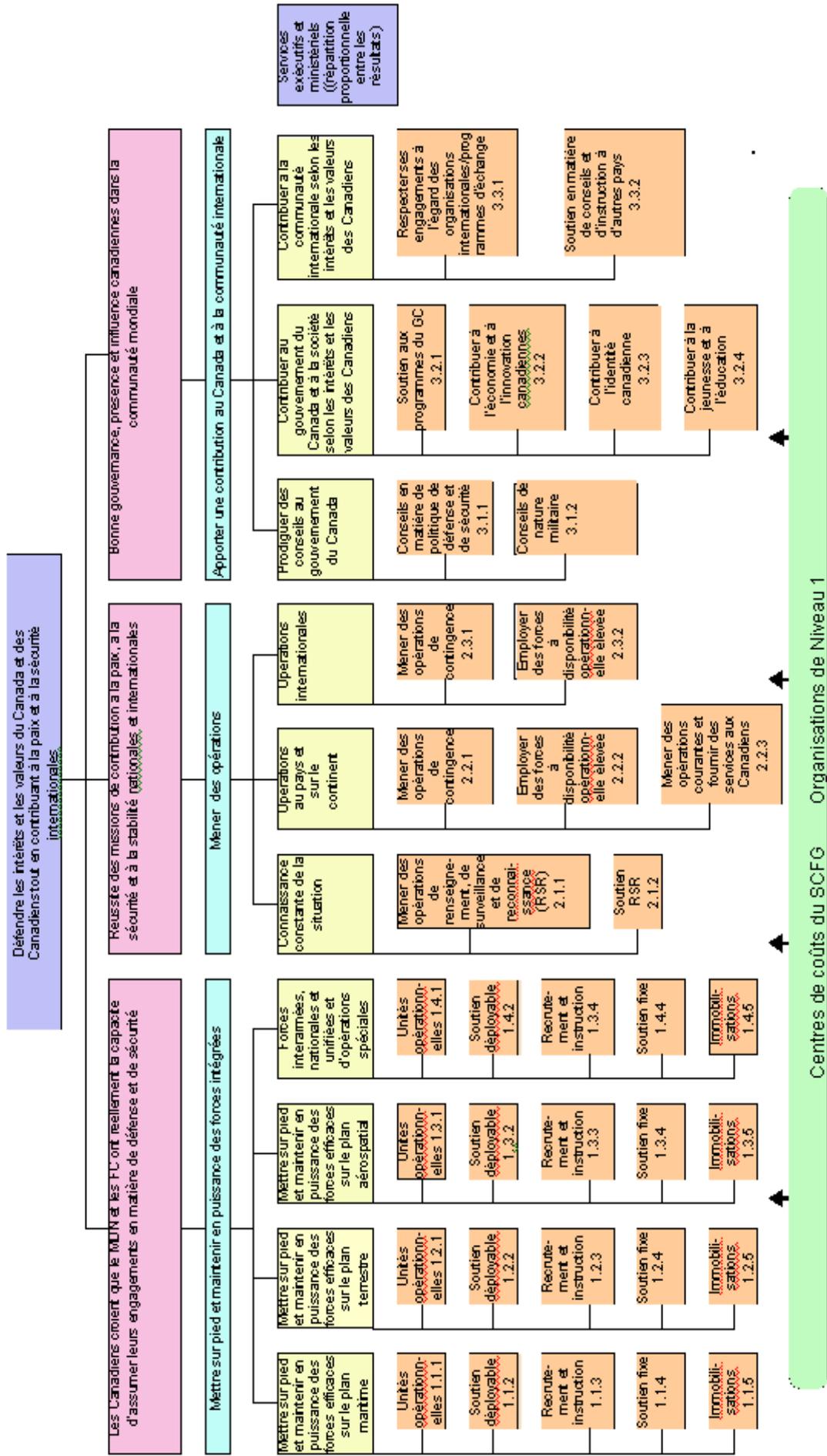
La Défense utilisera la SGRR pour étayer la planification ministérielle, la gestion du Plan de la Défense, la planification et la gestion des ressources, ainsi que la surveillance du rendement et la production de rapports en la matière, particulièrement à l'externe. La mise en œuvre initiale sera enclenchée au début de l'année financière 2006–2007. La Section 2 présente une analyse des activités de programme prévues par résultat stratégique.

On trouve à la section 3 deux tableaux de concordance dans lesquels on compare l'architecture d'activités de programme provisoire (AAPI) à l'architecture d'activités de programme (AAP) approuvée et la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) à l'AAP, y compris une redistribution des ressources financières.

Le tableau qui suit résume la structure d'AAP de la Défense nationale



Ministère de la Défense nationale - Architecture d'activités de programme (AAP)





Priorités ministérielles pour 2006–2007

Chaque année, la Défense établit des priorités afin de guider ses initiatives en réaction à l'orientation du gouvernement actuel. Les priorités ci-après énoncées sont alignées sur les activités de programme susmentionnées et donnent le ton des enjeux de la transformation avec lesquels la Défense aura à composer au cours des années à venir.

Protéger les Canadiens et les Canadiennes — Dans le cadre de l'activité de programme « Exécuter des opérations », la Défense prendra les mesures suivantes :

- Exécuter des opérations au pays et à l'étranger.
- renforcer les partenariats opérationnels avec les autres ministères, les principaux organismes de sécurité et nos alliés.

Transformer et moderniser les FC — Dans le cadre de l'activité de programme « Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles intégrées », la Défense prendra les mesures suivantes.

- adopter une approche pleinement intégrée et unifiée qui s'aligne sur la structure des forces afin d'assurer l'efficacité opérationnelle. Les initiatives clés, qui comprennent le Commandement Canada (COM Canada), six forces opérationnelles interarmées régionales, le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), le Commandement - Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN), un Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN), le Commandement du Personnel Militaire (COMPERMIL), un état-major interarmées stratégique EMIS), des Forces de réaction rapide, des forces opérationnelles adaptées à la mission et un système de gestion de la disponibilité opérationnelle, permettront de renforcer notre capacité à mettre sur pied et déployer des forces intégrées.
- adopter un cadre et un processus de développement des forces, intégrés et axés sur la stratégie, comprenant l'augmentation de la Force régulière et de la Réserve, en s'assurant que leurs membres sont bien entraînés et équipés et en créant une Équipe de la Défense diversifiée et hautement motivée.

Favoriser l'excellence en gestion au sein de l'institution de la Défense — Dans le cadre de l'activité de programme « Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles intégrées », la Défense prendra les mesures suivantes :

- améliorer la planification de l'investissement stratégique et accélérer les activités liées à la réforme de l'approvisionnement.
- assurer le succès de la mise en œuvre des initiatives de modernisation de la fonction de contrôleur et de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*.



Apporter à la communauté internationale une contribution conforme aux valeurs et aux intérêts nationaux — Dans le cadre de l'activité de programme « Apporter une contribution au Canada et à la communauté internationale » la Défense prendra les mesures suivantes :

- développer des partenariats stratégiques avec des ministères clés en matière de sécurité et d'autres ministères et organismes (p. ex., « Équipe Canada »).
- continuer à renforcer nos accords en matière de défense et de sécurité avec les États-Unis et nos alliés pour améliorer la sécurité aux niveaux national, continental et international.



Lien entre les priorités ministérielles de la Défense et les activités de programme

Le tableau de concordance suivant a été élaboré afin d'illustrer la relation entre les priorités ministérielles et les activités de programme de la Défense. Ce lien garantit que des mesures de rendement de haut niveau et des informations sur les ressources aux fins des priorités de programme et des initiatives connexes font l'objet de rapports par le biais des activités de programme.

PRIORITÉS MINISTÉRIELLES 2006-2007	ACTIVITÉS DE PROGRAMME				TYPE DE PRIORITÉ
	METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES	EXÉCUTER DES OPÉRATIONS	APPORTER UNE CONTRIBUTION AU CANADA ET À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE		
Protéger les Canadiens et les Canadiennes en exécutant des opérations					
• Exécuter des opérations au pays et à l'étranger.		■	□		O
• Renforcer les partenariats opérationnels avec les autres ministères, les principaux organismes de sécurité et nos alliés.		■	□		O
Transformer et moderniser les FC					
• Adopter une approche pleinement intégrée et unifiée qui s'aligne sur la structure des forces afin d'assurer l'efficacité opérationnelle. Les initiatives clés qui comprennent le Commandement Canada (COM Canada), six forces opérationnelles interarmées régionales, le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), le Commandement - Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOCAN), un Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN), le Commandement du Personnel Militaire (COMPERMIL), un état-major interarmées stratégique, une Force de réaction rapide, des forces opérationnelles adaptées à la mission et un système de gestion de la disponibilité opérationnelle, permettront de renforcer notre capacité à mettre sur pied et à déployer des forces intégrées.	■	□	□		N
• Adopter un cadre et un processus de développement des forces, intégrés et axés sur la stratégie, comprenant l'augmentation de la Force régulière et de la Réserve, en s'assurant que leurs membres sont bien entraînés et équipés et en créant une Équipe de la Défense diversifiée et hautement motivée.	■				N
Favoriser l'excellence en gestion au sein de l'institution de la Défense					
• Améliorer la planification de l'investissement stratégique et accélérer les activités liées à la réforme de l'approvisionnement.	■				N
• Assurer le succès de la mise en œuvre des initiatives de modernisation de la fonction de contrôleur et de la <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i> .	■		□		N
Apporter à la communauté internationale une contribution conforme aux valeurs et intérêts nationaux					
• Développer des partenariats stratégiques avec des ministères clés en matière de sécurité et d'autres ministères et organismes (p. ex., « Équipe Canada »).		□	■		O
• Continuer à renforcer nos accords en matière de défense et de sécurité avec les États-Unis et nos alliés pour améliorer la sécurité aux niveaux national, continental et international.		□	■		O
Légende : O = En cours N = Nouvelle ■ = Primaire □ = Secondaire					



Transformer et moderniser les FC

Conception et mise sur pied de la Force

Le nouveau contexte de sécurité exige des FC qu'elles soient pertinentes, souples et efficaces, tout en assurant leur intégration et en augmentant leur interopérabilité avec les partenaires de la Défense. Cette approche gagnera en importance à l'avenir, étant donné que les FC travaillent de plus en plus dans le contexte des États défaillants et des États en déroute, y compris en zone urbaine complexe. En conséquence, les FC doivent être aptes au combat, tout en parvenant à un équilibre entre les capacités voulues pour assurer la défense nationale et celles nécessaires au soutien des opérations internationales. Pour mener à bien cette vision, les FC transformeront leur structure de commandement et se doteront de nouveaux groupes de capacités.

Bâtir la Force

Les décisions politiques actuelles et futures guideront les FC durant cette période de transformation. L'un des points essentiels de cette transformation est la nécessité d'améliorer la présence nationale du commandement et contrôle (C2) de la Défense et de mieux s'acquitter de ses obligations internationales. Pour ce faire, les FC ont mis sur pied une nouvelle structure de commandement national. La Défense rétablira une délimitation claire entre les niveaux de commandement stratégique et opérationnel par la création d'un état-major interarmées stratégique et de quatre structures de commandement de niveau opérationnel. La transformation fait constamment l'objet d'un suivi et le premier objectif de la disponibilité opérationnelle, soit la mise sur pied des commandements, a été atteint le 1^{er} février 2006. Il en résultera une structure de C2 des Forces canadiennes plus efficace et plus souple. Les nouvelles structures de commandement sont décrites ci-après.

Commandement Canada (COM Canada). Situé à Ottawa, mais distinct du Quartier général de la Défense nationale (QGDN), le COM Canada est l'unique autorité en ce qui concerne le déroulement de toutes les opérations nationales de routine et de contingence au Canada, à l'exception des opérations qui, de par la loi, doivent être exécutées sous le commandement direct du Chef d'état-major de la Défense. Le commandement considère le pays comme une seule zone opérationnelle, et chacun des états-majors nationaux exercera le commandement et contrôle par l'entremise de six commandements asymétriques subalternes, qui tiennent compte de la nature régionale du pays, et d'un seul Commandant de la Composante aérienne des Forces combinées (CCAFC), lequel est situé à Winnipeg et assure la coordination et l'affectation de tout le soutien aérien au COM Canada et aux FOI subalternes. Les six états-majors régionaux appuient le COM Canada en concentrant leurs forces allouées à la planification des opérations nationales, y compris la coordination provinciale et municipale ainsi que la liaison interorganismes. En outre, le commandant du COM Canada est responsable de toute opération en Amérique du Nord que les FC entreprennent conjointement avec les forces américaines, que ce soit directement ou par l'entremise du CCAFC qui continuera d'agir à titre de commandant de la Région canadienne du NORAD. Il sert aussi de point de contact et d'agent de liaison avec le NORAD, le Commandement de l'Amérique du Nord et des organismes comme le Groupe de planification



binational. Le Secteur du Nord des Forces canadiennes (SNFC) deviendra la Force opérationnelle interarmées (Nord) [(FOIN)].

Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC). Le COMFEC est un élément clé de la nouvelle vision des FC. La création du COMFEC s'inspire du nouveau contexte de sécurité internationale. Sachant que la sécurité du Canada commence en définitive par la stabilité à l'étranger, le COMFEC veillera à ce que les FC puissent réagir aux menaces pesant sur la sécurité du Canada au-delà de nos frontières.

Situé au même endroit que le COM Canada à Ottawa, le COMFEC est la seule autorité opérationnelle pour la tenue de toutes les opérations internationales, à l'exception des opérations menées uniquement par des éléments du COMFOSCAN et des opérations continentales sous le commandement du COM Canada. Le COMFEC établit sur le théâtre des structures de commandement et de soutien de niveau national et opérationnel, à l'intention des unités des FC déployées outre-mer, tout en assurant que les ressources maritimes, terrestres et aériennes nécessaires à la réalisation d'opérations de secours humanitaire, de paix ou de combat demeurent sous le commandement national.

Le COMFEC établit les normes relatives à l'instruction intégrée et à l'homologation finale des forces affectées, veillant à ce que toutes les unités et les effectifs choisis pour exécuter des tâches outre-mer soient bien entraînés et prêts à agir.

Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN). Le COMFOSCAN) est composé de la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2), de l'unité d'opérations spéciales et de lutte contre le terrorisme des Forces canadiennes, de la Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées, du Régiment d'opérations spéciales du Canada et du 427^e Escadron d'opérations spéciales d'aviation. Le COMFOSCAN fournit au CEMD et aux commandants d'opérations, des Forces d'opérations spéciales (FOS) alertes et à haut niveau de préparation, capables de mener des opérations spéciales quel que soit le type de conflit, au pays et à l'étranger, et d'intervenir partout dans le monde en cas d'actes terroristes ou de menaces visant les Canadiens et leurs intérêts.

Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN). Le Commandement du soutien opérationnel du Canada fournit un commandement de niveau opérationnel capable d'assurer le soutien des toutes les opérations de routine et de contingence des FC, nationales et internationales. Fort de ressources de base triées sur le volet et affectées à plein temps, ainsi que du pouvoir de mettre sur pied des forces supplémentaires au besoin, le COMSOCAN fournira aux FC un large éventail de systèmes d'aide au commandement, de communications et d'information ainsi que divers services liés, entre autres, aux soins de santé, au génie militaire, à la logistique, à l'entretien de l'équipement terrestre et à la police militaire.

Maintenant une capacité permanente, l'**État-major interarmées stratégique** est installé au QGDN, et il prodiguera en temps opportun des conseils au Chef d'état-major de la Défense en sa qualité de conseiller militaire principal du gouvernement, lui permettant ainsi d'assurer un commandement efficace à l'échelon supérieur.



Les FC accorderont une grande importance à des forces plus légères et mobiles qui sont capables de se déployer rapidement et de maintenir des opérations pendant de longues périodes. Parmi ces forces, on compte le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, des bataillons d'intervention rapide et d'autres forces opérationnelles adaptées à des missions.

Le **Régiment d'opérations spéciales du Canada** (Rég't Ops Spéc Cdn) consistera en une force d'opérations spéciales agile et robuste à disponibilité opérationnelle élevée, apte à soutenir et à accomplir une vaste gamme de missions spéciales. La Défense élargira la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2) pour lui permettre de mieux remplir ses missions au Canada et à l'étranger, seule ou avec le concours d'autres éléments du COMFOSCAN.

Dans le cadre de l'expansion globale des FC, quatre nouveaux **bataillons d'intervention rapide** verront le jour. Les autorités militaires répartiront stratégiquement ces unités sur notre territoire, soit à Comox, à Trenton, à Bagotville et à Goose Bay, afin d'assurer la présence de la Force régulière et une intervention efficace en cas de catastrophes naturelles ou d'attaques terroristes. Les Forces canadiennes organiseront ces unités en fonction de capacités clés pouvant servir localement ou être transportées rapidement pour appuyer les opérations des Forces canadiennes. Leur constitution commencera en 2006.

Afin de réagir plus adéquatement aux urgences nationales, la Force terrestre créera aussi une capacité d'intervention territoriale dans un minimum de 13 centres urbains, c'est-à-dire Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg, Niagara-Windsor, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Saint John, Halifax et St John's. En outre, la Force terrestre, en collaboration avec le COM Canada, recensera les principales capacités de chaque région qui pourraient servir en cas d'urgence nationale.

La capacité d'intervention territoriale qui sera mise sur pied ultérieurement comprendra du personnel à temps plein et à temps partiel dans chaque emplacement. Afin d'assurer l'efficacité et l'efficience de cette capacité, la Force terrestre examinera la structure actuelle des unités de la Réserve pour chacun des emplacements mentionnés en vue de regrouper ou d'amalgamer certaines de ces unités s'il y a lieu. Selon les circonstances et suivant les instructions du COM Canada, les bataillons territoriaux pourraient également recevoir le soutien d'autres composantes de la Réserve.

D'autres **forces opérationnelles adaptées à la mission** (FOAM) seront déployées s'il y a lieu. Constituées d'effectifs maintenus à différents stades de disponibilité opérationnelle et structurées de manière à soutenir des déploiements prolongés, ces forces seront chargées d'opérations de combat et de missions de paix. On y trouvera des éléments maritimes, terrestres, aériens et des forces d'opérations spéciales, et ceux-ci pourraient être déployés en tant que forces de deuxième échelon du COMFOSCAN ou des Forces de réaction rapide ou comme forces autonomes participant à d'autres opérations. Les FOAM seront également capables d'assumer le rôle de chef de file en matière d'opérations de soutien de la paix pendant des périodes limitées.



La Transformation contribuera à garantir que les FC :

- réagissent rapidement en cas de crise domestique ou internationale — les FC arriveront sur place plus rapidement, se déplaceront plus efficacement dans le théâtre et accroîtront leur capacité à se maintenir en puissance lors de déploiements;
- adaptent leurs capacités et la structure de la force afin de composer avec les menaces découlant du genre d'instabilité caractérisant les États défailants et en déroute dans le monde;
- déploient le bon agencement de forces —maritimes, terrestres, aériennes et d'opérations spéciales — au bon endroit et au bon moment, en vue de produire les résultats escomptés.

Planifier la Force

Les FC élaboreront et institutionnaliseront une méthodologie cohérente et centrale de planification axée sur les capacités (PAC) ayant une longue portée afin de cerner les capacités futures des FC compte tenu des politiques et des contraintes financières imposées par le gouvernement. La PAC constitue la méthodologie de base des FC en matière de planification des capacités. Elle aide à établir les priorités et à gérer les capacités opérationnelles évolutives des FC. Grâce à cette approche, les FC se sont jointes à leurs principaux alliés à l'appui d'une démarche plus globale du développement de la structure des forces.

La PAC proprement dite est une alternative à la planification axée sur la menace, et elle constitue une tentative d'éliminer les cloisonnements traditionnels, tout en favorisant la transparence et la cohérence des prises de décisions en matière de défense. La PAC présente aussi un fondement plus rationnel aux décisions relatives aux acquisitions futures, et elle rend la planification plus adaptable à l'incertitude, aux contraintes économiques et aux risques. Elle se concentre sur les objectifs et les états finaux, en plus de favoriser l'innovation. L'on commence par se demander ce qu'il faut faire plutôt que de se demander quel équipement remplacer. La PAC a aussi recours au concept PRICIE (Personnel; Recherche et développement; Infrastructure et organisation; Concepts, doctrine et instruction collective; gestion de l'Information; Équipement, fournitures et services) pour répartir les capacités en domaines de responsabilité fonctionnelle. Ce processus permet au Ministère de mieux cerner les capacités opérationnelles évolutives au sein du MDN et des FC, d'en établir les priorités et de les gérer.

Le développement des capacités de défense est une tâche complexe et multidimensionnelle. Lorsqu'elle planifie des capacités et qu'elle finit par les acquérir, la Défense doit cerner les situations stratégiques dans lesquelles le Canada risque de se retrouver au cours des prochaines décennies. Elle doit ensuite déterminer les situations ou scénarios militaires potentiels et plausibles pour lesquels le Canada pourrait devoir préparer une intervention militaire. Rompant avec les pratiques du passé, les scénarios de planification des forces contrôlées de façon centrale servant à la planification axée sur les capacités au sein des FC reposeront sur des menaces présentes dans le monde réel. La Défense s'en servira pour évaluer les risques, pour décrire les



facteurs opérationnels, les besoins en ressources et autres aspects déterminants, et pour rationaliser les besoins en capacités.

La PAC permettra aussi de donner un ordre de priorité aux ressources, d'améliorer la planification des activités, la gestion ministérielle en cours d'année financière, la mesure du rendement et la transparence des rapports au gouvernement. Le Comité d'examen des capacités interarmées, présidé par le Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD), sera chargé de la planification à long terme des capacités et donnera des directives descendantes sur l'élaboration de plans d'immobilisations à long terme et de capacité futures des FC. À cette fin, la Défense a créé le poste de Chef de programme en juin 2006.

Se doter d'une force future polyvalente, intégrée et apte au combat

La Transformation entraîne ses propres risques, puisque le fait de rendre les FC plus pertinentes signifie aussi qu'il faut faire des choix difficiles entre obtenir de nouvelles capacités, retirer des systèmes traditionnels et combler les lacunes à l'échelle des FC. Afin de contrôler toutes les activités de développement des forces, la Défense a créé un poste de Chef – Développement des forces (CDF) en avril 2006. Pour ce faire, il faudra intégrer et synchroniser les activités de développement des forces des chefs d'état-major des armées et des cadres supérieurs du MDN. Le CDF agira à titre de personne-ressource principale concernant la réaction des FC à toutes les activités internationales et interorganismes de développement des forces, et les coordonnera, à l'exception des initiatives clairement réservées à une seule armée.

Le CDF veillera à ce que la Défense emploie toutes les composantes de la future structure des forces (effectifs, équipement, instruction et infrastructure) conformément aux jalons prévus qui sont décrits dans le PCD. La PAC sera essentielle à toutes les activités de développement des forces. Coordonnée par l'entremise du CDF, cette méthodologie donnera lieu à des critères clairs et sans équivoque relativement au développement, à l'emploi intégré et au rendement de toutes les capacités créées, y compris leur interopérabilité avec les capacités des partenaires internationaux, continentaux et nationaux en matière de sécurité. Ce processus centralisé permettra de garantir que les FC concrétisent leur vision consistant à se doter d'une force polyvalente, intégrée et apte au combat.

Quoique la transformation et la modernisation des FC soient analysées ici en détail, les autres priorités ministérielles seront examinées plus loin dans le document.



Section 2 : Analyse des activités de programme par résultat stratégique



Introduction

L'Architecture des activités de programme (AAP) du Ministère, décrite à la Section 1, appuie les résultats escomptés par le gouvernement du Canada (GC) visant à soutenir l'économie du pays, à garantir des collectivités protégées et sécuritaires, ainsi qu'à contribuer à la protection et à la sécurité mondiales. D'autres précisions sur le rôle de la Défense, relativement à l'atteinte des résultats voulus par le gouvernement du Canada, se trouvent dans le rapport annuel du SCT intitulé *Le rendement du Canada*. Le but de la présente section est de fournir des renseignements précis sur les activités de programme de la Défense nationale qui contribuent à la réalisation des résultats du GC.

La Défense a dégagé **trois résultats stratégiques** pour mener à bien la mission de la Défense et obtenir des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Ces résultats sont les suivants :

- les Canadiens ont confiance que le MDN et les FC disposent de la capacité pertinente et crédible voulue pour respecter leurs engagements en matière de sécurité et de défense.
- la réussite des missions attribuées, contribuant ainsi à la paix, à la sécurité et à la stabilité nationales et internationales.
- bonne gouvernance, présence et influence avantageuses du Canada au sein de la collectivité internationale.

Trois activités de programme ont été dégagées afin de s'orienter sur ces résultats stratégiques. Elles constituent le cœur du présent rapport.

1. **Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat**
2. **Exécuter des opérations**
3. **Apporter une contribution au gouvernement et à la société canadiennes ainsi qu'à la communauté internationale conformément aux valeurs et aux intérêts canadiens**

Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat

Résultat stratégique : Les Canadiens ont confiance que le MDN et les FC disposent de la capacité pertinente et crédible voulue pour respecter leurs engagements en matière de sécurité et de défense.



Activités de programme : Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat — Dépenses prévues 2006-2007				
Ressources	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	\$12 005 268	\$12 561 091	\$14 575 584	\$16 465 633
dépenses d'immobilisations (en milliers de dollars) (sont compris dans les dépenses ministérielles)	\$2 070 255	\$2 290 763	\$3 353 375	\$4 278 419
Ressources humaines militaires (ETP)	55 202	56 890	57 948	58 801
Ressources humaines civils (ETP)	19 399	20 370	21 388	22 458

Source: Sous-ministre adjoint (Finance et Services du Ministère), Chef du personnel militaire et Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils)

Nota :

1. Ces données relatives aux ETP sont dérivées d'une formule financière représentative, car il n'existe pas de rapport 1:1 uniforme entre les ETP et les programmes.

L'objet de la première activité de programme consiste à mesurer la capacité des forces à disponibilité opérationnelle élevée de la Défense à remplir les engagements en matière de défense et de sécurité. Sa portée englobe tous les aspects, notamment de créer une structure organisationnelle souple, de recruter et d'équiper des forces et de les entraîner en vue des opérations. Elle appuie la priorité ministérielle « Transformer et moderniser les FC ».

Cette activité de programme comporte quatre sous-activités de programme, lesquelles permettront de soutenir le rythme opérationnel anticipé pour les opérations planifiées et de contingence, aux niveaux de disponibilité opérationnelle appropriés et de mettre sur pied des forces d'appoint pour combler les besoins inattendus. Les quatre **sous-activités de programme** à l'appui de l'activité « Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat » sont les suivantes :

- mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan maritime
- mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan terrestre
- mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan aérospatial
- mettre sur pied et maintenir en puissance des forces interarmées, nationales, unifiées et d'opérations spéciales.



Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan maritime

La Marine continuera de faire progresser le développement et la mise en œuvre des capacités de sécurité maritime exigées par la Politique de sécurité nationale.

Elle continuera d'offrir les capacités et d'assumer les missions et les tâches qui lui sont attribuées, conformément au Plan de la Défense. Les déploiements de flottes, le maintien en puissance et l'interopérabilité interorganismes seront les principaux objectifs lors de l'exécution du plan.

Le vieillissement de la flotte de navires de guerre constitue une entrave réelle à la mise sur pied et au maintien en puissance de forces maritimes intégrées et aptes au combat. Toutefois, on a déjà entrepris les premières étapes de la réorganisation de la Marine; d'une part, pour faire face aux défis que posent la défense et la sécurité maritime dans le contexte d'un avenir des plus incertains et, d'autre part, pour affermir notre position en tant que marine présente sur trois océans, capable d'intervenir sur la côte Est et la côte Ouest ainsi que dans l'Arctique canadien où, pour le Canada, il est de plus en plus vital de le faire sur le plan stratégique.

Les navires de soutien interarmées (NSI), dont le premier sera livré en 2012, remplaceront les navires ravitailleurs de la classe Protecteur. En outre, puisque les navires de classe Halifax auront atteint leur mi-durée dans les prochaines années, les travaux vont bon train pour conserver une flotte de surface efficace et apte au combat jusqu'à ce que ces navires soient remplacés.

Les travaux se poursuivent également en ce qui a trait à la modernisation des sous-marins. La prolongation de la vie de l'équipement des sous-marins viendra combler le fossé jusqu'à l'enclenchement d'un projet de remplacement des sous-marins. Les progrès de la revitalisation des navires auxiliaires constituent une autre priorité. La modernisation navale est cruciale si l'on veut appuyer la Transformation des FC et protéger la sécurité et les ressources maritimes du Canada.

Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan terrestre

La mission du Commandement de la Force terrestre (CFT) consiste à produire et à maintenir en force des forces terrestres capables et polyvalentes de façon à réaliser les objectifs de défense du Canada. *Engagés, vers l'avant* : la stratégie de l'Armée de terre demeure la référence fondamentale de tous les plans stratégiques du CFT. L'orientation qui figure dans *Engagés, vers l'avant* et le Plan quinquennal, les Directives stratégiques sur les opérations et les ressources (DSOR) donneront un cadre à la prise des décisions stratégiques selon lesquelles les exigences de chacune des lignes d'opération de l'Armée de terre devront être rationalisées.

À titre de Centre d'excellence des FC pour les opérations terrestres, le programme du CFT verra à l'instruction disciplinée des militaires et à la validation de cette instruction aux fins des opérations tant nationales qu'internationales. Par surcroît, en sa qualité de base de production des forces terrestres, le CFT observera le Plan d'état de préparation géré (PEPG) de l'Armée de terre,



dont le raffinement se poursuivra à mesure que se dégageront des leçons et que se révéleront des économies, afin d'assurer la prévisibilité de l'emploi et l'efficacité maximale de la conduite de l'instruction, de l'emploi du personnel et de l'utilisation des ressources.

Le Programme d'expansion 5k/3k de la force, annoncé lors du Budget de 2005, verra l'arrivée de nouveaux militaires qui viendront renforcer la force de campagne dès l'année financière 2007-2008. Le Budget de 2006 a donné lieu à l'annonce d'un plan d'accélération du recrutement de 13 000 membres de la Force régulière et de 10 000 membres de la Force de réserve⁴. Le défi du CEMAT consistera à instruire ces nouveaux militaires afin qu'ils soient aptes aux opérations.

Par ailleurs, le Conseil du Trésor a approuvé le 22 juin 2006 deux grands projets qui contribueront à la transformation de l'organisation du CEMAT. Le projet du Système de véhicule de soutien moyen (SVSM) permettra de moderniser la flotte vieillissante de véhicules logistiques moyens à roues (VLMR). Ces véhicules constitueront une plate-forme pour la logistique d'unités intégrées; offriront des services mobiles tels des cuisines de campagne, des ateliers et des installations médicales; serviront aux opérations de ravitaillement en vue de livrer renforts et fournitures. De son côté, le projet d'hélicoptère de transport moyen à lourd permettra d'assurer le déplacement efficace et sécuritaire des soldats et du matériel des Forces canadiennes (FC) dans des milieux hostiles, que ce soit au pays ou à l'étranger, en vue d'appuyer les forces terrestres, les forces d'opérations spéciales ainsi que les forces amphibies.

La soutenabilité résultera du maintien de l'équilibre entre les divers éléments de l'Armée institutionnelle (commandement et contrôle, forces de campagne, instruction et soutien). Les investissements passés en infrastructure, appui aux garnisons, surveillance environnementale et autres éléments ont produit des améliorations. Par contre, les ressources nécessaires ont augmenté pour soutenir, tant la force de campagne que l'Armée de terre institutionnelle. Il subsiste en conséquence un écart appréciable qui entraînera des choix difficiles.

Au cours de l'année financière, le CFT maintiendra une cadence élevée de production des forces et d'emploi opérationnel qu'il faudra peut-être conserver indéfiniment. Tout à la fois, l'Armée de terre poursuivra ses efforts dans le cadre de la transformation des FC et se conformera à ses principes tout en s'intégrant et en demeurant soutenable. La réalisation et le maintien de l'équilibre entre les opérations, la transformation et le maintien en force n'auront rien de facile, mais ils sont essentiels au succès de la transformation des FC. Plusieurs années d'activités de transformation ont permis au CFT de se faire plus adaptable et mieux en mesure de créer et de faire évoluer des capacités tout en multipliant et en produisant des forces.

Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces opérationnelles, intégrées et efficaces sur le plan aérospatial

La Force aérienne continuera de participer aux opérations en contribuant à la défense du Canada et de l'Amérique du Nord ainsi qu'à la promotion de la sécurité et des valeurs canadiennes à l'échelle du globe. La Force aérienne est parfaitement intégrée aux autres éléments des FC, de l'OTAN et du NORAD; de plus, elle travaille de concert avec les forces alliées et les forces de

⁴ Y compris le Programme d'expansion 5k/3k de la Force, annoncé lors du Budget de 2005.



coalition ou avec ses partenaires des organismes du gouvernement canadien et autres. La Force aérienne s'efforce de surmonter les effets d'années de compression. On constate une amélioration dans le soutien aux flottes existantes attribuable au réinvestissement dans la gestion globale de la flotte. Cette année, des résolutions relatives aux défis importants touchant la flotte de mobilité aérienne sont mises de l'avant. La Force aérienne veillera à ce que tous les aviateurs et aviatrices soient instruits, éduqués, équipés, totalement engagés et prêts à répondre aux exigences qui se présenteront dans l'avenir, tout en fournissant des forces destinées aux opérations nationales en appui au Commandement Canada et au NORAD.

Au cours des 15 prochaines années, la Force aérienne misera sur les nouvelles technologies pour composer avec les menaces asymétriques et utilisera toujours plus la technologie spatiale, dont les satellites pour les communications au-delà de la portée optique et pour la vigilance. Une grande priorité sera accordée à la mise en place d'une Force aérienne apte à recevoir et à utiliser les nouvelles capacités de transport aérien stratégique et tactique, les avions de recherche et de sauvetage ainsi que les hélicoptères de transport moyen à lourd. La Force aérienne travaillera en étroite collaboration avec le personnel de gestion de projet pour atténuer les difficultés liées au processus et favoriser une intégration rapide de ces nouvelles capacités aux opérations des FC.

Le Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes, créé pour faciliter le développement rapide des capacités, servira de moteur à la transformation de la Force aérienne et travaillera en étroite collaboration avec d'autres centres d'excellence et des forces déployables afin d'élaborer une doctrine sur la puissance aérospatiale, d'étudier de nouveaux concepts et de faire bon usage des leçons retenues en vue d'améliorer l'évolution réelle de la puissance aérospatiale.

De nombreuses difficultés persistent en ce qui a trait à l'équipement et au personnel. D'ici la fin de la présente année financière, nous prévoyons que la Force aérienne se trouvera fortifiée et redynamisée grâce à son personnel nouvellement formé, à ses nouvelles capacités et à un Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes (CGAFC) renforcé.

Pour en savoir plus sur ces projets et sur les autres, visitez le site Web à l'adresse : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/MCP_f.pdf

Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces interarmées, nationales, unifiées et d'opérations spéciales

Les principales initiatives de cette sous-activité de programme comprendront les grandes initiatives de transformation énoncées ci-après et qui ont déjà cours à la Défense :

- a) poursuivre le développement du **Commandement Canada** (COM Canada) et des Forces opérationnelles interarmées.
- b) poursuivre le développement du **Commandement de la Force expéditionnaire du Canada** (COMFEC).
- c) poursuivre le développement du Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN).



- d) développer la capacité de déployer des formations interarmées d'un **Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN)**, une Force de réaction rapide et des forces opérationnelles adaptées aux missions.
- e) élaborer un **Système intégré de gestion de la disponibilité opérationnelle** afin d'améliorer la capacité de planification de la Défense en vue de mettre sur pied et de déployer des forces intégrées.

Commandement Canada (COM Canada)

Le Commandement Canada veillera à ce que la Défense soit prête aux éventualités suivantes :

- protéger le Canada en assurant l'unité au niveau du commandement ainsi que du commandement et contrôle (C2), pour toutes les démarches militaires liées à la défense du Canada à l'intérieur de la zone de responsabilité opérationnelle du COM Canada, notamment pour l'aide au pouvoir civil, pour l'aide aux organismes d'application de la loi fédéraux et provinciaux, et pour le soutien au contre-terrorisme, à la demande ou selon les ordres.
- défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec le Commandement de l'Amérique du Nord (US NORTHCOM) et le NORAD.

Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC)

Les FC ont entre autres rôles de contribuer à la paix et à la sécurité internationales. Le COMFEC s'acquitte de ce rôle en menant des opérations globales entièrement intégrées, de tous les genres, depuis les opérations humanitaires jusqu'au combat, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux afin d'obtenir des effets décisifs et opportuns en appui aux intérêts nationaux du Canada.

La principale préoccupation du COMFEC est d'avoir des répercussions, quel que soit l'endroit où il emploie des membres des Forces canadiennes. C'est pourquoi il développe ses capacités de niveau opérationnel dans le but de commander des opérations internationales faisant intervenir jusqu'à 5000 militaires déployés.

Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN)

En ce qui concerne les capacités en matière d'opérations spéciales, les FC se chargeront des aspects suivants :

- établir le **Régiment d'opérations spéciales du Canada (Rég't Ops Spéc Cdn)** à titre de nouvelle unité interarmées au sein des FC. Le Rég't Ops Spéc Cdn sera une force d'opérations spéciales à disponibilité opérationnelle élevée, agile et robuste capable de soutenir et d'exécuter un vaste éventail de missions dans le cadre d'opérations spéciales, au pays et à l'étranger. Les membres de cette unité seront recrutés à l'échelle des Forces canadiennes, et ils seront issus du personnel des éléments



maritime, terrestre et aérien de la Force régulière et de la Réserve. Composante du COMFOSCAN, cette unité sera capable de mettre sur pied des groupes-compagnies d'action directe ainsi que des éléments de forces spéciales à l'appui de forces d'opérations spéciales, de forces adaptées aux missions et de forces de réaction rapide. À l'état final, l'unité pourra mettre sur pied un état-major temporaire de force opérationnelle d'opérations spéciales. Le régiment atteindra la capacité opérationnelle intermédiaire d'ici août 2006, tandis que la capacité opérationnelle intégrale est prévue pour l'année financière 2009–2010. Le personnel affecté au Rég't Ops Spéc Cdn fera l'objet d'une présélection, puis d'une sélection afin de répondre aux besoins exigeants d'une unité d'opérations spéciales. À titre de force à disponibilité opérationnelle élevée, le Rég't Ops Spéc Cdn bénéficiera des ressources nécessaires à un haut niveau de priorité.

- élargir la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI 2) pour accroître sa capacité à mener à bien des missions, au pays et à l'étranger, seule ou en compagnie d'autres éléments du COMFOSCAN.
- réaffecter le 427^e Escadron tactique d'hélicoptères afin de fournir des capacités aériennes spécialisées à disponibilité opérationnelle élevée à l'appui des activités d'opérations spéciales du COMFOSCAN. Le reste des responsabilités de commandement incombera à la 1^{re} Division aérienne du Canada, et les capacités inutilisées du 427^e Escadron pourront être affectées à l'appui du COM Canada.
- agrandir la Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées afin de mieux protéger la population canadienne au pays ainsi que les unités des FC déployées dans le cadre d'opérations nationales et internationales.
- améliorer les capacités d'instruction en matière d'opérations spéciales.

Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN)

Le COMSOCAN sert de lien entre le soutien stratégique assuré par le Canada et le soutien propre aux chefs d'état-major des armées assuré à la composante de commandement d'une force opérationnelle des FC s'inscrivant dans les exigences propres à la mission. Sa création permettra de faire la projection du soutien national grâce à un lien hiérarchique unique vers et dans un théâtre d'opérations donné, qu'il soit national ou international.

Outre la coordination de la mise sur pied de commandements/groupes intégrés de la composante de soutien opérationnel, le COMSOCAN est chargé des fonctions de soutien non déployables, essentielles au soutien de routine des opérations. Tirant parti des capacités de soutien national disponibles ou de ressources de soutien maintenues par les responsables de la mise sur pied des forces des chefs d'état-major des armées/de la haute direction, le COMSOCAN assure le soutien courant aux opérations de contingence des FC. La nature mixte, le COMSOCAN comprend toute la gamme des services de soutien au commandement/système de transmissions et d'information, de santé, du génie militaire de soutien général, de logistique, de soutien à la maintenance de l'équipement terrestre et de police militaire.



Système intégré de gestion de la disponibilité opérationnelle

La Défense continuera de développer un système intégré de gestion de la disponibilité opérationnelle en vue d'améliorer la capacité du Ministère à mettre sur pied et à déployer des forces intégrées. Les Forces maritimes, l'Armée de terre et la Force aérienne contribueront toutes aux démarches des FC en matière de disponibilité opérationnelle et de maintien en puissance grâce aux aspects suivants :

a. la politique de disponibilité opérationnelle et de soutien (DO et S) de la Marine

La Marine mettra sur pied des éléments formés de personnel entraîné disposant de l'équipement voulu pour maintenir le rythme opérationnel prévu dans le cadre d'opérations planifiées et de contingence. La mise sur pied des forces demeure très ardue. Le but, pour l'année financière 2006–2007, sera de maintenir des unités à disponibilité opérationnelle élevée à 90 p. 100 des exigences de préparation au combat et les unités à disponibilité opérationnelle standard à 70 p. 100 de leurs exigences de préparation au combat.

La priorité de la Marine en matière de maintien en puissance ira aux capacités opérationnelles. L'on portera une attention particulière à la mise sur pied du groupe opérationnel de contingence⁵, à l'évolution de la disponibilité opérationnelle des capacités sous-marines et à l'exécution des activités de surveillance maritime nationale. La Marine maintiendra sa capacité à fournir une équipe chevronnée consacrée au maintien de forces maritimes équilibrées, aptes au combat et polyvalentes.

b. Le Plan d'état de préparation géré (PEPG) de l'Armée de terre

Le PEPG de l'Armée de terre a été élaboré afin d'assurer la prévisibilité de l'emploi des soldats et de maximiser l'efficacité avec laquelle la Défense mène son instruction, emploie son personnel et dépense ses ressources. Il garantira une mise sur pied viable des forces terrestres en vue des opérations nationales et expéditionnaires.

L'état-major opérationnel de l'Armée de terre, à la Direction – Disponibilité opérationnelle de la Force terrestre, surveillera continuellement les progrès réalisés par rapport au PEPG. En outre, le Directeur – Planification stratégique (Opérations terrestres) fera rapport des progrès en cours du PEPG de l'Armée en ce qui concerne le cadre de mesure du rendement stratégique du VCEMD, en vue des séances d'information régulières du Comité de gestion de la Défense (CGD). Le PEPG de l'Armée fera partie intégrante du Système intégré de gestion de l'état de préparation du Ministère.

⁵ Le Groupe opérationnel mixte de contingence (GOMC) est formé de navires venant de l'Atlantique et du Pacifique. La Marine a besoin du GOMC pour mener à bien les tâches de défense qu'on lui assigne. Les côtes de l'Atlantique et du Pacifique conservent également des groupes opérationnels nationaux distincts.



c. La Réserve de l'Armée de terre

La Force de réserve réussira à maintenir la croissance atteinte lors de la Restructuration de la Réserve de la Force terrestre (RRFT) – Phase II, et elle est prête à poursuivre sur ordre. Grâce au développement de nouvelles capacités et à l'amélioration de certaines, ainsi qu'au renforcement d'éléments plus traditionnels, la Réserve continuera d'élargir son rôle opérationnel de même que son importance. L'intégration continue de la Réserve de l'Armée de terre au cadre de la gestion de l'état de préparation viendra renforcer la primauté des opérations. Les unités de la Réserve de l'Armée de terre continueront de représenter un lien solide au sein de leurs collectivités. Pour des renseignements supplémentaires sur la Réserve, voir la section 4, Tableau 4.

d. La Force expéditionnaire aérienne

La Force aérienne se transforme en une force expéditionnaire aérienne afin de répondre aux exigences en matière d'emploi de la force des commandants du COM Canada, du COMFEC, du COMFOSCAN et du COMSOCAN. Le Commandement de la composante aérienne des Forces combinées (CCAFC) mettra sur pied des unités aériennes expéditionnaires formées d'un élément de commandement et contrôle; des unités tactiquement autonomes (UTA) chargées de la puissance aérienne; un escadron de soutien de mission assurant le soutien intégré et rapproché; un escadron de soutien opérationnel assurant la supervision opérationnelle et la protection de la force.

Le CCAFC veille à la mise sur pied viable des UTA dans tous les parcs d'aéronefs opérationnels à l'appui des opérations nationales et expéditionnaires.

Capacité de soutien

La Défense a besoin de la capacité de soutien nécessaire à l'atteinte du résultat stratégique « Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat » décrit plus haut.

Le contexte de sécurité actuel exige des forces armées professionnelles, bien entraînées et capables d'utiliser efficacement de nouvelles technologies dans le cadre d'opérations interarmées, interorganismes et multinationales. Les nouvelles technologies offrent des solutions rapides et flexibles à des problèmes opérationnels dont le débarquement d'une force à un endroit précis d'une zone de guerre ou le contrôle du mouvement des réfugiés en situation de crise humanitaire. Les FC ont adopté ces nouvelles technologies, et elles continueront d'investir dans l'instruction et l'équipement des effectifs de la Force régulière et de la Réserve afin que ceux-ci demeurent parmi les soldats, les marins et les aviateurs les mieux formés et les plus compétents au monde, notamment en matière de technologie. Le MDN veillera à ce que le personnel civil demeure un effectif motivé, qualifié et professionnel capable de répondre aux besoins de la Défense sur le plan de la transformation.

Durant l'année financière 2006–2007, la Défense y parviendra grâce à un certain nombre **de projets et d'initiatives** prenant en charge les activités suivantes :



- a. mettre en place et appuyer une Équipe de la Défense professionnelle et efficace;
- b. moderniser et transformer les FC par le biais d'acquisitions d'immobilisations;
- c. optimiser l'utilisation des ressources.

a. Mettre en place et appuyer une Équipe de la Défense professionnelle et efficace

Ressources humaines : Militaires

Lors de la transformation, le système des ressources humaines des FC et l'organisation chargée de la gestion du personnel devront s'orienter davantage vers sur l'aspect opérationnel et, particulièrement, vers une réorganisation et une cohésion fonctionnelles en ce qui a trait aux questions de ressources humaines (RH). Ces dernières années, l'on a consacré beaucoup d'efforts à la redéfinition et à la réorganisation du Système des ressources humaines des FC par le biais de l'initiative de la Transformation des systèmes des ressources humaines (TSRH) à l'appui de la Transformation des FC. L'on mettra en place des mesures permettant de combler un retard croissant en matière de politiques, un nouveau cadre de gestion de l'instruction individuelle et éducation (II et E), une meilleure gestion et une meilleure administration de la formation professionnelle militaire indépendante des armées.

• ***Recrutement et maintien des effectifs***

Au cours de l'année financière 2006–2007, les FC continueront de composer avec les enjeux du recrutement, lesquels pourraient entraîner des difficultés quant à leur capacité d'atteindre les objectifs globaux de recrutement et d'expansion des forces visant à faire croître l'effectif de la Force régulière de 13 000 postes supplémentaires et celui de la Réserve de 10 000 postes.

Malgré de nombreuses démarches de recrutement et de maintien en poste, la situation d'un certain nombre d'emplois militaires demeure critique. Il s'agit de postes de professionnels comme ceux de médecin et pharmacien, et d'emplois d'opérateurs comme ceux d'électrotechnicien naval, d'opérateur des transmissions, de technicien en systèmes de conduite de tir, d'opérateur de détecteurs électroniques aéroportés, de technicien d'armement naval et de préposé du renseignement. Il semble que les estimations quant au nombre de recrues ne suffiront pas à revenir au niveau préférentiel de dotation d'ici deux ans. La Défense prévoit que certains de ces emplois militaires continueront de poser des problèmes dans un avenir prévisible pour diverses raisons, dont les normes d'excellence universitaire élevées; la concurrence du secteur privé; et une pénurie de certains ensembles de compétences au sein de la société canadiennes, notamment en soins de santé.

En conséquence, les FC ont enclenché un certain nombre de mesures en vue d'atteindre les objectifs de recrutement, telle la normalisation des procédures de traitement des candidatures à l'échelle du Canada. L'on s'attend à ce que la mise en œuvre du recrutement en ligne permette de réduire encore les temps d'attente puisqu'on l'on améliorera l'exactitude des renseignements relatifs aux candidats. Les FC mettent également en œuvre nombre de plans d'enrôlement subventionné et direct.



Parmi les activités prévues et en cours pendant l'année financière 2006–2007, on compte celles décrites ci-après.

Recrutement

La Défense nationale va continuer de se rapprocher des Canadiens en organisant un large éventail d'activités en vue d'attirer et d' enrôler des recrues de qualité. Il s'agit de faire connaître aux Canadiens les occasions, les avantages, les défis et les récompenses uniques que peut offrir une carrière dans les FC. Afin d'affronter efficacement la concurrence pour les meilleurs candidats durant un période d'expansion des forces, les FC ont adopté une stratégie de recrutement solide et cohésive. Grâce à une vaste campagne nationale de recrutement, appuyée par le Plan national d'attraction à des fins de recrutement, de nouvelles annonces publicitaires et un financement de publicité approprié, on accroîtra le nombre de candidats parmi lesquels on sélectionnera ceux qui sont qualifiés. Des mesures du rendement sont en cours d'élaboration, et les résultats de l'évaluation effectuée en fonction de ces mesures sont censés être obtenus d'ici 2007.

La Défense nationale va continuer de renforcer l'infrastructure de recrutement des FC.

- o La Défense nationale continuera à accroître la qualité du personnel de recrutement au moyen de mesures de sélection et de formation améliorées, notamment l'établissement d'un centre permanent de formation au recrutement en 2007.
- o La Défense nationale augmentera le nombre de membres du personnel affectés aux centres de recrutement et mettra en place un système de surveillance qui lui permettra de déterminer le nombre exact de candidats, les décisions prises à leur sujet et le temps de traitement de leur demande. Grâce à ces renseignements, le Ministère pourra réduire les retraits et les retards inutiles. Il veillera à ce que le système soit en place en 2007.
- o La Défense nationale continuera à recueillir des renseignements sur les critères et procédures afin de garantir que les outils de sélection permettent de déterminer si les candidats ont les qualités requises.

L'on met également en œuvre plusieurs initiatives en matière de diversité. La mosaïque ethno-culturelle du Canada évolue; on remarque une augmentation de l'immigration provenant de pays non européens. Afin de tenir compte des changements du marché du travail, de cultiver la diversité et de répondre à leurs propres besoins, les FC reproduisent les réussites du bureau de recrutement communautaire au sein de la collectivité indo-canadienne de Surrey (C.-B.) en ouvrant un bureau semblable au sein de la collectivité sino-canadienne de Richmond (C.-B.). Ces initiatives permettront un contact personnel quotidien avec ces collectivités, établissant des relations plus solides reposant sur la confiance et la compréhension, et créant le fondement d'un recrutement réussi à l'avenir. D'autres bureaux de recrutement communautaires ouvriront dans des grandes villes, partout au Canada.

Les FC étudieront les avantages, sur le plan de l'attrait, d'une prime pour les métiers des armes de combat ainsi que certains groupes de l'aviation. L'on continuera d'offrir des



primes de recrutement aux candidats qui s'enrôlent dans les groupes professionnels en difficulté, comme les médecins, les ingénieurs ainsi que certains postes techniques de militaires du rang, comme les opérateurs des transmissions, les techniciens navals et les techniciens en systèmes de conduite du tir.

Depuis toujours, l'évaluation médicale obligatoire est une cause de retard majeure. Pour régler cette question, les FC améliorent la qualité des formulaires que les médecins civils doivent utiliser pour transmettre des renseignements au bureau médical des recrues. Les FC mettent aussi en œuvre l'enrôlement conditionnel après la deuxième partie de l'évaluation médicale, dans le but de réduire davantage les temps d'attente dans les cas où l'on s'attend raisonnablement à une approbation.

Maintien des effectifs

La Défense a encore des problèmes avec le rythme des affectations, lequel fait référence à la somme des demandes que le service militaire impose aux membres des FC et à leurs familles, dont la fréquence des déploiements, les exigences en matière d'instruction et d'autres périodes passées loin du foyer, ainsi qu'à la charge de travail. Les FC examinent et évaluent les conclusions de l'Étude sur les dimensions humaines des déploiements. En consacrant davantage de ressources à l'instruction, la Défense prévoit gérer l'arrivée des recrues et freiner le taux d'attrition qui se produit lorsque le personnel doit attendre avant de recevoir une formation professionnelle. Par exemple, les FC déploient le personnel à des postes d'emploi en attendant l'instruction à l'échelle du pays afin qu'il puisse acquérir de l'expérience dans son groupe professionnel militaire.

Les autres initiatives de maintien des effectifs sont les suivantes :

- a) élaborer des procédures justes et efficaces d'évaluation du rendement qui motivent, assurent une rétroaction quant au rendement, reconnaissent le rendement exceptionnel et sont applicables tant au niveau individuel que collectif;
- b) restructurer les groupes professionnels militaires en groupes professionnels et des emplois communs/génériques en champs professionnels afin d'élargir le perfectionnement professionnel et de répondre aux besoins opérationnels;
- c) étudier des initiatives d'apprentissage à distance afin d'augmenter le nombre d'étudiants qui s'enrôlent tout en diminuant  période où le militaire doit être loin de son unité d'appartenance et de son foyer; et
- d) présenter une politique de suivi du personnel en 2006, laquelle servira à colliger un dossier national unique et exhaustif des absences du militaire ou de l'unité et à en assurer le suivi.

Les FC élaborent une stratégie visant à moderniser leur structure de rémunération et d'indemnités, dans le cadre de laquelle il est projeté de déléguer au CEMD certains pouvoirs relatifs aux politiques des ressources humaines et de rémunération. Cette mesure d'actualisation est un élément crucial de la capacité des FC de recruter, d'entraîner, de



déployer et de conserver leurs effectifs et elle est nécessaire à l'exécution des directives du gouvernement du Canada.

Parallèlement, les FC examinent la possibilité de recourir à une structure de comités externes qui compléterait leur processus de négociation avec le Conseil du Trésor relativement à la rémunération.

- ***Instruction***

La Défense a établi le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres (CCEM) à la BFC Wainwright afin de donner un entraînement collectif simulé de force contre force de calibre international — une capacité institutionnelle clé essentielle à la mise en œuvre de la Stratégie de l'Armée de terre. Le CCEM offrira un environnement réaliste à l'intérieur d'un centre d'instruction national où l'on peut apprendre et confirmer des compétences jusqu'à la norme d'aptitude au combat au niveau de la formation, et ce, pour toutes les opérations de guerre. Il offrira aussi le moyen d'évaluer la disponibilité opérationnelle des forces opérationnelles chargées de l'instruction axée sur le théâtre et sur la mission en préparation à un déploiement opérationnel.

Le CCEM sera un établissement d'entraînement et d'évaluation essentiel, conçu pour améliorer la disponibilité opérationnelle et l'efficacité des forces affectées. Il constituera un lien critique du système d'évaluation du rendement de l'Armée de terre, puisqu'il permettra d'évaluer directement les compétences des unités dans un contexte d'entraînement collectif. Celui-ci fera du CCEM une composante essentielle du Système d'information sur l'état de préparation géré de l'Armée de terre.

Les FC préparent les militaires à une instruction et un perfectionnement plus pertinents sur le plan opérationnel afin d'assurer la réussite des missions dans un contexte de sécurité très dynamique et difficile. À titre d'exemple, citons la Qualification militaire de base (QMB) à l'intention des militaires du rang de la Force régulière et de la Réserve, qui sera en place en 2006. Cette QMB permettra de garantir que les recrues et les aspirants-officiers reçoivent le même niveau d'instruction initiale axée sur les opérations, y compris le perfectionnement approprié du leadership afin d'orienter les diplômés de la QMB qui sont davantage axés sur les opérations.

- ***Promotion de la santé et du mieux-être***

Les efforts visant à maintenir et à améliorer les normes des soins de santé prodigués aux membres des FC au pays et à l'étranger sont gérés par le biais du projet d'ensemble Rx2000. Ce projet est constitué de 22 initiatives interdépendantes à divers stades de la mise en œuvre et qui, une fois bien en place, garantiront que les membres des FC auront accès à des soins primaires complets et à des services de santé au travail, et que les FC disposent d'un système de santé répondant aux besoins en matière d'instruction et d'opérations (y compris ceux de la mise sur pied de la force et de l'emploi de la force).



Les initiatives prioritaires pour l'année financière 2006-2007 relevant du Projet Rx2000 sont les suivantes :

- o **Soins de santé mentale** – Les problèmes de santé mentale représentent le plus fort pourcentage de la perte de productivité au travail au sein des FC. Les SSFC ont élaboré un modèle de soins de santé mentale qui sera graduellement mis en œuvre dans les cliniques des FC au cours des quatre prochaines années.
- o **Projet paritaire de soins de santé mentale** – En partenariat avec Anciens Combattants Canada et la GRC, les SSFC se penchent sur l'accès, les normes en matière de soins et les relations synergiques liées aux soins de santé mentale prodigués aux militaires en service actif et à la retraite.

Les autres priorités des Services de santé pour l'année financière 2006-2007 qui ne s'inscrivent pas dans l'initiative de renouvellement du Projet Rx2000 sont notamment les suivantes :

- o **Structure de soutien opérationnel** – Au vu des changements fondamentaux découlant de la Transformation des FC et de l'évolution du contexte de la sécurité internationale, les SSFC ont l'intention de procéder à un bref examen exhaustif de la structure de leur force de campagne afin de garantir que les unités et les capacités déployables des services de santé sont bien configurées, ce qui leur permettra d'apporter un soutien adaptable à des FC transformées.
- o **Évacuation aéromédicale** – L'on procède actuellement à un examen des capacités d'évacuation aéromédicale afin d'étudier le mandat, les ressources humaines, l'équipement médical et l'instruction nécessaires pour faire face au rythme opérationnel croissant et à la nouvelle structure des FC.
- o **Hôpital Montfort** – L'on a mis en place un partenariat de services directs avec le secteur public des services de santé. Le Centre des Services de santé des Forces canadiennes (Ottawa) déménagera au début de 2007 dans de nouveaux locaux qui sont en construction à l'hôpital Montfort.
- o **Système d'information de santé des Forces canadiennes (SISFC)** - En novembre 2002, les Services de santé des FC ont lancé le SISFC. Une des composantes de ce projet est la mise en œuvre d'un dossier de santé électronique. Ce dossier permettra aux 5 500 professionnels de la santé et des soins dentaires ainsi qu'aux gestionnaires des FC qui se trouvent dans les cliniques médicales et dentaires réparties au Canada d'échanger en toute sécurité des renseignements et de coordonner les soins des 85 000 membres de la Force régulière et de la Réserve. Outre le dossier de santé électronique, l'on fera l'essai et la mise en œuvre d'une capacité de prise de rendez-vous et d'inscription des patients ainsi que de nouvelles applications cliniques à l'appui de la prestation des soins de santé, y compris l'examen des résultats de laboratoire et de radiologie pour les dispensateurs qui ont besoin de ces tests diagnostiques. Ce projet est une solution d'entreprise du gouvernement, qui satisfait l'exigence du Conseil canadien de la santé de tenir obligatoirement des dossiers de santé électroniques.



- o **Prévention des blessures** – Au cours de l’année financière 2006–2007, les FC se proposent d’enclencher un processus de collecte des données dans les établissements médicaux des FC, ainsi que d’élaborer et de mettre en œuvre un programme de prévention des blessures.
- o **Promotion de la santé** – Le programme de promotion de la santé des FC *Énergiser les Forces* offrira des possibilités en matière d’éducation et de développement des compétences en doublant le nombre de programmes pouvant être offerts localement par les bureaux de la Promotion de la santé dans 24 bases et escadres à l’échelle du Canada et en Europe. Parmi les programmes nouveaux ou mis à jour qui seront en ligne, on note : Sensibilisation aux problèmes liés à l’alcool, aux autres drogues et au jeu excessif; Gérer les moments de colère; Bouffe-santé pour un rendement assuré; Visez juste – Mangez santé; L’union fait la force : Compétences en matière de relations pour les couples des FC.
- **Apprentissage continu**
 - o L’Académie canadienne de la Défense joue un rôle critique puisqu’elle crée et transmet la connaissance au sein de la collectivité de la Défense à une époque où la transformation pose un problème de taille au perfectionnement professionnel et à l’éducation militaire. Les exigences du programme de cours dépassent actuellement la capacité d’internat des effectifs des FC, et les attentes en matière d’éducation militaire dépassent la capacité d’un seul officier ou sous-officier. Au vu de ces problèmes, l’Académie canadienne de la Défense a créé l’*Architecture d’apprentissage* en réaction aux répercussions considérables des nouvelles technologies et méthodologies d’apprentissage — plus particulièrement l’apprentissage à distance — et aux nouvelles tendances intéressantes, comme la gestion de la connaissance.

La Défense offre d’autres possibilités d’apprentissage, dont celles décrites ci-après.

- o Le **Programme de stage de formation professionnelle** offre aux étudiants de droit la chance de développer leurs compétences dans les domaines du droit militaire, y compris la justice militaire et le droit administratif. Chaque année, jusqu’à trois étudiants en droit effectuent le stage de 10 mois du cours de formation professionnelle prescrit par le barreau de leur province. Les juristes hors classe du Bureau du Juge-avocat général (JAG) agissent à titre de directeurs de stage et encadrent les étudiants. Cette entente a l’avantage accru d’élargir la base de recrutement du JAG puisque quelques étudiants peuvent chercher un poste d’avocat militaire au sein du Bureau du JAG.
- o **Apprentissage organisationnel/leçons retenues** : Depuis fort longtemps, le MDN et les FC gèrent et mobilisent les connaissances, surtout dans le contexte du déroulement des opérations. La priorité actuelle du MDN et des FC est d’exploiter



la réussite de ces organisations et de créer une vision et une stratégie ministérielles en matière de transfert des connaissances/leçons retenues. Cela aidera l'organisation dans ses démarches visant à promouvoir l'apprentissage continu et à améliorer le rendement. La Défense dirigera l'avancement des pratiques de transfert des connaissances/leçons retenues en faisant connaître la pratique, en assurant la gouvernance et l'orientation au sein de la Défense au fur et à mesure que se fait l'intégration du transfert des connaissances/leçons retenues, et en offrant un lien menant aux produits et services pour aider les organisations en cours de route.

- o **Apprentissage individuel** : Dans le but de maintenir une force professionnelle et compétente, les FC continuent de s'efforcer d'obtenir un « corps d'officiers diplômés ». En recrutant des officiers diplômés ou en aidant les militaires qui satisfont aux exigences de la politique à obtenir un diplôme, les FC sont en bonne voie d'atteindre leur but. L'on déploie également des efforts pour améliorer le niveau de scolarisation des militaires du rang.

La Réserve

La Réserve se compose de membres des FC enrôlés pour servir autrement qu'à temps plein et de façon continue. La Réserve comprend les quatre sous-éléments suivants :

- la Première réserve;
- la Réserve supplémentaire;
- le Cadre des instructeurs des cadets;
- les Rangers canadiens.

Première réserve

Le rôle de la Première réserve consiste à renforcer, soutenir et appuyer des forces déployées et à exécuter, dans certains cas, des tâches qui ne sont pas remplies par les membres de la Force régulière. Les FC continuent de chercher des moyens d'améliorer le rôle de la Réserve en matière de protection civile dans les cas de catastrophes naturelles et d'urgences locales.

La Première réserve englobe la structure suivante :

- a. **Réserve navale.** La Réserve navale fournit des marins bien entraînés et aptes au combat pour les navires de défense côtière de la classe Kingston et diverses opérations côtières. Ces dernières comprennent des rôles propres à la Réserve navale, comme la sécurité portuaire ainsi que la coordination et les conseils navals concernant la navigation commerciale, et des rôles partagés, comme la lutte contre les mines et le renseignement. L'effectif total de la Réserve navale s'établit à 4 050 militaires de tous grades. La Défense prévoit que l'effectif approuvé de 5 100 réservistes sera atteint en 2015. Pour



assurer la viabilité à long terme de la Réserve navale, les FC ont investi dans diverses initiatives comme le recrutement, l'instruction, le maintien de l'effectif à long terme, le leadership, la gestion et les affaires publiques.

- b. Réserve de l'Armée de terre.** La Réserve de l'Armée de terre du Canada comprend 137 unités dispersées dans 110 villes et municipalités un peu partout au pays. Le rôle de la Réserve de l'Armée de terre consiste à fournir un cadre pour la mobilisation, à renforcer et à soutenir la Force régulière et à servir d'intermédiaire entre la communauté militaire et la communauté civile.

La mission de la Restructuration de la Réserve de la Force terrestre (RRFT) consiste à développer une Réserve crédible et efficace, complémentaire et supplémentaire à la Force régulière, capable de répondre aux besoins du pays. La RRFT comporte deux phases. Alors que la phase 1 portait sur la stabilisation et l'évaluation de nouvelles capacités, la phase 2 sera axée sur le changement et la croissance. Les FC prévoient augmenter l'effectif de la Réserve de l'Armée de terre qui passerait de 16 100 à 17 300 au cours de l'année financière 2006–2007. Dans le contexte de la Stratégie de l'Armée de terre, les composantes de la Force régulière et de la Réserve subiront dans l'année qui vient d'énormes changements visant à rationaliser et à améliorer la mise sur pied des forces. Dans le cas de la Réserve de l'Armée de terre, cela signifiera une augmentation appréciable de ses responsabilités en matière de mise sur pied de forces, tant du point de vue des capacités supplémentaires, en fournissant des renforts, que du point de vue des capacités complémentaires, en fournissant des capacités propres que n'a pas la Force régulière, comme l'intervention en cas de menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, la coopération civilo-militaire et les opérations psychologiques). Les FC effectueront un examen du Tableau d'effectifs et de dotation de la Réserve de l'Armée de terre pour augmenter le nombre des effectifs dans les domaines où l'Armée de terre connaîtra vraisemblablement une croissance.

- c. Réserve aérienne.** La Réserve aérienne fait partie intégrante de la planification de la défense depuis la création de la Force aérienne. La Force aérienne a intégré les hommes et les femmes hautement qualifiés de la Réserve aérienne dans des unités de la Force totale relevant d'une unique chaîne de commandement qui appuie tous les aspects des opérations de la Force aérienne. À l'heure actuelle, l'effectif total de la Réserve aérienne se situe autour de 2 300 militaires de tous grades. La structure intégrée signifie que les réservistes de la Force aérienne sont prêts à appuyer les opérations quotidiennes des FC, en cas d'urgence et dans le cadre de la transformation. Les réservistes de la Force aérienne travaillent actuellement au Quartier général du Commandement Canada afin de contribuer à assurer l'intégration efficace des réservistes dans la nouvelle structure des FC.
- d. Réserve des communications.** La Réserve des communications a comme mandat de mettre sur pied des forces et de maintenir en puissance des éléments des systèmes d'information et de communication (CIS) aptes au combat ainsi que des éléments de soutien des opérations d'information (OI) afin de renforcer les opérations de déploiement et les missions stratégiques au pays et à l'étranger. La Réserve des communications a



créé tout récemment le groupe militaire professionnel (GPM) de chercheur en communications. La formation professionnelle commencera en 2006 à l'École de l'électronique et des communications des FC (EECF) de la Base des Forces canadiennes (BFC) Kingston. Le personnel principal appartenant à ce GPM travaillera dans des états-majors clés pour assurer de façon continue une surveillance et une orientation concernant son GPM. La Réserve des communications continuera de mettre l'accent sur les centres d'instruction centralisés que sont actuellement la BFC Kingston, pour l'instruction des GPM, et la BFC Shilo, pour l'instruction des recrues et la formation en leadership.

- e. **Réserve des services de santé.** La Réserve des services de santé participe activement aux programmes de soutien et de changement en cours au sein du Groupe des Services de santé des FC. Le Groupe assure le commandement et le contrôle de toutes les unités de la Réserve des services de santé. La Réserve des services de santé compte un effectif d'environ 1 200 personnes. Cet effectif est réparti en deux groupes fonctionnels : les unités de la Première réserve, qui s'appellent les unités de l'Ambulance de campagne, et le cadre de la Première réserve (CPR) des Services de santé des FC. Les unités de l'Ambulance de campagne enseignent à leur personnel à appuyer, renforcer et soutenir les éléments du Groupe des Services de santé des FC dans le cadre des opérations et à fournir des services de santé au Groupe-brigade du Canada auquel elles sont rattachées. Les membres des Services de santé, tout particulièrement les cliniciens, renforcent diverses organisations des Services de santé dans le cadre des opérations et dans les cliniques du Canada. Les priorités concernant la Réserve des services de santé pour l'année financière 2006-2007 sont les suivantes :
- **Plan de recrutement stratégique** – Ce document évolutif porte sur l'attrait et l'enrôlement de cliniciens civils qualifiés pour accroître les compétences cliniques au sein des Ambulances de campagne de la Réserve et pour augmenter le nombre des fournisseurs de services de santé dans le CPR des Services de santé, tant du point de vue de la formation que du point de vue opérationnel/de l'attribution des tâches.
 - **Instruction individuelle concernant l'ID SGPM des Services de santé** – Le cours élémentaire de la Force régulière destiné aux médecins militaires et aux infirmiers dans leur GPM a été modularisé pour permettre aux cliniciens de la Réserve de le suivre. Une méthode de formation progressive a été mise en place pour harmoniser les qualifications des techniciens médicaux de la Force régulière et de la Réserve, améliorant ainsi le niveau de la formation clinique et des soins prodigués par les techniciens médicaux de la Réserve. Ce cours modularisé débutera durant la période d'instruction d'été 2006.
- f. Les avocats militaires de la Réserve sont inscrits au **Cadre de la Première réserve (CPR) du JAG**. Ils sont employés en service de classe « A » et « B » pour exécuter des fonctions de procureur militaire, d'officier défenseur et de conseiller juridique militaire auprès des clients du JAG. Le JAG veille à l'administration de leur carrière.



Les chefs d'état-major des armées (forces maritimes, terrestres et aériennes) commandent leurs éléments de Réserve respectifs et le Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) contrôle la Réserve des communications. Le Directeur général (Services de santé) commande le personnel de la Réserve des services de santé et le Juge-avocat général dirige la Réserve des services juridiques.

L'un des grands défis de la Défense consistera à recruter un total de 10 000 réservistes comme le prévoit le Budget de 2006. De hauts représentants de la Première réserve travaillent avec l'équipe de transformation du Chef d'état-major de la Défense, qui continuera de s'assurer que la Réserve est prise en compte dans tous les aspects de la transformation.

Réserve supplémentaire

La Réserve supplémentaire se compose d'anciens militaires qui pourraient être rappelés en service en cas d'urgence. Les membres de la Réserve supplémentaire peuvent servir de façon bénévole, mais n'ont aucune tâche à exécuter, ni entraînement à subir, sauf s'ils sont en activité de service.

Cadre des instructeurs des cadets

Le Cadre des instructeurs des cadets se compose d'officiers responsables de la supervision, l'administration et l'instruction des cadets de manière à assurer leur sécurité et leur bien-être pendant qu'ils développent leur leadership, leur civisme, leur condition physique et leur intérêt pour les FC.

Rangers canadiens

Les Rangers canadiens assurent une présence militaire dans les endroits peu peuplés et les régions nordiques, côtières et isolées du Canada qui ne peuvent pas être desservies par d'autres éléments des FC. Ils ont pour tâche principale de participer au maintien de la souveraineté du Canada.

Leurs objectifs pour l'année financière 2006-2007 sont les suivants :

- o effectuer jusqu'à 30 Patrouilles de souveraineté des Rangers durant l'année conformément au plan de surveillance de la Force Opérationnelle Interarmées Nord (FOIN).
- o se doter de l'équipement et du personnel de soutien nécessaires et les maintenir pour former l'infrastructure d'une capacité de réaction rapide destinée à la FOIN conformément au plan d'opération de campagne. Cette structure de soutien doit être capable de se déployer dans un délai de 24 heures et de demeurer sur le terrain pendant 4 jours.
- o effectuer au moins une patrouille de souveraineté renforcée dans une zone sensible de l'Archipel arctique, conformément au plan de surveillance de la FOIN.



- o exécuter des patrouilles de sécurité dans le cadre du Système d'alerte du Nord;
- o à condition d'avoir les ressources humaines appropriées, porter à 60 le nombre total des patrouilles des Rangers dans la zone de responsabilité de la FOIN et à 34 le nombre des patrouilles des Rangers juniors canadiens.

Initiatives actuelles de la Réserve

Conseil de liaison des Forces canadiennes

Actuellement, les réservistes constituent 13 p. 100 de l'effectif du MDN déployé à l'étranger, dont 1 militaire sur 7 en Afghanistan. Le projet de transformation des FC ainsi que les engagements prévus à l'égard des opérations internationales laissent croire que ce taux de participation des réservistes va se maintenir, sinon s'accroître, avec l'adoption du Système intégré de gestion de l'état de préparation.

Le Canada ne s'étant doté d'aucune protection légiférée des emplois pour le service volontaire, les 45 p. 100 de réservistes qui ont un emploi civil et les 40 p. 100 qui sont étudiants doivent compter sur un appui volontaire de leur employeur ou de leur établissement d'enseignement pour accomplir leurs fonctions militaires.

Le Conseil de liaison des Forces canadiennes (CLFC) cherche à obtenir un appui accru de la part des dirigeants des organismes canadiens afin que les réservistes bénéficient d'une plus grande disponibilité pour participer à l'instruction et aux opérations. Grâce aux visites militaires accompagnées, aux activités d'appui des employeurs des unités locales, à la participation d'organismes communautaires et professionnels ainsi qu'aux activités liées au programme de prix et de reconnaissance visant à récompenser les employeurs, le CLFC réussit à sensibiliser un grand nombre d'employeurs et d'établissements d'enseignement afin d'obtenir au nom des réservistes des congés d'emploi ou d'études.

o Projet de modernisation de la pension des FC

Le Projet de modernisation de la pension des FC a été lancé dans le but de moderniser les mécanismes de pension des membres de la Force régulière et de la Réserve. L'approbation a été obtenue par voie législative à la fin de 2004 et le cadre de réglementation est en cours d'élaboration. Le Projet de modernisation de la pension des FC sera mis en œuvre en mars 2007.



Effectif visé de la Réserve

Le tableau suivant fait état de la croissance prévue au sein de la Réserve au cours des trois prochaines années.

Force de la Réserve	Effectifs réels 2005-2006	Effectifs visés 2006-2007	Effectifs prévus 2007-2008	Effectifs prévus 2008-2009	Effectifs prévus 2009-2010
Première Réserve ^{1, 2 & 3}	23 902	25 140	26 378	27 585	28 792 ⁴
Rés. Supplémentaire ⁵	40 000	32 376	N/A	N/A	N/A
CIC ⁶	7 050	7 482	7 500	7 500	7 500
Rangers canadiens ^{6 & 7}	4 179	4 205	4 365	4 525	4 685 ⁸
Total	76 862	69 668	38 999	39 187	39 327

Source: DFPPC, CPM et C Rés et Cad

Notes:

1. La hausse du nombre des effectifs prévus est attribuable aux 3 000 nouveaux réservistes de la Première réserve annoncés dans le budget de 2005. La phase II de la RRFT prévoit faire passer l'effectif de la Réserve de l'Armée terre de 14 500 à 16 000 entre 2003 et 2005, soit une hausse de 750 réservistes par année, et de 16 000 à 17 250 entre 2005 et 2010, soit une augmentation de 1 500. Les 250 réservistes qui restent seront affectés à la Rés Comm et à d'autres unités de la Première réserve.
2. L'établissement des rapports, la planification et les affectations de la Première réserve seront fondés sur la moyenne des effectifs rémunérés établie à partir des rapports fournis mensuellement par le DFECs.
3. La Réserve des Services de santé connaît une croissance grâce au projet Rx2000
4. La moyenne des effectifs rémunérés de la Première réserve est prévue se stabiliser à 30 000 à partir de l'année financière 2010–2011.
5. L'effectif de la Réserve supplémentaire ne peut être prévu de façon raisonnablement précise puisqu'il s'agit d'une liste d'attente qui varie considérablement en fonction de l'attrition et des affectations au sein des FC. Source : CPM
6. Sources : Les chiffres concernant l'effectif réel du CIC et des Rangers canadiens pour l'année financière 2005-2006 ont été fournis par le Chef – Réserves et cadets; ceux concernant l'effectif visé et l'effectif prévu ont été fournis par le DFPCP.
7. Les Rangers canadiens seront sous le commandement du CEMAT à compter d'octobre 2006.
8. Les Rangers canadiens atteindront 5 000 membres d'ici l'année financière 2011–2012.

Ressources humaines : Civils

Le MDN doit attirer le bon nombre et le bon agencement d'effectifs motivés et qualifiés, et ce, rapidement pour répondre aux besoins croissants de la Défense. La Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils) a dégagé les enjeux et priorités suivants des ressources humaines civiles pour l'année financière 2006–2007 :

- o mise en œuvre de la Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP);
- o incidence de la Transformation des FC sur les civils et restructuration potentielle;
- o recrutement et dotation;
- o stratégies de maintien des effectifs;
- o technologie.



- **Mise en œuvre de la LMFP**

Le Ministère se concentrera sur les activités décrites ci-après pour mettre en œuvre la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP).

- o Élaborer et mettre en œuvre un programme ministériel de dotation respectant l'EE en vertu de la nouvelle LEFP.
- o Mettre en œuvre, dès le 1^{er} avril 2006, la clause ajoutée à la LEFP par la *Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes* et qui permet aux ministères d'inclure les membres des FC dans les processus de nomination interne annoncée dans la mesure où ils satisfont aux critères des autres zones de sélection, et, en outre, la décision du MDN d'inclure dans tous ses processus de nomination interne annoncée les membres de la Force régulière des FC ainsi que les membres de la Réserve qui, au moment de l'appel de candidatures, sont en service de classe B ou C depuis plus de 180 jours.
- o Élaborer un cadre d'embauche et d'emploi du personnel civil lors d'opérations internationales.
- o Intégrer la planification des RH et la planification des activités. La nouvelle LEFP souligne l'importance de la planification des RH comme fondement à l'appui du recrutement et de la dotation. Au cours de l'année financière 2006–2007, le MDN exigera de la haute direction qu'elle présente des plans de RH à l'appui de ses plans d'activités; qu'elle élabore des stratégies de recrutement et de dotation afin de régler les problèmes de planification des RH et de cerner l'incidence sur les RH lors de l'étape de planification des projets d'immobilisations à long terme.

- **Répercussions de la Transformation des FC et d'une restructuration potentielle sur les civils**

La Transformation des FC, la restructuration et la réorganisation donneront lieu à des changements dans l'effectif civil. Actuellement, l'ampleur et la nature de ces changements font encore l'objet d'études. Il est cependant certain que l'expansion de la force, les projets de maintenance et de réfection à grande échelle, les réorganisations et une certaine évolution vers le secteur civil imposeront un lourd fardeau au recrutement de la fonction publique déjà pressé de toutes parts. La restructuration des FC devrait faire ressortir un potentiel d'évolution vers le secteur civil de postes militaires, en plus de désigner les groupes spécialisés pouvant combler ces postes. Parallèlement, l'intégration plus étroite de l'effectif civil aux structures des FC afin de garantir une utilisation optimale des compétences et de l'expérience deviendra un besoin de plus en plus pressant en vue de libérer les ressources militaires pour les opérations de déploiement. Les activités prévues pour l'année financière 2006–2007 sont notamment les suivantes :

- o examen d'une fonction de soutien des RH-Civ et d'une orientation de sa structure à l'appui de l'exécution des opérations des FC tout en assurant des fonctions de prestation des services des RH plus vastes.



- o soutenir la création et la mise sur pied de nouvelles organisations et de nouveaux commandements.

- ***Recrutement et dotation***

Les répercussions sur l'effectif d'une population vieillissante et d'un bassin de main-d'œuvre plus diversifiée, l'instauration de la Composante du Cadre de responsabilisation de gestion liée aux personnes, la Transformation des FC, les activités ministérielles de dotation d'appoint et les changements découlant de la LEFP exigeront des efforts supplémentaires afin de recruter et de maintenir en poste un personnel qualifié au sein de l'organisation.

Le MDN continue de connaître des pénuries d'effectifs et des problèmes de recrutement en ce qui concerne les groupes Manœuvres et hommes de métier (GL), Achats et approvisionnements (PG), Réparation des navires (SR), Gestion des systèmes d'ordinateurs (CS), Génie et arpentage (EN) et Officiers de navire (SO). Au cours de l'année financière 2006–2007, l'on portera une attention particulière à fournir un appui constant à l'activité de dotation d'appoint des RH relativement au roulement du personnel civil et à la croissance. On assurera aussi un appui indéfectible en vue du maintien d'une plus grande population civile découlant de la dotation d'appoint.

Recrutement

La Défense élaborera une stratégie visant à dégager des tactiques particulières permettant de combler les lacunes du recrutement. La nouvelle stratégie sera orientée sur le besoin cerné lors de l'évaluation fonctionnelle de 2005–2006, soit de recruter plus de 3 000 employés civils à l'échelle du Ministère.

Programmes de stage

Le MDN procède à l'examen des programmes de stage afin de cerner les enjeux, les exigences de la clientèle et les taux de réussite. Pour l'année financière 2006–2007, l'objectif consiste à présenter un cadre de stage de niveau national et une politique renouvelée, ce qui comprendra des programmes adaptés aux besoins particuliers du MDN et l'amélioration de notre capacité à attirer des employés dans les groupes professionnels critiques.

Les principales activités de l'année financière 2006–2007, dont la priorité ira au groupe des GL, seront les suivantes :

- o une politique et un programme nationaux révisés qui régleront les incohérences et les problèmes actuels en matière de dotation, de classification, de rémunération, d'apprentissage et de perfectionnement;
- o de meilleurs partenariats avec tous les échelons de gouvernement, ainsi qu'avec les établissements d'enseignement.



Le gros de la croissance de l'effectif civil est lié aux stages dans les groupes réparation des navires, manœuvres et hommes de métier, chauffage et pompiers. Le MDN aura fortement recours aux stages pour combler les besoins en recrutement dans ces groupes, où la demande devrait s'accroître jusqu'en 2012 en raison d'une intensification du taux de retraite.

Renouvellement de la classification

Les travaux avancent relativement à l'analyse de rentabilisation et à la proposition de politique visant le passage à un environnement de descriptions de travail génériques au cours des cinq prochaines années. En parallèle, on élabore un important énoncé des besoins en version électronique afin de cerner ceux-ci et de faciliter l'amélioration continue des outils et des procédés, dont les dossiers de poste en version électronique et un nouveau moyen de gérer les besoins de l'organisation et de l'effectif.

- ***Stratégies de maintien des effectifs***

Programme de développement du leadership (PDL)

Lancé en septembre 2005, le PDL est un projet pilote accéléré de deux ans en leadership qui donne aux candidats la possibilité d'élargir leur expérience de travail grâce à des affectations ministérielles et à de la formation. L'objectif est de préparer les employés du groupe de relève des EX (EX moins 1) en vue de concours pour des postes de EX-01.

En raison des changements portés aux programmes de perfectionnement en leadership de la fonction publique qui sont entrés en vigueur en avril 2006, le MDN :

- o examinera son programme actuel afin d'équilibrer les fonctions du CAP et du PDL relativement à la planification de la relève au sein du Ministère;
- o continuera d'appuyer pleinement les participants déjà inscrits au CAP jusqu'à ce qu'ils aient terminé, et ce, dans le but de retenir au moins 50 p. 100 d'entre eux au MDN.

Promotion du mieux-être des employés

Le Cadre de mieux-être pour les employés civils englobe un ensemble de programmes portant sur la santé des employés civils, y compris le Programme d'aide aux employés (PAE), les Primes et reconnaissances, ainsi que le processus de Planification et examen du rendement du personnel civil (PERPC).

Les principales activités de l'année financière 2006–2007 sont notamment les suivantes :

- o organiser et tenir une cérémonie nationale des Primes et reconnaissances;
- o tenir un symposium national (bisannuel) du PAE;
- o améliorer les communications du PAE;



- o poursuivre l'élaboration d'une stratégie ministérielle de maintien des effectifs.

Apprentissage

Le Programme d'appui à l'éducation des civils de la Défense nationale (autrefois appelé le Programme ministériel de bourses d'études) fait la promotion de l'éducation permanente, ainsi que du perfectionnement professionnel et de la mobilité. La Défense remet un minimum de huit bourses par année aux employés du MDN nommés pour une période indéterminée en vue de l'obtention d'un grade universitaire, d'un diplôme, d'un certificat ou d'un agrément grâce à des études à plein temps à un établissement d'enseignement canadien reconnu. Cette aide financière est accordée pour une année d'études.

Tout au long de l'année de planification, le MDN :

- o procédera à une étude d'évaluation afin de cerner l'incidence du programme sur les récipiendaires, sur leur unité de travail et sur l'organisation en général;
- o maximisera les possibilités d'apprentissage offertes par l'École de la fonction publique et, grâce à l'apprentissage en ligne, assurera la souplesse financière voulue pour les activités d'apprentissage correspondant aux priorités ministérielles du MDN;
- o misera sur la nouvelle Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement pour régler les problèmes d'apprentissage soulignés dans les plans des RH de la haute direction.

• *Technologie*

La qualité des plans des RH et des renseignements statistiques connexes dépend de l'exactitude des données sur le personnel et les postes figurant au Système de gestion des ressources humaines (SGRH). À cette fin, le MDN se concentrera sur la mise à jour du système, y compris le nettoyage des données et les corrections à apporter aux renseignements relatifs à l'organisation et à l'effectif, sur la formation des utilisateurs du SGRH afin de garantir qu'ils comprennent bien le système et les procédés administratifs connexes, et sur le contrôle constant du système afin de détecter les erreurs de données et d'apporter les correctifs.

La mise à niveau du logiciel du SGRH à la version 8.9 offrira un environnement libre-service nécessitant l'entrée de nouveaux documents de référence et de procédés administratifs remaniés. La mise en œuvre du SGRH 8.9 permettra à la clientèle d'effectuer plus souvent des transactions en libre-service grâce à des conseils stratégiques prodigués par les agents des RH.

Au cours de l'année financière 2006–2007, le MDN s'acquittera des tâches suivantes :

- o veiller à ce qu'on réalise des progrès considérables en ce qui concerne la transition du SGRH à la version 8.9, qui devrait être le moteur de l'amélioration de la prestation des services des RH civiles.



- o étendre la portée du projet-pilote de libre-service.

- ***Initiative mixte militaire/civile***

Apprentissage et perfectionnement professionnel

Le Réseau d'apprentissage de la Défense (**RAD**) offre un réseau d'apprentissage complet auquel peuvent accéder tous les membres des FC et tout le personnel civil. Les principales composantes actuelles sont les 15 centres d'apprentissage et de carrière (CAC) installés stratégiquement dans des bases et des escadres des FC choisies; une plate-forme de gestion de l'apprentissage (PFGA) commerciale; un Centre d'excellence national doté d'un laboratoire d'essais pouvant servir d'installation de soutien en service.

La mise en œuvre intégrale du RAD permettra de combler nombre de lacunes du système ministériel de formation et d'éducation, en plus de simplifier le processus de formation au sein du Ministère. Le réseau appuiera l'initiative de qualité de vie militaire et créera un milieu d'apprentissage continu au sein de l'Équipe de la Défense.

b. Moderniser et transformer les FC par le biais d'acquisitions d'immobilisations

Systèmes d'appui

Le besoin opérationnel constitue la considération primordiale sur laquelle s'appuie le choix de l'équipement destiné aux FC. L'importance de l'interopérabilité des FC avec leurs principaux alliés, particulièrement les États-Unis et l'alliance de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), continuera d'avoir un effet déterminant sur ce besoin et demeurera un enjeu majeur pour la Défense.

Afin de se saisir de l'important dossier de la modernisation et de la transformation que doivent subir le MDN et les FC, on a accordé la priorité aux projets qui contribueront à l'activité de programme « Mise sur pied et maintien en puissance de forces intégrées ». À mesure que les efforts en matière de transformation se préciseront, la liste des projets d'immobilisations pourrait subir des modifications. Celles-ci seront exposées dans le Rapport sur le rendement du ministère de la Défense nationale 2006-2007.

- ***Système de véhicules de soutien moyen (SVSM)***

Le projet de SVSM vise à moderniser le parc vieillissant des véhicules logistiques moyens à roues (VLMR). Le SVSM permettra d'offrir une plate-forme logistique d'unité intégrée; des services mobiles tels des cuisines de campagne, des ateliers et des installations médicales; des opérations de ravitaillement permettant de livrer renforts et fournitures. Le projet de SVSM assurera entre 2008 et 2012 les livraisons suivantes : jusqu'à 1 500 véhicules de modèle militaire réglementaire, plus toutes les options approuvées ultérieurement, un soutien logistique intégré et des modifications à l'infrastructure requises par les unités des forces en campagne en mission opérationnelle; jusqu'à 800 véhicules commerciaux de série



militarisés, plus toutes les options approuvées ultérieurement, pour la Force de réserve et les établissements de soutien de l'instruction; jusqu'à 1 000 troupes d'équipements spéciaux de véhicule, plus toutes les options approuvées ultérieurement, un soutien logistique intégré et des modifications requises à l'infrastructure; jusqu'à 300 remorques accompagnatrices pour la manutention des charges, plus toutes les options approuvées ultérieurement, et un soutien logistique intégré, à utiliser avec le modèle de système de manutention des charges acquis pour les forces opérationnelles.

L'étape d'identification du projet de SVSM a été approuvée le 24 octobre 2000. Le projet est arrivé au terme de l'étape de l'analyse des options. La Défense a évalué les options et a choisi une approche privilégiée. Le projet entamera donc l'étape de définition où la Défense adoptera une démarche concurrentielle pour choisir les solutions les plus rentables, en collaboration avec l'industrie. Conformément à la politique du Conseil du Trésor, la Défense privilégiera une solution en vente libre qui permet d'éviter le développement et de réduire les essais. L'approbation préliminaire de projet a été reçue le 22 juin, 2006. La capacité opérationnelle initiale est prévue pour juin 2009, et la capacité opérationnelle totale pour décembre 2011.

- ***Projet de capacité de transport aérien – Tactique (PCTA-T)***

Le Projet de capacité de transport aérien – Tactique fournira la capacité de transport aérien tactique nécessaire à la réalisation du mandat des Forces canadiennes en matière d'opérations nationales et internationales. Il permettra le transport dans des conditions météorologiques et des températures extrêmes à partir de terrains d'aviation non pavés, austères, non éclairés et dépourvus d'installations d'appui ainsi que le déplacement, n'importe où au monde, au-dessus de territoires hostiles posant une menace moyenne.

En une même période de vol de 14 heures, un équipage sera en mesure de transporter des charges utiles sur palettes à roues ou de l'OTAN de 8 165 kg sur une distance sans avitaillement de 4 630 km vers et depuis des pistes d'atterrissage non pavées courtes (914 m x 27 m) à une vitesse de croisière minimale égale ou supérieure à celle des aéronefs de transport tactique actuels des Forces canadiennes.

L'approbation préliminaire de projet a été reçue du Conseil du Trésor le 22 juin, 2006. Au moins 17 appareils, dont chacun satisfera aux normes canadiennes de navigabilité, doivent être acquis d'ici la date d'adjudication du marché, le premier de ces appareils devant être livré au plus tard 36 mois après l'adjudication et le dernier, au plus tard 60 mois après l'adjudication.

- ***Projet de capacité de transport aérien – Stratégique (PCTA-S)***

Le Projet de capacité de transport aérien – Stratégique fournira la capacité de transport aérien stratégique nécessaire à la réalisation du mandat des Forces canadiennes en matière d'opérations intérieures et internationales. Cette solution commerciale optimisera la capacité de transport aérien stratégique des Forces canadiennes et l'interopérabilité de celles-ci avec leurs alliés. Les Forces canadiennes pourront transporter par air des profils tactiques dans des



environnements hostiles et seront en mesure de déposer des chargements et des militaires directement dans le théâtre des opérations.

En une même période de vol de 14 heures, un équipage sera en mesure de transporter des charges utiles sur palette pour hélicoptère, à roues ou de l'OTAN de 39 000 kg sur une distance sans ravitaillement de 6 482 km vers et depuis des pistes d'atterrissage non pavées courtes (1 219 m x 27 m).

Le Conseil du Trésor a donné l'approbation définitive du projet le 22 juin, 2006. Au moins 4 appareils, dont chacun satisfera aux normes canadiennes de navigabilité, doivent être acquis d'ici la date d'adjudication du marché, le premier de ces appareils devant être livré au plus tard 18 mois après l'adjudication et le dernier, au plus tard 48 mois après l'adjudication.

- ***Hélicoptère de transport moyen à lourd (HELTML)***

Le projet d'hélicoptère de transport moyen à lourd vise à assurer le déplacement efficace et sécuritaire des soldats et du matériel des Forces canadiennes (FC) dans des milieux hostiles, que ce soit au pays ou à l'étranger, en vue d'appuyer les forces terrestres, les forces d'opérations spéciales ainsi que les forces amphibies.

L'hélicoptère de transport moyen à lourd pourra accommoder jusqu'à 30 soldats avec leur équipement de combat complet ou un obusier de campagne léger et le matériel connexe sur un rayon d'opération d'au moins 100 km, à une température de 35 degrés Celsius (95 degrés Fahrenheit) et à une altitude de 1 220 mètres (4 000 pieds) au-dessus du niveau de la mer.

Le Conseil du Trésor a donné l'approbation préliminaire de projet le 22 juin, 2006. Les 16 hélicoptères seront certifiés conformément aux normes de certification aéronautiques reconnues par l'État à la date d'adjudication du marché. Le premier aéronef sera livré au plus tard 36 mois après la date de signature du contrat et le dernier sera livré au plus tard 60 mois après cette même date.

- ***Projet d'aéronef de recherche et de sauvetage à voilure fixe (FWSAR)***

Le but de ce projet consiste à remplacer le parc de FWSAR actuel par de nouveaux aéronefs à voilure fixe. Dix (10) *Hercules* CC130 et six (6) *Buffalo* CC115 ont été désignés en vue de la mise hors service s'inscrivant dans ce projet. Une option visant l'acquisition de quatre (4) autres aéronefs en vue du transport polyvalent dans le Nord, en remplacement de quatre (4) *Twin Otter* vieillissants est à l'étude. Ce projet est présentement à l'étape de pré-définition. Au cours de l'année financière 2006–2007, le Ministère préparera les documents nécessaires afin de poursuivre la prochaine étape.

- ***Navire de soutien interarmées (NSI)***

L'objectif premier du projet de navire de soutien interarmées (NSI) est de faire en sorte que la Marine canadienne maintienne le soutien logistique de son groupe opérationnel naval, tout en veillant à ce que les FC disposent d'une capacité suffisante de transport maritime



stratégique pour pouvoir déployer et soutenir des opérations conformes aux politiques gouvernementales. Cet objectif sera atteint grâce à l'acquisition d'articles remplaçant les pétroliers ravitailleurs d'escadre de la classe Protecteur actuels qui disposent d'une capacité de transport maritime ainsi que la capacité de soutenir les forces à terre.

Le projet se trouve maintenant à la phase de définition. On achève la rédaction d'une demande de propositions qui sera suivie, en 2006, par l'adjudication de deux contrats pour la définition. Le projet devrait obtenir l'approbation définitive à l'automne 2008.

- ***Projet d'ensemble de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance de la Force terrestre (ISTAR FT)***

Le projet ISTAR FC passera à l'étape de la mise en œuvre en 2006. Il servira à mettre à jour les capacités de commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR) grâce à la saisie et à la transmission rapides de renseignements. Le projet aidera aussi la Force terrestre à réaliser son concept de l'art de diriger avec l'aide de détecteurs.

Le premier aspect à concrétiser sera la capacité de communication par liaison de données, qui constituera le réseau de base numérique permettant le transfert des données de détecteur et la connaissance de la situation autour de la zone d'opération terrestre. Ce système reliera les détecteurs actuels et futurs de la Force terrestre, et il intégrera les renseignements issus des ressources interarmées et de coalition dans un environnement réseau où l'information et les connaissances sont mises en commun à tous les échelons de commandement. Cette approche accroîtra la qualité et la quantité des informations et des renseignements, ainsi, les commandants pourront prendre rapidement les décisions essentielles à la réussite.

Pour en savoir plus sur ce grand projet et sur les autres, visitez le site Web à l'adresse : http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/MCP_f.pdf

c. Optimiser l'utilisation des ressources

La Défense a entrepris plusieurs nouvelles initiatives visant à optimiser l'utilisation des ressources. Elles seront exécutées au long de l'année sur laquelle porte le présent rapport.

- o **Modèle de prévision des coûts stratégique.** Le Ministère a élaboré un modèle de prévision des coûts stratégique qui tient compte de tous les aspects de notre structure actuelle des forces, ainsi que du développement prévu des capacités. Cette base de données modélisera les coûts et la viabilité financière du développement de capacités futures. Il permettra aux planificateurs de la Défense de bien comprendre la totalité des engagements financiers et d'énoncer une stratégie en vue de leur réalisation. En outre, la prévision des coûts de la structure des forces favorisera la prise de décisions éclairées en vue de la transformation. L'objectif à long terme consiste à s'assurer que le processus du modèle de prévision des coûts est institutionnalisé et parfaitement intégré à la planification axée sur les capacités.



- o **Modèle de gestion stratégique des biens (MGSB).** Le MGSB a été élaboré par le MDN afin de calculer la valeur actuelle de l'ensemble de ses actifs à court terme et de faire ressortir les lacunes en matière de remplacement et de soutenabilité. Il permet au MDN de modéliser les coûts de remplacement et de soutien des biens (y compris les facteurs liés au personnel, à l'exploitation et à l'entretien) et, de ce fait, de prévoir approximativement le financement nécessaire. Il permet également au MDN de montrer le coût élevé de maintien d'équipement ayant largement dépassé sa durée de vie utile. Une fois pleinement développé, le MGSB sera l'un des outils d'aide à la prise de décisions financières qui contribuera à déterminer le meilleur moment pour commencer à remplacer un bien.
- o **Renforcer la gestion financière au Ministère grâce à l'amélioration des rapports financiers existants.** Pour s'acquitter de cet engagement, le Ministère continuera d'améliorer l'état financier de la direction qui est publié tous les trimestres afin de donner aux cadres du MDN un aperçu du budget ministériel. Le rapport comprend présentement trois sections : la posture et la situation financières; la situation des engagements; les mesures du rendement financier. L'objectif de ce rapport est de présenter aux cadres des renseignements complets et exacts en matière de gestion financière, conformément aux principes de comptabilité acceptés en vue d'améliorer la prise de décisions.
- o **Mesures du rendement.** Dans le cadre du Tableau de bord prospectif, la Défense met au point des indicateurs financiers visant à mesurer le rendement de l'affectation et de l'utilisation des ressources financières. Les ratios mesureront les montants affectés à la maintenance des biens d'équipement et de l'infrastructure afin d'améliorer les prises de décisions concernant l'acquisition et l'aliénation des biens. L'on crée aussi des mesures permettant de déterminer l'efficacité de la gestion du cycle de vie des biens d'équipement.
- o **Liens financiers internationaux.** La Défense a entretenu des contacts avec des collègues agents financiers supérieurs (AFS) du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les échanges se sont concentrés sur les leçons retenues dans le contexte de la comptabilité d'exercice, de la fonction de contrôleur, des services communs et de la gestion des risques. L'on planifie une ronde de discussions semblable avec des alliés européens de l'OTAN choisis, dans le but d'élargir l'expérience des AFS dans les domaines susmentionnés. L'on envisage aussi la possibilité que le Canada soit l'hôte d'un colloque des AFS de la défense au début de 2007.

La Défense est en faveur d'une utilisation équilibrée, efficace et efficiente des ressources compte tenu de ses besoins stratégiques fondés sur les capacités et conformément aux normes du gouvernement canadien. Au cours de l'année financière 2006-2007, la Défense continuera d'optimiser son utilisation des ressources par les moyens suivants :

- o surveiller les résultats des dépenses par rapport aux prévisions;



- o veiller à ce que les ressources soient affectées et réaffectées en fonction des priorités stratégiques, des initiatives de transformation et des besoins en capacités;
- o s'assurer que les programmes d'immobilisations (équipement, infrastructure et GI/TI) sont liés à des priorités stratégiques, des initiatives de transformation et des besoins en capacités indiqués dans un plan d'investissement à long terme, et veiller à ce qu'ils comprennent des stratégies de dessaisissement, de gestion du cycle de vie et de gestion des risques – l'efficacité de la prestation d'un programme d'immobilisations est suivie à l'aide d'un plan d'investissement à long terme.

Contrôler l'utilisation des ressources

L'efficacité avec laquelle la Défense utilise ses ressources sera évaluée grâce au Cadre de mesure du rendement (CMR). Les quatre indicateurs décrits ci-après permettront de suivre le rendement.

- ***Investissement équilibré***

Le Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) et le Sous-ministre adjoint (Politique) co-dirigent une initiative portant sur la préparation d'un Plan des capacités de la Défense exhaustif qui présente en détail les investissements prévus aux cours des années à venir à l'appui de la transformation.

- ***Biens immobilisés***

Le MDN continue de veiller à ce que ses biens immobilisés (c.-à-d. les biens immobiliers, l'équipement militaire, etc.) et ses stocks (c.-à-d. les biens réparables et renouvelables) soient répertoriés et comptabilisés conformément à tous les principes de la comptabilité d'exercice. La Défense a entrepris une initiative majeure en vue d'examiner et de renforcer son cadre de contrôle financier ministériel dans le but de respecter l'objectif du gouvernement consistant à vérifier les états financiers, en commençant avec ceux de 2008-2009.

Au cours de l'année financière 2006–2007, la Défense continuera de veiller à ce que l'information sur l'inventaire détenu par les entrepreneurs, qui est cataloguée dans le Système d'approvisionnement des Forces canadiennes (SAFC), soit exacte et complète. Le bureau du Projet d'optimisation de l'acquisition et du soutien du matériel dresse l'inventaire sur place avec six entrepreneurs, et il continuera d'examiner les autres sites des entrepreneurs en vertu d'un échéancier qui reste à déterminer.

- ***Gestion des matériels***

Au cours de l'année financière 2005–2006, la Défense a établi la comptabilité d'exercice pour les pièces de rechange réparables conservées dans les comptes clients de l'approvisionnement. En conséquence, la Défense réévaluera sa politique de comptabilisation de ces pièces afin d'inscrire la valeur exacte des pièces réparables dans les états à venir. Parallèlement, la Défense devra prendre en charge l'incidence de tout changement de la façon dont certains biens, comme les immobilisations autonomes et l'équipement



excédentaire, sont capitalisés dans le Système d'information – Soutien et acquisition du matériel (SISAM).

- **Biens immobiliers : Infrastructure**

Le portefeuille des biens immobiliers du MDN et des FC réunit principalement des biens immobiliers nationaux détenus et des biens internationaux loués, ce qui hisse le MDN au rang des plus importants détenteurs de biens immobiliers du gouvernement du Canada. En superficie, la Défense nationale possède quelque 33 p. 100 de l'ensemble des immeubles du gouvernement fédéral et 7 p. 100 des terres fédérales. La Défense nationale est le plus important propriétaire immobilier par nombre de bâtiments du gouvernement fédéral, car elle détient près de 44 p. 100 du Répertoire des biens immobiliers fédéraux⁶. Le MDN et les FC détiennent 20 bases/escadres (deux de la Marine, huit de l'Armée de terre, neuf de la Force aérienne et une servant à l'instruction) et possèdent des installations militaires dans toutes les provinces et territoires, soit dans 290 villes ou municipalités canadiennes. La valeur de remplacement totale des terrains, bâtiments et installations du MDN, y compris les logements, est estimée à 21,3 milliards de dollars. La responsabilité inhérente à la gestion de biens immobiliers de cette ampleur, dont plusieurs sites à valeur patrimoniale, a imposé de fortes demandes à la capacité de maintien en puissance de la Défense.

Au cours de l'année financière 2006–2007, le MDN :

- o élaborera la Stratégie relative aux biens immobiliers comme élément central du Cadre de gestion des biens immobiliers; cette stratégie à long terme permettra au MDN de s'assurer que les biens immobiliers dont il dispose peuvent soutenir adéquatement les capacités de défense actuelles et futures; la stratégie fournira une orientation et des objectifs stratégiques servant à guider les activités associées aux biens immobiliers et à canaliser les efforts vers une vision commune à l'ensemble du Ministère ainsi qu'à gérer les biens en tant que portefeuille national;
- o continuera à travailler au plan de réfection du champ de tir et du secteur d'entraînement de la BFC Gagetown qui servira de modèle à l'élaboration d'un système de gestion des champs de tir et des secteurs d'entraînement de l'Armée de terre tirant parti des leçons retenues et des recommandations du Plan de gestion durable;
- o mettra en place un programme de gestion d'anciens sites contenant des munitions explosives non explosées (UXO) afin de recenser les sites à traiter et de déterminer les mesures d'atténuation des risques qui permettront de réduire le danger de manière systématique et dans les meilleurs délais;
- o élaborera et mettra en œuvre un plan et une stratégie d'information pluriannuels et intégrés pour l'IE; le plan inclura la Planification des ressources de l'organisation (PRO) du Ministère, le dépôt des données ministérielles, les systèmes relatifs à la

⁶ Selon les données du Répertoire des biens immobiliers fédéraux en date de décembre 2004



géomatique et à l'espace ainsi que toutes les activités d'IE associées aux processus de gestion des finances, des RH et du matériel; en outre, le plan permettra d'établir un lien avec des partenaires externes comme Construction de Défense Canada et d'autres ministères;

- o travaillera en étroite collaboration avec l'Agence de logement des Forces canadiennes afin de garantir que les besoins les plus pressants en matière de logement sont comblés de façon expéditive.

- ***Gestion des acquisitions et des contrats et gestion de projet***

La Défense établit de nouvelles normes ministérielles sur les procédures et la gestion financières, et elle renforce celles qui sont déjà en place, y compris les procédés d'approvisionnement et de passation de marchés. Le Comité de surveillance de la Défense en matière de contrats (CSDC) supervisera le cadre contractuel du MDN ainsi que les contrôles financiers et les pratiques connexes, et il veillera à ce qu'un cadre de gestion des risques financiers solide soit en place et qu'il fonctionne bien.

Par exemple, pour améliorer ses processus et ses pratiques en matière d'approvisionnement, la Défense travaille en étroite collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à son initiative de Réforme des acquisitions/Les prochaines étapes, et elle adopte des pratiques exemplaires à titre de pratiques courantes.

Au cours de l'année financière 2006–2007, le MDN mettra en œuvre ou poursuivra les initiatives d'approvisionnement suivantes par le biais des démarches décrites ci-après.

- o Rechercher une démarche de gestion optimisée des systèmes d'armes (GOSA) en matière de planification, où les exigences sont en général intégrées à des contrats de soutien à long terme. Cette démarche réduit le volume des activités de passation de marchés, ce qui permet de réduire les frais administratifs et incite l'industrie à investir et à collaborer. Le MDN met en œuvre six initiatives de GOSA portant notamment sur les CF-18, les CP-140, les CC-130 et les véhicules blindés légers à roues.
- o Mettre en œuvre plusieurs réformes dirigées par TPSGC, notamment :
 - ♦ les **Offres à commandes** : la Défense a exigé le recours aux offres à commandes pour 10 catégories de biens et de services et a considérablement réduit le délai d'exécution de l'approvisionnement, passant de plusieurs semaines à quelques jours. Le MDN appliquera cette démarche à davantage de catégories de biens et de services, en étroite collaboration avec TPSGC;
 - ♦ le **Conseil des biens et services et les Équipes des biens et services** chargées de 12 catégories : la Défense joue un rôle de premier plan dans le cadre de ces initiatives, grâce auxquelles les ministères participants acquerront des biens et des services par le biais d'offres à commande à l'échelle du gouvernement



ainsi que des arrangements en matière d'approvisionnement. Les économies d'échelle ainsi réalisées devraient réduire considérablement les prix, ce qui nous permettra d'économiser de l'argent;

- ◆ le **Marché en direct du gouvernement du Canada** : la Défense travaille avec TPSGC à l'élaboration de cette solution en matière d'approvisionnement en ligne, dans l'optique de l'intégrer aux systèmes de registre d'approvisionnement du MDN (SISAM et SAFC).
- o Participer aux examens des politiques du Conseil du Trésor. Le MDN appuiera et respectera les consignes du Conseil du Trésor relativement à l'examen et à la mise en oeuvre de nouvelles politiques dans les domaines d'approvisionnement simple et complexe, de gestion des matériels et de projet.
- o Participer à un comité consultatif afin de contribuer à l'élaboration du programme d'attestation et perfectionnement professionnels à l'intention du personnel affecté à l'approvisionnement et à la gestion des matériels.
- o Élaborer une stratégie et un cadre de formation ayant trait à l'acquisition et au soutien du matériel (ASM) au sein du MDN. La stratégie désignera les exigences en matière de formation en ASM; les comparera à la formation donnée présentement; envisagera de nouvelles exigences, dont celles liées à la nouvelle politique du Conseil du Trésor et au programme d'attestation et perfectionnement professionnels; élaborera un cadre de formation en ASM comportant un programme intégré de formation en ASM pour le MDN.

Le MDN mettra en oeuvre par étapes la stratégie et le cadre de formation en ASM. La première étape sera axée sur les besoins de formation en matière d'approvisionnement. À cette fin, on élabore un nouveau programme de formation du MDN à l'intention du Groupe Achats et approvisionnements. Le programme comprend les éléments décrits ci-après.

- o Programme d'attestation et perfectionnement professionnels (y compris la formation liée à la nouvelle politique du Conseil du Trésor en matière d'acquisitions et d'achats écologiques).
- o Formation en approvisionnement propre au MDN.
- o Formation portant sur le SAFC et le SISAM.
- o Formation en RH pour le personnel chargé des acquisitions.

La Défense mettra en oeuvre le programme de formation du Groupe Achats et approvisionnements d'ici la fin de l'année, ce qui servira de fondement aux prochaines étapes du cadre de formation en ASM, lequel comprendra des programmes de formation pour les gestionnaires de projet, les gestionnaires des



matériels, les ingénieurs, les gestionnaires du cycle de vie du matériel et d'autres personnes concernées.

- ***Processus de gestion de l'information et de la TI***

L'on a fait de grands pas dans le domaine de la gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) au sein du MDN et des FC depuis le dernier rapport présenté au Parlement. Le Comité de gestion de la Défense a avalisé une stratégie de GI, un plan stratégique de GI et un certain nombre d'importantes mesures de gestion visant à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'environnement de l'information du MDN et des FC. Ces mesures viennent élargir l'engagement ministériel visant l'adoption d'une démarche d'entreprise, sous la direction solide mais souple du Groupe de gestion de l'information.

Les principales caractéristiques des activités récentes et en cours dans le domaine de la GI/TI sont notamment les suivantes :

- o **Transformation de l'environnement du système de planification des ressources de l'entreprise (PRE).** Comme c'est le cas de bien des institutions publiques et privées, l'environnement de PRE du MDN et des FC comprend un certain nombre d'applications incompatibles et désynchronisées traitant éléments des ressources humaines, des finances, des matériels, de la logistique, etc. Étant donné que ces applications sont incompatibles, l'environnement dans son ensemble entraîne des coûts élevés d'exploitation et de gestion du cycle de vie, et il ne peut pas offrir de capacité intégrée de soutien décisionnel de haut niveau sans technologie d'Intégration onéreuse. Le MDN et les FC étudient la possibilité de transformer l'environnement de PRE en un seul progiciel de PRE intégré englobant toutes les fonctions essentielles et une capacité intégrée de soutien décisionnel de haut niveau. Les conclusions préliminaires sont que cette option est viable et qu'elle permettra de réaliser des économies à long terme en plus de faciliter l'amélioration du processus de transformation.
- o **Transformation de l'environnement militaire de commandement et contrôle (C2).** La situation de l'environnement militaire automatisé de C2 est semblable à celui de l'environnement de PRE — incompatibles et désynchronisées. Le MDN et les FC en sont aux premières étapes d'une étude du C2 visant à rationaliser et à améliorer l'efficacité et l'efficience de leur environnement de C2.
- o **Transformation de la prestation des services de GI/TI.** En prévision de la rationalisation à l'échelle du gouvernement de la prestation des services de GI/TI de base, le MDN et les FC ont commencé à chercher d'autres moyens d'assurer la prestation des services de GI/TI. Le projet en est à ses premiers balbutiements; mais il nous a mieux fait comprendre les activités et les coûts de cette fonction. La Défense s'attend à ce que ce projet jette les bases des efforts visant à rendre la prestation des services beaucoup plus efficace et efficiente, en harmonie avec les grands objectifs du gouvernement.



- o **Contrôle rationalisé des programmes.** Outre les initiatives principales susmentionnées, le MDN et les FC ont mis en place certaines mesures visant à améliorer la prestation des programmes, décrites ci-après.
 - ◆ **Amélioration de la formation en gestion financière des contrôleurs.** Le Groupe de GI a solidifié sa fonction intégrale de contrôleur et a mis en place un programme amélioré de formation en gestion financière à l'intention de tous les gestionnaires. Cela a permis de mieux comprendre les dépenses liées à la GI/TI et de mieux gérer les ressources.
 - ◆ **Amélioration de la réceptivité et du service à la clientèle.** Le Groupe de GI a créé une organisation unique chargée de la gestion des relations-clients afin d'améliorer le service à la clientèle et la réceptivité. L'organisation offrira à tous les intervenants du MDN et des FC un point de contact unique et accessible en ce qui concerne les préoccupations et les conseils liés à la GI/TI.
 - ◆ **Rationalisation du développement de logiciels.** La gouvernance de la GI/TI a été améliorée afin de réglementer le développement d'applications logicielles à l'échelle locale. L'enjeu consiste à imposer un degré de réglementation et de contrôle qui concilie le désir de l'organisation d'obtenir un programme efficient et efficace et celui du gestionnaire local d'employer et d'utiliser sans contrainte la GI/TI à son plein potentiel. À cette fin, le Comité de gestion de la Défense a exigé que le développement d'applications logicielles ne soit pas fait à l'échelle locale lorsqu'un projet national en cours ou prévu permettra d'obtenir les fonctionnalités voulues.



Exécution des opérations

Résultat stratégique : Réussite des missions de contribution à la paix, à la sécurité et à la stabilité nationales et internationales

Activités de programme: Exécution des opérations — Dépenses prévues 2006-2007				
Ressources	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	\$1 784 654	\$1 974 706	\$1 833 616	\$1 868 973
dépenses d'immobilisations (en milliers) (sont compris dans les dépenses ministérielles)	\$143 159	\$181 778	\$194 770	\$197 725
Ressources humaines militaires (ETP)	5 600	5 600	5 600	5 600
Ressources humaines civils (ETP)	2 243	2 355	2 473	2 596

Source: Sous-ministre adjoint (Finance et Services du Ministère), Chef du personnel militaire et Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils)

Afin de mener efficacement des opérations au pays et à l'étranger, la Défense doit compter sur des forces maritimes, terrestres et aériennes efficaces et professionnelles et sur l'appui de nombreux partenaires et organismes. L'éventail des activités comporte les opérations internationales menées en collaboration avec l'OTAN et l'ONU, les opérations continentales du NORAD et les opérations nationales, comme la surveillance et le contrôle du territoire canadien.

Connaissance permanente de la situation

Les FC doivent former une structure et un système unifiés de commandement national aptes à intégrer un réseau commun d'information et du renseignement, ainsi que des normes et des procédures unifiées et accroître et améliorer leur capacité de fusionner l'information et les données du renseignement afin de mieux évaluer de grandes quantités de données à l'appui des décisions de l'état-major et du gouvernement. En l'absence d'une telle structure et d'un tel système, la capacité des FC d'assurer avec succès le commandement des opérations du niveau stratégique au niveau tactique sera compromise.

- **Capacité de fusion de l'information et du renseignement interarmées (CFIRI)**

Afin de se doter d'un Commandement de la force interarmées (CFI), la Défense a établi le Projet de capacité de fusion de l'information et du renseignement interarmées (CFIRI). Le CFI fournira aux commandants et aux décideurs, à tous les niveaux, des informations opérationnelles à jour, pertinentes et fusionnées à l'appui de leur connaissance partagée de la situation. Cette capacité de fusion globale comprendra un réseau fédéré de nœuds de fusion, chaque nœud contribuant volontairement au cadre d'information collaborateur en usage à tous les niveaux. Le CFI prévue permettra de regrouper, d'harmoniser et de renforcer les capacités existantes à l'échelle des FC (comme les nœuds de fusion et les centres des opérations actuels), de reconnaître la nécessité d'avoir un nœud principal pour garantir



l'interopérabilité et la normalisation et d'interconnecter les gens et les processus qui ajoutent de la valeur à un environnement théoriquement réseauté. Le résultat visé du projet CFIRI, c'est la mise sur pied en 2009 du Centre national de fusionnement de données (NFC) dans la région de la capitale nationale. Le NFC centralisera et regroupera des partenaires critiques en matière de fusion (militaires et non militaires) dans une seule infrastructure. De concert avec d'autres collaborateurs, le NFC desservira tous les niveaux de commandement en assurant un service de transmission du savoir qui favorisera une meilleure et permanente connaissance de la situation.

- ***Centre de la sécurité des télécommunications (CST)***

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) joue un rôle déterminant puisqu'il s'adapte au contexte de sécurité qui évolue, fait la promotion des relations de sécurité et les améliore, fait la promotion de la capacité en matière de renseignement de défense et appuie le programme de capacité de commandement et contrôle par les démarches suivantes :

- analyser l'information dans le cadre de l'infrastructure d'information mondiale et s'en servir pour fournir des renseignements de l'étranger, conformément aux priorités du gouvernement en matière de renseignement.
- fournir des conseils, des directives et des services afin de prévoir et d'aider à détecter les cyberincidents, de minimiser les répercussions des incidents et de protéger l'information électronique ainsi que les infrastructures d'information qui sont essentielles au gouvernement.
- fournir une aide technique et opérationnelle aux organismes fédéraux d'application de la loi et de sécurité.
- mettre en œuvre un modèle opérationnel qui intègre davantage les opérations du renseignement d'origine électronique (SIGINT) du CST et du Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes (GOIFC), et ce, afin de mieux appuyer les activités des FC en campagne et à des fins nationales.

Les deux programmes suivants appuient ces initiatives.

Le programme de **SIGINT** du CST fournit rapidement des renseignements étrangers particuliers qui sont conformes aux exigences et aux priorités du gouvernement canadien. Ces renseignements servent aux indications et aux alertes, à l'élaboration de politiques, aux prises de décisions, ainsi qu'à l'évaluation quotidienne des capacités et des intentions de l'étranger. Au cours de l'année financière 2006–2007, les priorités du programme de SIGINT comprendront une augmentation de la qualité des produits et services en matière de SIGINT, la poursuite de l'intégration des services de SIGINT au GOIFC en vue d'une prestation en campagne et d'une amélioration des capacités techniques connexes.

Le **Programme de la sécurité de la technologie de l'information (TI)** du CST offre à la clientèle du gouvernement canadien le leadership et l'expertise techniques, des



conseils, des directives et des services liés à la protection de l'information ainsi que des systèmes d'information et des infrastructures. Dans le cadre de cette fonction, le CST fournit des services de consultation en sécurité de la TI de haut niveau; cerne les vulnérabilités et les menaces informatiques; aide à l'élaboration des politiques et des normes gouvernementales en matière sécurité de la TI. Les priorités du Programme de la sécurité de la TI pour l'année financière 2006–2007 consistent à augmenter les démarches de protection informatique afin d'aider à atténuer les risques qui guettent les systèmes essentiels du gouvernement canadien et de parrainer un programme de modernisation en cryptographie pour le compte du gouvernement.

Globalement, le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) élabore une stratégie en matière d'aménagement à moyen et à long terme et tentera d'obtenir le financement pour assurer la viabilité organisationnelle. Le CST a pour priorité en 2006-2007 de garantir que ses ressources sont bien orientées sur les activités de programmes nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'organisation, et il doit continuer de le faire conformément aux secteurs ciblés dans le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG).

Opérations menées au pays et sur le continent

Le Commandement Canada (COM Canada) exécutera des opérations au pays et sur le continent dans le but de déceler, d'empêcher, de prévenir, d'écarter et de vaincre les menaces et les agressions visant le Canada à l'intérieur de la zone de responsabilité du COM Canada.

Ces opérations seront extrêmement variées et iront de la simple fourniture de personnel et d'équipement, aux situations complexes de gestion des répercussions, à l'engagement de forces aptes au combat pour aider les autorités civiles à défendre le Canada. Les opérations menées au pays peuvent faire appel aux forces de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne, travaillant seules ou ensemble, et sont soit de routine soit de contingence.

En particulier, au sein du Commandement Canada, la Marine doit disposer, sur chaque côte, d'un « navire de garde » et d'un Centre des opérations interarmées interorganismes en activité 24 heures par jour, 7 jours par semaine. De même, l'Armée de terre se tiendra prête à exécuter des opérations au sol. Les Rangers canadiens vont, quant à eux, augmenter le nombre de leurs patrouilles nordiques. La Force aérienne continuera à surveiller et à contrôler les abords aériens et maritimes du pays en participant à des opérations du NORAD menées conjointement par les États-Unis et le Canada.

Les FC vont conserver leurs ressources de recherche et de sauvetage (SAR), à savoir les aéronefs à voilure fixe et à voilure tournante, aux niveaux de préparation voulus. Dans le cadre du projet d'aéronef de recherche et sauvetage à voilure fixe, on fera l'acquisition de nouveaux aéronefs pour remplacer la flotte des CC-115 *Buffalo* et la partie de la flotte des CC-130 Hercules utilisée actuellement pour la recherche et le sauvetage.

Les FC vont également continuer d'aider d'autres ministères et organismes (comme la Gendarmerie royale du Canada et Sécurité publique et Protection civile Canada), et d'autres



ordres de gouvernement dans des domaines comme les recherches au sol, les opérations de répression du trafic des stupéfiants, les secours en cas de catastrophe, les opérations d'application de la loi, la protection des pêches et de l'environnement ainsi que les événements officiels.

En ce qui concerne la défense du continent, le Commandement maritime (COMAR) poursuivra la mise sur pied du Centre des opérations interarmées interorganismes et la coordination de la réaction de la Marine aux menaces terroristes. Il prendra tout particulièrement les mesures suivantes pour appuyer le COM Canada :

- augmenter le nombre des patrouilles maritimes tout en maintenant, améliorant et renforçant les capacités d'intervention en cas d'urgence;
- continuer d'établir, de favoriser et d'élargir les liens opérationnels avec d'autres ministères ainsi qu'avec les commandements et les alliés voisins des FC dans le but d'améliorer la surveillance et la fusion de données de toutes sources dans la zone de responsabilité et d'intérêt du COMAR;
- effectuer une surveillance explicite et couverte et maintenir une présence dans presque toute l'AOR maritime, y compris la région arctique durant les exercices *Northern Deployment* (NORPLOY) en août 2006 et la région des Grands lacs durant le déploiement des navires de la classe Kingston dans cette région en juillet 2006.

Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN)

Un certain nombre de questions de sécurité dans l'Arctique ont été soulevées ces dernières années. L'intérêt soutenu à l'égard des réserves pétrolières et gazières de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie, la hausse des activités d'exploration du diamant et d'autres minerais et le fait qu'on perçoit l'Arctique canadien comme une zone vierge, tous ces facteurs ont contribué à une conscientisation vis-à-vis des perspectives commerciales dans le Nord. Cet intérêt et cette conscientisation accrus se sont traduits par un achalandage plus intense dans la région, le gros de la circulation provenant de pays étrangers. Pour aider à résoudre certaines de ces questions et faire valoir notre souveraineté dans le Nord, la Défense doit maintenir des capacités de surveillance, de présence et d'intervention dans la région.

- La FOIN mettra en œuvre un programme global de surveillance dans sa zone de responsabilité (AOR), et tout particulièrement dans les alentours de l'archipel Arctique et dans d'autres zones sensibles. Les opérations courantes de protection de la souveraineté comprendront au moins 200 patrouilles, y compris des patrouilles de Rangers, des opérations de souveraineté exécutées par l'Armée de terre, un déploiement arctique dans le cadre du cours de guerre en hiver - niveau avancé (CGH NA) et des patrouilles à bord de l'aéronef des FC *Aurora*.
- La FOIN envisage de mener trois grandes opérations intégrées interarmées par année visant principalement à renforcer l'interopérabilité interorganismes et à faire usage du soutien assuré par les FOI du Sud et les ressources nationales. Les trois opérations sont les suivantes :



- o **Extrême-Arctique.** Une patrouille de souveraineté annuelle prolongée et d'envergure, exécutée par les Rangers canadiens, se déroule dans un secteur inhabité de l'AOR, généralement en hiver, avec l'appui des FC et de quelques représentants d'autres ministères et d'organisations non gouvernementales.
- o **Arctique de l'Est.** Une opération annuelle menée durant la saison estivale de navigation et de pêche commerciale et faisant appel à au moins un navire de la Force opérationnelle interarmées (Atlantique) [FOIA], à des ressources aériennes et en communication, à des forces terrestres de la FOIN (Rangers) et, le cas échéant, à des sous-unités disponibles de l'Armée de terre du Sud. L'opération regroupe, entre autres, la Garde côtière canadienne, la GRC, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) du Nunavut, selon les besoins.
- o **Arctique de l'Ouest.** Une opération annuelle menée durant l'été au moment où il y a une importante activité commerciale et d'exploration. La banquise représente un obstacle de taille aux opérations navales canadiennes menées dans l'Arctique de l'Ouest, empêchant ainsi le déploiement d'un navire de combat. De plus petits navires de guerre, comme les canots pneumatiques à coque rigide, ainsi que des ressources aériennes et en communication, des forces terrestres de la FOIN (Rangers) et, le cas échéant, des sous-unités disponibles de l'Armée de terre sont déployés dans le cadre de cette opération, y compris des représentants d'autres ministères, comme la Garde côtière canadienne, la GRC, Citoyenneté et Immigration Canada, l'ASFC et l'OMU du Nunavut, selon les besoins.

Opérations menées à l'étranger

La sécurité au Canada commence essentiellement par la stabilité à l'étranger, et les Forces canadiennes ont un rôle important à jouer à l'échelle internationale.

Relevant directement du Chef d'état-major de la Défense, le commandant du COMFEC est responsable de l'exécution de toutes les opérations outre-mer, y compris les opérations de secours humanitaire, de soutien de la paix et de combat.

Sous le commandement du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), les FC appuieront diverses opérations internationales et demeureront prêtes à entreprendre les mesures suivantes :

- o déployer des forces partout dans le monde, à la demande du gouvernement, pour participer à des opérations de l'OTAN, de l'ONU ou de coalitions;



- o contribuer à la réalisation des engagements du Canada envers l'OTAN et l'ONU en disposant de forces maritimes, terrestres et aériennes capables d'intervenir rapidement face à des situations d'urgence internationales et à d'autres menaces pour la sécurité;
- o acheminer des fonds et du matériel de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à des projets de coopération civilo-militaire dans les théâtres d'opérations;
- o fournir une aide humanitaire et offrir des secours en cas de catastrophe au Canada et ailleurs dans le monde, une tâche qui pourrait consister notamment à aider les autorités civiles à assurer des secours humanitaires, à prodiguer des soins médicaux et à rétablir les infrastructures locales par l'intermédiaire de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, peut-être dans le cadre d'une force interarmées et interalliée internationale;
- o évacuer des Canadiens de pays étrangers menacés par un conflit imminent, en collaboration avec les forces militaires d'autres pays.

Les organisations aptes à se déployer sous la direction du COMFEC comprendront notamment :

L'**Équipe d'intervention en cas de catastrophe** (DART) qui continuera de fournir de l'aide humanitaire et des secours aux sinistrés dans le cadre de missions menées au pays et outre-mer, conformément aux directives reçues. Essentiellement, la DART comprend quatre éléments : soins médicaux primaires, épuration de l'eau, commandement et contrôle (C2) et soutien intégré capable d'inclure d'autres capacités existantes des Forces canadiennes. Le projet d'amélioration de la DART, qui devrait prendre fin au cours de l'année financière 2007-2008, vise à rendre plus flexible le concept de la DART en ajoutant plus d'équipement pour mieux répondre aux besoins en matière d'intervention en cas de catastrophe. Les leçons retenues dans le cadre des déploiements au Sri Lanka et au Pakistan serviront à déterminer les besoins en équipement.

Le **Commandement maritime** (COMAR) continuera de déployer des navires à l'appui des opérations internationales, notamment le 1^{er} Groupe de la Force navale permanente de réaction de l'OTAN (SNMG 1), à un rythme soutenu, tout en allant de l'avant avec l'interopérabilité et en cherchant des possibilités d'intégration avec les Forces navales des É.-U. Les Forces maritimes de l'Atlantique (FMAR[A]) s'acquitteront de l'engagement que le Canada a pris à l'égard de l'OTAN grâce aux déploiements des *NCSM Athabaskan* et *Iroquois* à l'appui du SNMG 1 en 2006. Elles demeureront également prêtes en vue de la phase d'attente du déploiement du SNMG 1 en juillet 2007.

Le **Commandement de la Force terrestre** (CFT) continuera de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces terrestres polyvalentes et aptes au combat afin de satisfaire aux objectifs de défense du Canada. À la demande du gouvernement afghan et en vertu d'un mandat des Nations Unis, le Canada dirige l'expansion de l'OTAN dans le sud de l'Afghanistan avec 2 300 soldats canadiens sur place. Tout en aidant le peuple afghan à reconstruire son pays, ces



militaires jouent un rôle de chef de file sur la scène mondiale et ils protègent le Canada contre le terrorisme.

Le CEMAT entend poursuivre énergiquement les activités d'expansion en vue d'améliorer le potentiel de mise sur pied des forces. Le CFT restera constitué de personnes et d'organisations qui s'adaptent aux contextes changeants, qui ont la faculté d'interopérabilité avec les autres éléments des FC et qui sont capables de diriger des effets terrestres intégrés.

Le **Commandement aérien** va demeurer en mesure de fournir une puissance de feu précise et de jouer un rôle dissuasif grâce à ses chasseurs CF-18 *Hornet* modernisés et armés de munitions à guidage de précision par satellite. Elle assurera le renseignement, la surveillance et la reconnaissance (RSR) par l'emploi coordonné de véhicules aériens sans pilote (UAV) et d'aéronefs de patrouille à long rayon d'action CP-140 *Aurora* modernisés. Des aéronefs de transport CC-130 *Hercules*, des hélicoptères CH-146 *Griffon* et de nouveaux hélicoptères moyens ou lourds dont le Canada doit faire l'acquisition dans les années qui viennent fourniront la mobilité tactique. Les patrouilleurs à long rayon d'action *Aurora* et les hélicoptères embarqués CH-124 *Sea King* continueront d'appuyer les opérations maritimes jusqu'à ce qu'on les remplace par les nouveaux hélicoptères CH-148 *Cyclone*, à compter de 2008.

S'appuyant sur l'expérience acquise en Afghanistan en 2004, la Force aérienne compte étendre l'emploi et les rôles des véhicules aériens sans pilote (UAV) tactiques. De nouvelles technologies ont permis d'améliorer les UAV au point qu'ils pourront accroître la capacité de la Défense en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance en s'ajoutant aux plates-formes de surveillance en usage. Un logiciel de reconnaissance automatisée d'objectifs aidera les opérateurs d'UAV à donner des indications à d'autres plates-formes, comme les aéronefs de patrouille à long rayon d'action *Aurora* modernisés. La Force aérienne continuera d'étudier d'autres technologies de surveillance, y compris les améliorations apportées au Système d'alerte du Nord et le remplacement des radars de contrôle tactique périmés.

Les coûts estimés associés aux opérations internationales des Forces canadiennes sont disponibles à la Section 3, Tableau 8.

Pour obtenir plus de renseignements sur les activités associées aux opérations auxquelles les FC participent actuellement, veuillez visiter le site http://www.forces.gc.ca/site/operations/current_ops_f.asp



Apporter une contribution au Canada et à la communauté internationale

Résultat stratégique : Assurer une bonne gouvernance et faire valoir l'identité et l'influence du Canada dans le monde

Activités de programme: Apporter une contribution au gouvernement du Canada et à la société Canadienne ainsi qu'à la communauté internationale conformément aux valeurs et aux intérêts canadiens — Dépenses prévues 2006-2007				
Ressources	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009
Dépenses du Ministère (en milliers de dollars)	\$892 421	\$928 019	\$946 222	\$983 184
Dépenses d'immobilisations (en milliers de dollars) (sont compris dans les dépenses ministérielles)	\$23 987	\$27 069	\$25 619	\$25 653
Ressources humaines militaires (ETP)	938	971	971	971
Ressources humaines civils (ETP)	1 376	1 444	1 517	1 592

Source: Sous-ministre adjoint (Finance et Services du Ministère), Chef du personnel militaire et Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils)

Cette troisième activité de programme appuie le gouvernement du Canada afin qu'il puisse assurer une bonne gouvernance et faire valoir l'identité et l'influence du Canada dans le monde. Elle comprend les trois sous-activités suivantes :

- fournir des conseils au gouvernement du Canada;
- apporter une contribution au gouvernement du Canada et à la société conformément aux valeurs et aux intérêts canadiens;
- contribuer à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada.

Fournir des conseils au gouvernement du Canada

Le MDN continuera à conseiller le gouvernement au sujet des politiques de la Défense et de la sécurité. Il fournira notamment des conseils sur la transformation des FC, y compris l'achat d'équipement et la modification de la structure des forces.

Conseils en matière de politique de défense et de sécurité

Partenariats stratégiques

La Défense ne peut travailler en vase clos. Favoriser la collaboration entre plusieurs organismes constitue donc une stratégie permettant d'obtenir de meilleurs résultats et assure la cohérence



politique à l'échelle gouvernementale, en plus d'offrir un processus permettant d'atteindre ces résultats.

Le MDN continuera de travailler étroitement avec d'autres ministères, surtout le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), pour renforcer les rapports quotidiens du personnel et de la haute direction et pour élaborer des recommandations stratégiques à l'intention du gouvernement afin de faire face aux crises domestiques et internationales. La collaboration permettra de garantir une plus forte cohésion et une plus grande efficacité opérationnelles et stratégiques.

Au pays, le Commandement Canada établira et maintiendra des liaisons opérationnelles avec d'autres ministères du gouvernement fédéral. Les commandants des forces opérationnelles régionales, qui sont chargés d'exécuter les missions du Commandement Canada à l'intérieur de leur zone de responsabilité opérationnelle (ZRO), établiront et maintiendront des liaisons avec les organismes fédéraux locaux, les ministères provinciaux et les forces policières provinciales.

Sur le plan international, une approche intégrée, associant diplomatie, défense et développement, s'avère la meilleure stratégie pour soutenir les États, y compris les États en déroute et les États défaillants, qui doivent composer avec une vaste gamme de problèmes reliés entre eux. La Défense collaborera de près avec d'autres ministères en Haïti, au Soudan et au Moyen-Orient, où la situation est en évolution, tout en maintenant ses liens permanents concernant l'Afghanistan. Elle travaillera en étroite collaboration aussi avec des représentants du MAECI et de l'ACDI présents dans le théâtre, accroissant ainsi la coopération diplomatique, la défense et le développement aux niveaux tactiques et stratégiques. Cette collaboration comprend l'échange de renseignements, s'il y a lieu, avec le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction mis sur pied par le MAECI.

Continuer de renforcer les ententes en matière de défense et de sécurité avec les États-Unis

La Défense continuera de travailler avec ses homologues américains pour améliorer la sécurité en Amérique du Nord. Le NORAD demeure un élément central de la relation canado-américaine en matière de défense. Grâce à sa collaboration avec MAECI, la Défense mettra en œuvre l'accord NORAD amélioré avec les États-Unis.

La Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis prendra de l'expansion pour inclure des représentants du NORAD, de Sécurité publique et Protection civile Canada et du Département de la Sécurité intérieure des États-Unis et des représentants du Mexique. Cette expansion permettra d'avoir une approche plus globale à l'égard des dossiers de la sécurité et de la défense de l'Amérique du Nord.

La Défense continuera d'apporter une contribution utile à l'infrastructure industrielle de défense nord-américaine et de participer également à d'autres initiatives concernant la sécurité continentale, y compris le Partenariat canado-américain pour la sécurité et la prospérité, dans le



cadre duquel elle appuiera, entre autres, les initiatives continentales visant la connaissance de la situation maritime.

Le MDN continuera de diriger la participation du Canada au groupe opérationnel d'experts de l'Initiative américaine de sécurité contre la prolifération. Il demeure déterminé également à jouer son rôle de partenaire nord-américain pour la sécurité grâce à son travail bilatéral avec les É.-U. et le Mexique.

De façon plus générale, le Canada maintiendra sa participation à la Conférence des ministres de la Défense des Amériques; conservera le soutien qu'il accorde à l'Organisation interaméricaine de défense et au Collège interaméricain de défense; poursuivra ses activités bilatérales aériennes, terrestres et américaines avec ses autres partenaires de l'hémisphère.

Forum sur la sécurité et la défense

Le Forum sur la sécurité et la défense vise à élaborer et à soutenir des compétences canadiennes solides relativement aux questions contemporaines de sécurité et de défense; à favoriser une discussion publique éclairée et à susciter les commentaires; à améliorer la communication entre le MDN, les FC et le milieu universitaire.

Conseils en matière de politique de défense et de sécurité militaire

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC)

RDDC, qui est une agence du MDN, soutient les opérations militaires par le développement et l'évaluation de technologies liées à la défense ainsi que d'équipement pouvant contribuer aux capacités actuelles et futures du Canada en matière de défense. Les scientifiques de RDDC analysent les nouvelles tendances, les concepts et les technologies en défense en vue d'une application potentielle aux tâches du MDN et des FC. Grâce à son programme de travaux de recherche attribués par contrat, RDDC engage l'industrie et les universités à divers programmes permettant au MDN de tirer parti de l'entière capacité du Canada en science et en technologie (S et T) consacrée à la défense et à la sécurité. RDDC mène aussi d'importantes activités de Recherche et Développement avec l'industrie canadienne et ses alliés afin de garantir que les FC sont un acheteur avisé et de favoriser des capacités industrielles canadiennes pouvant potentiellement assurer le soutien d'acquisitions.

RDDC est un leader canadien en stratégie d'innovation, et l'agence facilite la coopération entre d'autres ministères, organismes et conseils. Elle dirige des initiatives horizontales de S et T relevant de la sécurité publique et l'antiterrorisme ou elle y participe. L'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC), dirigée par RDDC, est l'une des réactions de la collectivité scientifique fédérale à ces enjeux.

RDDC travaille à mettre au point un « système de systèmes » intégré pour protéger les membres du personnel de la Défense contre les agents chimiques, biologiques,



radiologiques et nucléaires (CBRN), tout en optimisant leurs capacités à travailler face à de tels dangers lors d'opérations nationales et internationales.

RDDC fournit les résultats de ses initiatives de R et D aux responsables de divers projets immobiliers et autres qu'immobiliers afin de procurer au Canada une capacité défensive CBRN dans les domaines de la détection et de l'identification, de la décontamination, des avertissements et des rapports, de la protection individuelle et collective, de la gestion du risque et des contre-mesures médicales.

RDDC continuera de travailler avec les premiers intervenants militaires et civils qui sont susceptibles d'être appelés à contenir les menaces chimiques, biologiques ou radiologiques (CBR), au Centre de technologie antiterroriste (CTA) de Suffield (Alberta). Le CTA sert aussi de centre de référence médico-légale; il valide l'équipement et le matériel CBR, prodigue des conseils et donne de l'instruction à l'intention de la collectivité des premiers intervenants.

Contrôle des armements et sécurité contre la prolifération

La Défense demeure déterminée à réaliser les objectifs du Canada en matière de contrôle des armements et de la prolifération en collaboration étroite avec le MAECI. Elle cherchera à faire avancer les démarches entreprises par le Canada pour prévenir, retenir et renverser la prolifération des armes de destruction massive en participant sur l'Initiative de sécurité contre la prolifération (ISP) et en continuant d'apporter son soutien à la Convention sur les armes chimiques, à la Convention sur les armes biologiques et à toxines, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de même qu'au Programme de partenariat mondial du G8. La Défense interviendra dans les activités de réglementation de l'ONU des armes légères et de petits calibres, et s'emploiera à faire avancer la ratification du protocole sur les débris de guerre explosifs relatif à la Convention sur certaines armes classiques. En outre, la Défense continuera de fournir des conseils et des directives à la délégation permanente du Canada auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pendant la présidence du Canada au Forum pour la coopération en matière de sécurité, à l'automne 2006.

Les FC continueront de participer aux missions de contrôle et de vérification des armements à l'appui de Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, du Document de Vienne 1999 des négociations sur les mesures de confiance et de sécurité, l'Accord de paix de Dayton, le Traité Ciel ouvert, les programmes des armes légères et de petit calibre et autres traités, conventions et autres ententes et arrangements. Les FC remplissent les conditions de la vérification du contrôle des armements en procédant sur place à des inspections, des opérations de reconnaissance, des évaluations et des missions; en effectuant des escortes et en facilitant les inspections étrangères; en menant une série d'activités d'observation et de surveillance.

Les FC contribueront également aux efforts interministériels déployés dans des nouveaux domaines liés à la vérification et à la prévention des conflits qui appuient l'important travail du gouvernement du Canada dans le dossier de la sécurité contre la prolifération. Ces activités variées constituent des moyens clés permettant au Canada d'essayer de réduire et contrôler certaines catégories d'armes, de limiter et de réduire les conflits, d'établir et de maintenir des



canaux de communication efficaces, et de renforcer la confiance et la sécurité en favorisant l'ouverture et la transparence parmi les États.

De plus amples renseignements sur le contrôle des armements et la sécurité contre la prolifération se trouvent à l'adresse : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/arms/menu-fr.asp>

Apporter une contribution au gouvernement du Canada et à la société conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada

La Défense contribue à cette sous-activité de programme par le biais de ses nombreuses campagnes de liaisons externes et de sensibilisation du public ainsi que grâce à sa participation à des comités et à des forums sur la défense et à un personnel multidisciplinaire et chevronné chargé d'élaborer des règlements et des politiques. Les exemples suivants illustrent la contribution de la Défense à cette sous-activité.

Soutien aux programmes du GC

Secrétariat national de recherche et de sauvetage et Programme national de recherche et de sauvetage

Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS) a été créé en 1986 pour assurer la direction du Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS), par l'intermédiaire du Comité interministériel de recherche et de sauvetage (CIRS). Ce dernier comprend des représentants des ministères et organismes fédéraux qui fournissent ses services de recherche et de sauvetage (SAR) ainsi que des organismes centraux. Le SNRS relève directement du ministre responsable de la recherche et du sauvetage (MRRS), le ministre de la Défense nationale.

Le SNRS est chargé, par l'intermédiaire du CIRS, de l'élaboration, de la coordination, de l'analyse et de l'examen des politiques, des plans et des différentes composantes et activités du Programme national de recherche et de sauvetage. Le SNRS favorise également la coordination des programmes des provinces et des territoires et des programmes fédéraux de recherche et de sauvetage, en plus de donner des avis et des renseignements à leur sujet au MRRS.

Cadre de gestion du Programme national de recherche et de sauvetage

Le Cadre de gestion du Programme national de recherche et de sauvetage a été établi pour atteindre les principaux objectifs du gouvernement du Canada en ce qui concerne les données intégrées sur le rendement, la gestion collective des risques et les mécanismes de contrôle pertinents. Le cadre de gestion est documenté dans les orientations stratégiques, le plan du Programme national de recherche et de sauvetage et le rapport annuel.

Défis et risques

Les six partenaires en matière de SAR ont repéré les risques ci-après pouvant se poser au Programme national de recherche et de sauvetage : évolution des priorités



gouvernementales; gestion horizontale du programme; interopérabilité; viabilité des organismes bénévoles en SAR; événements SAR qui tournent mal et environnement physique.

Plans et priorités

Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Afin d'appuyer le Programme national de recherche et de sauvetage, le SNRS a fixé les priorités suivantes pour l'année financière 2006–2007.

- mettre en œuvre un nouveau système de gestion et de contrôle pour le Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage;
- améliorer le cadre de gestion du Programme national de recherche et de sauvetage en renforçant la présentation de l'information sur le rendement;
- déterminer le futur rôle du Canada dans le COSPAS-SARSAT⁷, une tâche qui consistera entre autres à confirmer la participation du Canada à la transition vers les satellites en orbite moyenne;
- élaborer et appliquer des solutions pour obtenir une infrastructure de GI/TI robuste plus efficace, une tâche qui consistera entre autres à améliorer la gestion de l'information gouvernementale de manière à ce qu'elle soit conforme aux politiques et lignes directrices du gouvernement.
- renforcer le leadership et l'orientation assurés par le CIRS en ce qui concerne le Programme national de recherche et de sauvetage en améliorant la coordination entre les activités entreprises dans le cadre du Programme et celles qui sont associées à la gestion des urgences et à la sécurité publique;
- cerner les forces et faiblesses de l'infrastructure SAR du Nord existante ainsi que des plans et procédures actuels associés à la recherche et au sauvetage et élaborer des solutions pour réduire le risque;
- veiller à optimiser les ressources investies dans l'atelier de travail national annuel, SARSCÈNE, au profit de la collectivité de la recherche et du sauvetage et du public;
- amener les provinces et les territoires, ainsi que les autres intervenants, à s'occuper des problèmes imminents en matière de politique pouvant avoir un effet sur le système national de recherche et de sauvetage;
- déceler les principales difficultés sur lesquelles il faut se pencher pour assurer le maintien d'une collectivité de bénévoles de la recherche et du sauvetage, forte et viable.

Priorités du Programme national de recherche et de sauvetage

Dans le plan de 2006 du Programme national de recherche et de sauvetage, on a fixé un certain nombre de priorités qui devraient avoir une incidence sur les plans et activités des partenaires dans ce Programme. Les priorités suivantes sont les plus importantes.

- **Éducation et sensibilisation du public.** Continuer de réduire le nombre et la gravité des incidents nécessitant une intervention SAR en mettant en place des mesures incitatives innovatrices qui pourraient conduire à une baisse des coûts pour tous les organismes, y

⁷ COSPAS-SARSAT : « Système spatial pour les recherches des navires en détresse » - « Système de poursuite par satellite SAR ».



compris le système public de soins de santé, l'industrie des assurances et les intervenants fédéraux et provinciaux en matière de SAR.

- **Gestion des données.** Être en mesure de recueillir, d'analyser et d'évaluer les données sur les incidents SAR et/ou sur les interventions afin d'établir des priorités et d'affecter des ressources.
- **Communauté des bénévoles de SAR.** Régler les questions liées à l'instruction, au financement, au soutien et à l'engagement des organisations bénévoles de SAR.
- **Ressources financières.** S'assurer que le système SAR est capable de réagir aux changements concernant la disponibilité des ressources affectées au SAR.
- **Normes d'instruction et exercices.** Promouvoir et élaborer une instruction et des normes communes dans toutes les disciplines et les valider grâce à des exercices multi-juridictionnels qui comprennent une structure commune de commandement, de contrôle et de communication.
- **Technologie.** Élaborer des méthodes et des moyens pour mieux intégrer les nouvelles technologies d'alerte et de communication afin d'améliorer l'interopérabilité.
- **Partenariat en matière de SAR avec la communauté de la sécurité publique.** Renforcer le leadership et l'orientation assurés par le CIRS en ce qui concerne le Programme national de recherche et de sauvetage en améliorant la coordination entre les activités entreprises dans le cadre du Programme et celles qui sont associées à la gestion des urgences et à la sécurité publique.

Plan du Programme national de recherche et de sauvetage

Le plan du Programme national de recherche et de sauvetage 2006 fait état d'un certain nombre d'initiatives nouvelles et permanentes qui doivent être menées par les organisations de recherche et de sauvetage au cours de la prochaine année et qui auront une incidence considérable à long terme sur la prestation des services SAR au Canada. Ces initiatives sont énumérées ci-dessous et les organisations qui en sont responsables sont indiquées entre parenthèses.

- acquisition d'aéronefs SAR à voilure fixe (FC);
- renouvellement de la flotte (GCC);
- transition des signaux de détresse émanant de balises de localisation personnelle (BLP) de 406 MHz (TC/SNRS);
- initiative en matière d'interopérabilité radio pour la sécurité publique (Sécurité publique et Protection civile Canada/provinces/territoires);
- transformation d'Environnement Canada (EC);
- évolution de la Garde côtière canadienne (GCC) en tant qu'organisme de service spécial;
- transformation des FC (FC);
- Amélioration du Système de gestion des missions de recherche et de sauvetage (FC);
- exercices multi-juridictionnels variés.



Pour de plus amples renseignements concernant le Secrétariat national de recherche et de sauvetage, prière de visiter le site suivant : www.nss.gc.ca

Système de règlement des griefs des Forces canadiennes

La Défense a pour objectif d'établir un Système de règlement des griefs des FC (SGFC) capable d'appuyer l'ensemble du cycle de vie de tous les griefs à l'échelle des FC. Le SGFC permettra aux parties concernées de traiter efficacement les plaintes à tous les niveaux, dès le début lorsqu'il est possible de régler la plainte de façon informelle et jusqu'au moment où la décision finale est rendue sur le grief.

Actuellement, les FC n'ont aucun moyen de savoir le nombre et les types de griefs traités au sein de l'organisation. De plus, les outils de gouvernance devant faciliter le règlement des plaintes et des griefs sont limités, et ceux qui existent déjà, comme la *Loi sur la Défense nationale (LDN)*, les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC), les Ordonnances administratives des Forces canadiennes et les manuels, doivent être mis à jour. En l'absence d'un SGFC fonctionnel, les FC ne verront pas la situation des plaintes et des griefs dans sa globalité, et il ne sera pas possible d'apporter des améliorations appropriées à la politique.

Par conséquent, la Défense va créer le SGFC en :

- o établissant un registre et un système de règlement des griefs à l'échelle des FC pour repérer les décisions rendues sur les griefs;
- o mettant à jour la LDN et les ORFC, créer des Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD) sur le sujet et mettre au point des manuels destinés aux commandants, aux plaignants et aux conseillers;
- o établissant un réseau de gestion de cas, de communication et d'établissement de rapports;
- o mettant sur pied un comité d'intervenants en matière de griefs.

Pour de plus amples renseignements sur le Comité des griefs des Forces canadiennes visitez le site : www.cfgb-cgfc.gc.ca/process-f.php.

Langues officielles

En 2006, la Défense nationale élaborera un nouveau *Plan stratégique des langues officielles* pour les années 2007 à 2012. Le plan vise à s'assurer que la Défense nationale emploie des personnes possédant les compétences linguistiques requises pour fournir des services bilingues aux citoyens canadiens ainsi que des services internes, un leadership, de l'instruction et la supervision au personnel des FC et du MDN aux endroits et au moment prescrits par la *Loi sur les langues officielles*. Le plan soutiendra la transformation courante des FC et aura pour effet de remanier la politique sur l'enseignement des langues secondes et les politiques d'emploi dans le but de



mieux appuyer les opérations et la formation militaires et civiles. La Défense nationale poursuivra également la mise en œuvre du nouveau cadre de politiques du Conseil du Trésor en matière de langues officielles et le *Règlement sur les langues officielles lors de nominations dans la fonction publique*. Une fois terminé, le *Plan stratégique des langues officielles* pour 2007 à 2012 comprendra des objectifs permettant de s'assurer que les officiers supérieurs dont le grade est équivalent au niveau EX (colonel/capitaine de vaisseau et grades plus élevés) atteignent et maintiennent une capacité bilingue CBC ou un meilleur profil. Au départ, l'accent sera placé sur le corps des officiers généraux.

L'enseignement des langues secondes au sein des FC fait partie du Service de l'instruction des FC et est financé complètement par la Défense nationale. La principale instruction associée à l'enseignement des langues secondes des militaires est celle offerte à l'École des langues des Forces canadiennes. L'École est responsable de la coordination du programme de cours de langue pour les FC et de la prestation de toutes sortes de cours d'une durée allant de plusieurs semaines à un an. De plus, des centres de formation linguistique sont mis sur pied dans les diverses bases situées un peu partout au pays pour répondre aux besoins des militaires.

Parmi les lieutenants-colonels/capitaines de frégate sélectionnés durant l'année financière 2006-2007 pour être promus au grade de colonel/capitaine de vaisseau en 2006, 70 p. 100 doivent atteindre le profil linguistique CBC. On leur a accordé une année à partir de la date de leur promotion pour atteindre le profil exigé. Tous les officiers sélectionnés pour devenir commandants des écoles des FC (niveau national) doivent avoir au moins un profil linguistique CBC, à compter de 2005. Cette politique, qui s'applique principalement aux lieutenants-colonels, a toujours été respectée et continuera d'être respectée durant l'année financière 2006-2007.

L'École de la fonction publique du Canada est chargée de dispenser une formation en langue seconde aux employés devant satisfaire aux exigences de la loi. La Défense s'attend à ce que la demande concernant la formation en langue seconde continue à augmenter en raison du cadre de politiques en matière de langues officielles et de la politique du Conseil du Trésor sur les langues officielles. La dotation impérative étant la norme, il est plus essentiel que jamais de connaître une langue seconde pour des raisons liées aux besoins opérationnels, au maintien de l'effectif et au perfectionnement professionnel.

Équité en matière d'emploi

Suivant les exigences obligatoires de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les FC ont examiné récemment tous les systèmes d'emploi — y compris les politiques, pratiques et procédures — afin de cerner les obstacles à l'emploi. Les FC ont ensuite rédigé l'ébauche d'un nouveau plan d'équité en matière d'emploi (PEE) qui sera soumis à l'approbation en septembre 2006, une fois que la Commission canadienne des droits de la personne aura approuvé la nouvelle méthode envisagée d'analyse des effectifs.

Dans le cas des employés civils, la sous-représentation des minorités visibles constitue le principal problème d'équité en matière d'emploi au MDN. De plus, les employés civils du MDN sont sous-représentés, mais à un degré moindre, par les Autochtones et les femmes.



Les activités clés pour la période de planification seront les suivantes :

- continuer à mettre en œuvre le Plan d'action ministériel pour l'EE, qui comprendra une analyse approfondie des besoins en matière d'éducation et de formation sur la diversité et l'EE;
- aligner l'EE sur la stratégie du MDN en matière de recrutement;
- veiller au respect de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* en surveillant et en mesurant le progrès du Plan d'action ministériel pour l'EE et en répondant à d'autres exigences en matière de rapport et aux autres exigences des organismes centraux, y compris la Composante du Cadre de responsabilisation de gestion liée aux personnes.

Les objectifs en matière de représentation pour 2007-2008 sont présentés dans le tableau ci-dessous, par groupe d'équité en matière d'emploi.

GROUPE VISÉ PAR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI	REPRÉSENTATION AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2004	OBJECTIF EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION EN 2007–2008*
Femmes	7 951	8 220
Personnes handicapées	1 172	816
Autochtones	433	464
Minorités visibles	1 025	1 245
Source : Base de données de la SMA(RH-Civ) sur l'équité en matière d'emploi, 1 ^{er} novembre 2004		
Nota : * Données relatives à la disponibilité sur le marché du travail (DMT) dérivées du Recensement de 2001 Canada		

Contribuer à l'économie et aux innovations canadiennes

Collaboration internationale en matière de recherche et développement

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) participe avec d'autres pays à de nombreuses activités de collaboration internationales. Cette participation facilite certes le partage de nouvelles connaissances et expertises, mais elle rehausse également l'image du Canada sur la scène mondiale. Cette collaboration permanente s'effectue en vertu de plusieurs ententes internationales, notamment :

- o le programme de coopération technique (TTCP) auquel participent le Canada, le R.-U., les É.-U., la Nouvelle-Zélande, l'Australie;
- o l'Organisation pour la Recherche et la Technologie de l'OTAN;
- o l'accord sur les projets de recherche et de développement technologique (TRDP) et l'accord-cadre d'échange de données conclus avec les États-Unis;
- o le protocole d'entente avec les Pays-Bas au sujet des activités de coopération en science et en technologie;



- o l'accord sur les projets trilatéraux de recherche et de développement technologique (TTRDP) conclu avec les États-Unis et le R.-U.

Contribuer à l'identité du Canada

La Défense est fière d'appuyer les nombreux projets qui font valoir l'histoire et le patrimoine militaires des FC, une histoire qui témoigne de l'efficacité des FC.

a. Histoire, patrimoine et identité du Canada

Grâce au travail des diverses organisations qui la composent, la Défense est devenue un élément important de l'histoire, du patrimoine et de l'identité du Canada. Elle rassemble et conserve des documents écrits et des artefacts qui racontent l'histoire du service accompli par les FC au pays et à l'étranger. La Défense permet à la population canadienne d'accéder à ces documents et artefacts en appuyant les musées des FC, le Programme d'arts des Forces canadiennes, les pèlerinages des anciens combattants ainsi que les recherches effectuées en vue de la rédaction de publications sur le patrimoine et de documents historiques commémoratifs et officiels. Comme l'a constaté le Colonel C. P. Stacey il y a 50 ans, les documents historiques visent à tenir compte de la considération sous-jacente selon laquelle le gouvernement a besoin d'un « bilan d'expériences pour s'en inspirer à l'avenir » (traduction libre) et la population canadienne bénéficie d'un « droit acquis ... après une période raisonnable, d'accéder à des comptes rendus authentiques des grandes crises nationales, telles qu'elles sont décrites dans les documents officiels » (traduction libre). Au cours de l'année financière 2006–2007, les plans et priorités ayant trait à l'histoire et au patrimoine militaires comprendront ce qui suit :

- o le recouvrement et enterrement cérémonial de 17 aviateurs décédés en Birmanie, en France et aux Pays-Bas;
- o la promotion de la Passerelle pour l'histoire militaire canadienne dans les salles de classe ainsi qu'auprès des chercheurs militaires et du grand public et l'amélioration de son contenu;
- o la promulgation du nouveau cadre stratégique des musées accrédités des FC pour guider ces derniers au cours de la prochaine décennie;
- o la promulgation de l'histoire officielle de la Marine canadienne, volume 2, partie 2;
- o la promulgation des lignées officielles de l'artillerie, des blindés et des sapeurs;
- o la promulgation de l'Aperçu de la participation des peuples autochtones à l'histoire militaire canadienne.

Les Affaires publiques de la Défense nationale continueront d'appuyer les activités de liaison dans les collectivités au Canada et de travailler avec de nombreux intervenants, y compris



d'autres ministères et des organisations non gouvernementales. En collaborant avec des conférenciers clés et des publiques cibles, nous pourrions sensibiliser davantage le public au rôle, aux politiques et au mandat des FC dans le cadre de ces activités de liaison. Grâce à la compréhension et au dialogue établis par suite de ces efforts proactifs, il sera moins nécessaire d'avoir recours à des communications réactives et régies par les crises.

Les activités visant à encourager la participation de la population canadienne et à l'informer durant l'année financière 2006–2007 comprendront ce qui suit :

- o visites de familiarisation des installations des FC au Canada et outre-mer pour les intervenants;
- o présentation d'exposés par les membres des FC aux organisations, écoles et associations professionnelles dans les communautés; tables rondes et exposés présentés dans le cadre de colloques auxquels participent des représentants du milieu universitaire et du monde des affaires;
- o organisation de journées ou de semaines thématiques nationales, comme la Semaine nationale des anciens combattants.

Ces initiatives s'adressent à une grande partie de la population canadienne, familiarisent le public avec les FC et renforcent les messages sur les priorités du gouvernement du Canada et de la Défense.

b. Contribuer à l'épanouissement et à l'éducation des jeunes

Cadre des instructeurs des cadets

Le Cadre des instructeurs des cadets se compose d'officiers responsables de la supervision, l'administration et l'instruction des cadets de manière à assurer leur sécurité et leur bien-être pendant qu'ils développent leur leadership, leur civisme, leur condition physique et leur intérêt pour les FC.

Cadre des instructeurs de cadets

Le Cadre des instructeurs de cadets (CIC) est un sous-élément de la Force de réserve qui regroupe des officiers qui se sont engagés, aux termes de leur enrôlement, à accomplir les fonctions militaires et à donner l'instruction qui peut être exigés d'eux : leurs fonctions premières sont la supervision, l'administration et l'instruction de cadets âgés de 12 à 18 ans. Ils veillent à la sécurité et au bien-être des cadets et aident ces jeunes à développer leur leadership, leur civisme, leur condition physique et leur intérêt à l'égard des activités maritimes, terrestres et aériennes des FC.

Programme des cadets du Canada

Le Programme des cadets du Canada est un programme de formation national parrainé par le gouvernement fédéral qui s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Il est dirigé par le ministère de la Défense nationale en collaboration la Ligue navale, la Ligue des cadets de l'Armée et la Ligue des cadets de l'Air. Les ligues recrutent les cadets, leur procurent des locaux, recueillent des fonds et trouvent des répondants pour chaque unité de cadets. Les FC fournissent du personnel de la Force régulière et de la Première réserve et, plus précisément,



les membres du CIC. Les FC fournissent aussi des uniformes, certaines infrastructures et d'autres services de soutien, tel le transport aérien.

Nombre de jeunes Canadiens bénéficieront de l'instruction du Programme des cadets entre septembre et juin. Beaucoup parmi eux seront choisis pour participer aux activités offertes dans l'un des 25 centres d'instruction d'été des cadets, qui se trouvent répartis dans l'ensemble du pays, soit comme stagiaires, soit comme cadets-cadres dans un rôle de leadership.

Rangers juniors canadiens

Le Programme des Rangers juniors canadiens (RJC) s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Il vise à offrir un programme jeunesse structuré comportant des activités liées aux traditions, aux modes de vie et assurant le développement des compétences de Ranger. Les patrouilles des RJC sont situées dans des collectivités éloignées et isolées du Canada qui comptent des Rangers canadiens. Le programme des RJC est offert en collaboration avec les comités d'adultes des collectivités locales qui sont souvent appuyés directement par le conseil de la bande, du hameau ou de la municipalité. La communauté procure un lieu d'instruction, fait la sélection des aspirants bénévoles et instructeurs et établit le calendrier des activités d'instruction. Les FC fournissent les uniformes, le soutien à l'instruction ainsi que le soutien financier et administratif du programme. Aussi, des membres de la Force régulière et de la Première réserve aident à l'enseignement et à l'évaluation de l'instruction des RJC dans le cadre de visites régulières et d'exercices de campagne. Les FC affectent également des Rangers canadiens à titre de leaders, d'animateurs, de superviseurs et de concepteurs de programmes.

Le MDN favorise constamment la participation d'organismes locaux, régionaux, provinciaux, territoriaux ou fédéraux et d'autres ministères, particulièrement Affaires indiennes et du Nord Canada.

Contribuer à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada

La Défense affectera des fonds et du personnel au sein de certaines organisations multilatérales (principalement l'OTAN et l'ONU) et contribuera au développement multilatéral d'une bonne gouvernance dans les régions et les pays à risque. Les FC établiront des activités militaires avec des pays amis, notamment des programmes d'échange, des activités d'entraînement et des exercices conjoints.

Respecter les engagements à l'égard des organisations internationales et des programmes d'échange

a. Améliorer les relations industrielles et de défense

La Défense améliorera les relations industrielles et de défense Canada-États-Unis par la détermination et la création d'occasions de s'adonner à des activités de collaboration liées au



matériel, telles que la participation du MDN au programme de l'avion d'attaque interarmées (JSF) mené par les É.-U.

Durant l'année financière 2006-2007, le Groupe des matériels accroîtra la participation du Canada au programme JSF dans deux importants domaines. Premièrement, la Défense terminera les négociations avec les É.-U., le R.-U., l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège, la Turquie et l'Australie concernant le maintien de la production et l'élaboration subséquente du protocole d'entente et sollicitera l'approbation gouvernementale pour participer à la prochaine phase du programme. Deuxièmement, la Défense négociera des plans de participation industrielle avec chacun des importants entrepreneurs principaux pour ce qui est de la participation industrielle canadienne au programme JSF de 2007 à 2046.

La Défense continuera de participer aussi à divers groupes de travail internationaux sur les aspects juridiques, grâce aux liens professionnels du Cabinet du Juge-avocat général (JAG). Le JAG protège les intérêts et les valeurs de la population canadienne en veillant à ce que la primauté du droit soit maintenue au moyen des mécanismes suivants :

- o L'**Initiative de sécurité contre la prolifération** (ISP). Les avocats militaires du JAG participent au groupe de travail international sur les aspects juridiques de l'ISP liés à la sécurité maritime.
- o Le **Plan de contingence du NORAD** (CONPLAN). Le Cabinet du JAG continue d'assurer le soutien juridique requis dans le cadre de l'examen continu du CONPLAN du NORAD.
- o La **défense des réseaux informatiques** (CND). Les avocats du JAG participent au groupe de travail AUSCANZUKUS⁸ sur les aspects juridiques de la CND.

Organisations multilatérales

Les Nations Unies demeurent une pierre angulaire de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada. La Défense affectera des membres de son personnel aux missions de paix de l'ONU et surtout à des postes dans lesquels ils pourront agir à titre de multiplicateurs de la force pour l'ONU ou accroître l'efficacité de ses états-majors déployés. Le MDN continuera d'appuyer les autres organisations, comme l'OTAN, l'Union européenne (UE) ou des coalitions de partenaires pour une même cause, en vue d'exécuter des opérations de soutien de la paix au nom de l'ONU.

Pour des raisons de sécurité, le Canada a intérêt à ce que l'OTAN soit forte et joue un rôle essentiel. Actuellement, le Canada est sixième en importance pour sa contribution au budget de l'OTAN et vient au troisième rang pour son affectation de fonds et de personnel au Système de surveillance et d'alerte aéroporté (AWACS) de l'OTAN. Les FC continueront à occuper des postes militaires clés au Siège de l'OTAN. En effet, le Général Raymond Henault, ex-Chef d'état-major de la Défense au Canada, est actuellement le président du Comité militaire de

⁸ Groupe de travail Australie, Canada, Nouvelle Zélande, l'Angleterre, et les États-Unis (AUSCANZUKUS)



l'OTAN. Il s'agit du poste stratégique militaire le plus élevé à l'OTAN. La Défense poursuivra son engagement à l'égard des FC et du personnel civil à l'appui des opérations de l'OTAN, notamment de la Force internationale d'assistance à la sécurité menée par l'OTAN en Afghanistan.

Les engagements en temps de paix que le Canada a pris auprès de l'OTAN comprennent les contributions suivantes :

- o un navire affecté au Groupe de la Force navale permanente de réaction (220 personnes environ);
- o quelque 114 personnes affectées à l'AWACS OTAN;
- o près de 223 personnes affectées aux divers sièges de l'OTAN;
- o des fonds affectés au budget militaire de l'OTAN et au Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité, qui sont financés en commun;
- o participation permanente aux exercices militaires de l'OTAN.

Par ailleurs, le Canada assurera à l'OTAN un soutien supplémentaire en temps de paix grâce à divers projets d'instruction bilatéraux qui permettent aux pays membres de l'OTAN d'accéder aux installations d'instruction au Canada. Quant à la Défense, elle prévoit un soutien supplémentaire sous la forme de son Programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada et de son Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM). Ce dernier constitue la principale contribution du Canada au programme de l'OTAN Partenariat pour la paix. Le Centre de technologie antiterroriste (CTA) de RDDC Suffield continuera de former les membres des FC, le personnel militaire des pays membres de l'OTAN ainsi que les premiers intervenants civils qui seront probablement appelés à contrer les menaces chimiques, biologiques ou radiologiques.

En partenariat avec Affaires étrangères et Commerce international Canada, le MDN examinera les possibilités d'améliorer la collaboration avec l'Union européenne (UE). Les FC maintiennent une présence en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de la mission militaire de l'UE et, bien qu'elle ait été réduite considérablement, elle donne au Canada l'occasion de participer à des opérations de gestion de crise de l'UE.

Conseils et soutien à l'instruction offerts à d'autres pays

Programme d'aide à l'instruction militaire

La diplomatie militaire demeurera une partie importante des efforts de la Défense nationale visant à assurer la stabilité internationale. Les contacts bilatéraux et multilatéraux, y compris les entretiens d'état-major, les visites de navires et d'aéronefs, les programmes d'instruction, les échanges de personnel et la participation aux exercices sont des éléments importants de la politique étrangère du Canada. Ils aident le pays à comprendre les enjeux de sécurité qui



prévalent dans diverses régions du monde, tout en renforçant la démocratie ainsi que le contrôle et la responsabilité des civils au sein des forces armées d'autres pays.

Le Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM) est un instrument clé de la diplomatie de défense qui renforce la contribution du Canada à la paix et à la sécurité internationales.

L'instruction donnée dans le cadre du PAIM permet de doter les pays membres de capacités essentielles dans le secteur de la sécurité, tout en favorisant les intérêts des Canadiens et les relations bilatérales. À l'appui de ces objectifs, le PAIM continuera à offrir une formation linguistique, des cours d'état-major et de perfectionnement ainsi qu'une instruction en soutien de la paix. Pour plus de renseignements, visitez :

http://www.vcds.forces.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/sec3b4_f.asp

La Défense offre aussi chaque année aux FC des cours sur le droit des conflits armés et le droit des opérations. Un large éventail de personnel du ministère de la Justice, d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, d'organisations militaires étrangères et d'organisations non gouvernementales suivent ces cours.

La Défense tiendra des pourparlers militaires bilatéraux ou participera à des consultations bilatérales du MAECI sur la sécurité avec des partenaires clés des Amériques, d'Europe et d'Asie. Il est prévu que le Canada accueille les entretiens d'état-major qui auront lieu en 2007 avec le Royaume-Uni, la France, la Fédération de Russie et l'Allemagne. La Défense coordonnera également un processus interministériel de visites de navires militaires dans les ports de pays partenaires, partout dans le monde.



Services exécutifs et ministériels

Cette section ne fait pas partie des trois activités de programme et est souvent appelée la section des « activités auxiliaires » du Ministère. Elle comprend les activités menées par les directions qui assurent une gouvernance ministérielle et une gestion stratégique. Le but, c'est d'éliminer progressivement cette catégorie à mesure qu'évolue la structure de l'AAP.

Programmes de sécurité

Le Programme de sécurité générale figure parmi plusieurs programmes actifs au MDN et dans les FC. Ces programmes de sécurité et leurs bureaux de première responsabilité connexes sont mentionnés dans la Directive et ordonnance administrative de la Défense 2007-0, Sécurité.

Le MDN se servira d'une structure renforcée et révisée de gouvernance de la sécurité pour accroître la synergie entre ses programmes de sécurité dans le but de réduire les chevauchements et les pratiques non efficaces.

L'année financière 2006–2007 sera marquée par un respect accru de la Partie II du Code canadien du travail dans un bon nombre de domaines, y compris l'analyse des dangers et la gestion du risque.

Sécurité nucléaire

Le Ministre a la responsabilité d'établir et de suivre un code efficace, crédible et efficace d'autoréglementation aux fins du contrôle et de l'utilisation en toute sécurité des sources de rayonnement ionisant au MDN et dans les FC. Le régime de contrôle axé sur les risques fera en sorte que les activités du MDN et des FC soient entreprises et administrées en tenant compte des risques et de la pertinence des mesures de contrôle et de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les rapports annuels sur la sécurité nucléaire.

Amélioration de la gestion moderne

La Défense encourage des pratiques de gestion intelligentes, prospectives, efficaces et efficaces qui respectent les normes du gouvernement du Canada. Elle surveille actuellement le rendement dans ce domaine en se servant des cinq indicateurs suivants.

a. Gouvernance et orientation stratégique

À l'aide du Cadre de gestion du rendement du MDN/des FC, qui comprend la Structure de gestion, de ressources et de résultats (SGRR), l'Architecture d'activités de programmes (AAP) et le tableau de bord équilibré, la Défense s'assure qu'il existe une structure de gouvernance de bout en bout qui établit un lien entre la mission, l'orientation stratégique, le processus décisionnel ainsi que les plans et priorités du MDN/des FC et les résultats stratégiques. Le Cadre de gestion du rendement est utilisé dans toute l'organisation, et la Défense voit des premiers résultats positifs dans diverses organisations de niveau supérieur, notamment :



- a) Le Commandement maritime maintiendra le soutien qu'il accorde à l'amélioration continue (AC) dans les formations. Le personnel du Quartier général continuera à fournir des conseils, de l'aide et de la coordination dans le cadre des initiatives de l'AC en ayant recours à des pratiques de gestion, comme le cadre national en matière de qualité et d'excellence et le tableau de bord équilibré, la formation liée à l'AC, l'analyse comparative, la recherche de pratiques exemplaires et la gestion de la connaissance.
- b) Le Commandement de la Force terrestre (CFT) continuera à utiliser ses Directives stratégiques sur les opérations et les ressources (DSOR) conjointement avec le Plan de campagne de l'Armée de terre pour établir un lien entre la mission, l'orientation stratégique, les plans et priorités, l'attribution de ressources et la mesure du rendement dans le but de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces terrestres polyvalentes et aptes au combat afin d'atteindre les objectifs de défense du Canada. Le progrès sera mesuré au moyen du Cadre de gestion du rendement du CFT, et on modifiera l'orientation et réaffectera les tâches et les ressources à mesure que la situation change.
- c) La Force aérienne continue d'améliorer son tableau de bord équilibré en vue d'en faire un outil de gestion du rendement utile lui permettant de perfectionner ses priorités et l'attribution des ressources. Le suivi du plan d'activités et du plan d'action ainsi que l'examen trimestriel du plan d'activités que la Force aérienne a récemment mis en œuvre lui permettront d'accomplir les tâches qui lui sont assignées dans les limites de ses ressources. Par ailleurs, la Force aérienne est bien placée grâce à sa Structure de la capacité pour intégrer pleinement la nouvelle Architecture d'activités de programmes (AAP). D'un point de vue stratégique, le plan d'activités décrit certaines tâches et priorités de la Force aérienne.
- d) Le Groupe des matériels a terminé tout récemment une restructuration qui a donné naissance à une équipe de planification stratégique et des activités de groupe ciblée au sein de l'organisation du Chef d'état-major Sous-ministre adjoint (Matériels). Cette restructuration a vu également l'intégration complète de la politique, des systèmes et des responsabilités en matière de besoins d'acquisition et de soutien du matériel (ASM) dans la nouvelle division des Systèmes de matériel et chaîne d'approvisionnement (DGSMCA).

b. Gestion des risques

La gestion intégrée des risques (GIR) progresse au sein de la Défense. Le Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) a approuvé la publication en octobre 2005 de la politique et des directives du MDN/des FC concernant la GIR. Le Sous-ministre adjoint (Affaires publiques) a lui aussi publié un document intitulé *Approche des communications internes* portant sur la mise en œuvre de la GIR. Par ailleurs, la version préliminaire du plan de mise en œuvre de la GIR pour la Défense est presque terminée.

La Défense a effectué une étude en 2005 sur les risques stratégiques associés aux trois armées, y compris des entrevues avec la haute direction et en a présenté les résultats dans le document *Strategic Risk Areas in National Defence*. Elle bonifiera ce document après examen des évaluations stratégiques de la haute direction qui ont pris fin en novembre 2005, et ce, en servant à titre de références des documents sur la GIR dont il a été question plus haut. La



Défense intègre également la GIR dans le Cadre de gestion du rendement (CGR), qui constituera le principal portail pour présenter des rapports sur les risques. D'autres efforts visant à intégrer la GIR à d'autres processus stratégiques de la Défense se poursuivront durant l'année financière 2006-2007. Ces efforts comprendront un travail à long terme dont le but est d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre de travail de GIR efficace pour toutes les activités d'acquisition et de soutien du matériel (ASM) au sein du MDN et des FC.

La formation en matière de GIR se poursuit à l'échelle de la Défense. De plus, le cours RiskSmart est en cours d'élaboration et devrait être offert en ligne à l'hiver 2006. Quant à l'introduction à la GIR, elle sera donnée dans les écoles de gestion du MDN et des FC.

Le prochain grand jalon pour la GIR à la Défense sera la création du profil de risque opérationnel (PRO) d'ici la fin de l'année financière 2006-2007. Une fois terminé, le PRO aidera les décideurs à étudier les facteurs de risque d'un point de vue organisationnel.

Chaque année, la Défense continuera à appliquer des techniques de gestion du risque qui tiennent compte des tendances historiques du MDN en matière de financement. L'application continue d'une stratégie prudente de gestion des risques comprenant des niveaux raisonnables de dépassement de programme ainsi que des voies de sortie claires est essentielle à la réalisation ultime du mandat de la Défense.

c. Gérance et contrôle

L'aspect du programme de modernisation de la fonction de contrôleur qui donne des moyens d'agir aux commandants est celui qui exige que les outils de soutien des contrôleurs et de soutien financier soient axés sur les résultats et assortis de paramètres définis de mesure du rendement visant à faciliter le processus décisionnel grâce à l'intégration des systèmes de mesure de rendement et d'information financière. La fonction moderne de contrôleur fournira aux gestionnaires des renseignements intégrés sur le rendement financier et non financier, une approche raisonnable en matière de gestion des risques, des systèmes de contrôle appropriés ainsi qu'un ensemble de valeurs et une éthique communes. Afin de faire avancer la fonction moderne de contrôleur au sein de la Défense, il faut absolument affecter des personnes qualifiées ayant les bonnes compétences aux bons postes.

En réponse au plan d'action du gouvernement visant à renforcer la gestion du secteur public, la directive intitulée « Renforcer la reddition de compte et la fonction de contrôleur à la Défense nationale » a fourni aux gestionnaires et aux dirigeants de tous les niveaux une orientation et une direction claires en ce qui concerne les pratiques et les moyens de contrôle de gestion, l'intendance des ressources, la probité et les responsabilités fiduciaires. De nombreuses initiatives sont en cours en vue d'améliorer la reddition des comptes et la fonction de contrôleur. En voici quelques-unes :

- o Depuis septembre 2004, la création d'une cellule composée de 20 personnes chargées de surveiller la conformité a permis d'appuyer les activités de conformité visant l'article 33 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). La cellule procède à des vérifications préalables aux paiements pour toutes les transactions dont le montant dépasse 250 000 \$ et toutes celles considérées comme délicates ou présentant



- un risque élevé ainsi qu'à un échantillonnage après paiement touchant toutes les transactions.
- o Tous les organismes de niveau 1 reçoivent un rapport trimestriel de conformité à la LGFP. L'ensemble des contrôleurs rencontre régulièrement leurs gestionnaires de ressources afin d'examiner leurs responsabilités en matière d'attestation aux termes des articles 32 et 34 de la LGFP. Les gestionnaires de ressources sont tous invités à suivre les cours offerts à leur intention et qui sont disponibles sur le Réseau étendu de la Défense et sur Internet. Les délégations de pouvoir de signature font l'objet d'un examen annuel et tout le personnel autorisé à signer des documents financiers est tenu de suivre le cours de gestion des dépenses.
 - o La comptabilité d'engagement est obligatoire pour le traitement des factures. Notre objectif global consiste à engager toutes les dépenses prévues en recourant à une démarche graduelle. À partir de l'année financière 2006-2007, il sera obligatoire d'engager les dépenses liées à l'enveloppe des traitements et salaires, aux activités d'approvisionnement national et aux activités de la structure de répartition du travail ainsi que les dépenses entraînant un paiement à un fournisseur ou à un entrepreneur;
 - o Nous poursuivrons la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice. Un comité de direction interministériel des sous-ministres adjoints chargé de se pencher sur la valeur des biens et des stocks a adopté un plan d'action de trois ans et en assure le suivi.

Au cours de la période de planification de l'année financière 2006-2007, la Défense prévoit mettre en œuvre les recommandations qui restent à l'aide de stratégies axées sur l'amélioration de programmes d'instruction, les changements organisationnels, la réorientation des ressources et une orientation de la politique renforcée.

d. Responsabilisation

L'objectif clé de la Défense, c'est de maintenir son excellence en gestion en mettant en œuvre la directive intitulée *Renforcer la responsabilisation et la fonction de contrôleur à la Défense nationale* et le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) et en mettant l'accent sur le renforcement de la responsabilisation et des contrôles dans les domaines de la gestion financière et la passation de marchés.

Le Sous-ministre adjoint (Matériels) est responsable du processus d'acquisition et de soutien du matériel (ASM) du MDN. Étant donné que le processus est entrepris par de nombreux organismes partout au pays, le Groupe des matériels élabore et publie des politiques et procédures d'ASM, fournit une orientation et un soutien fonctionnels et assure un niveau approprié de surveillance pour garantir l'intégrité du processus. Le Groupe des matériels diffusera de nouveau le Guide de planification fonctionnelle (GPF) à toutes les organisations de niveau supérieur pour s'assurer que le MDN entreprend son processus d'ASM de la façon la plus efficiente et la plus efficace.



De plus, la Défense redouble ses efforts pour veiller au respect à tous les niveaux de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle modernise ses systèmes de comptabilité et d'information financières pour accroître la visibilité et le contrôle. Elle renforcera également l'efficacité du partage de l'information en mettant en place une nouvelle stratégie et une nouvelle gouvernance de gestion de l'information et améliorera les communications internes.

e. Résultats et rendement

La gestion du rendement est un élément clé du cycle global de planification des activités. La Défense fera en sorte que le Cadre de gestion du rendement (CGR) du MDN/des FC fournisse des renseignements pertinents sur les résultats internes ainsi que sur les résultats des services et des programmes; que les renseignements soient accessibles aux fins de prise de décisions et de présentation de rapports destinés au public; que les renseignements soient équilibrés et précis. Le système CGR a atteint la maturité voulue au MDN, et les cadres supérieurs étudient régulièrement les questions soulevées à l'aide du système CGR dans le cadre de discussions structurées entreprises à l'aide du tableau de bord équilibré. Le rapport semestriel interne sur la gestion du rendement demeure la pierre angulaire de la communication avec les hauts dirigeants. La Défense transfère cette structure et ce format à d'autres niveaux au sein du MDN et des FC. Les organisations de niveau supérieur ont signalé que ce cadre a donné des résultats positifs. En voici quelques-uns :

- o Le CGR stratégique de la Marine continue d'évoluer afin d'être conforme à la stratégie et d'assurer la détermination de mesures véritablement stratégiques. L'équipe de gestion de l'état-major des Forces maritimes effectue une étude de cas pour élaborer des directives concernant le rapport de mesure du rendement en se servant de données réelles sur le rendement mesuré en 2004–2005 à l'aide du plan d'activités de la Marine. Le processus sera amélioré et le guide de planification des capacités de l'état-major des Forces maritimes 2007–2008 fournira une orientation plus précise sur la façon dont le Commandement maritime rendra compte de ses plans et de ses progrès.
- o Le système de mesure du rendement de l'Armée de terre est l'outil dont se sert le CFT pour surveiller l'état général de l'ensemble du programme de l'Armée de terre et pour en faire rapport. En place depuis 2000, ce système est basé sur un tableau de bord équilibré modifié et automatisé. On mesurera le succès du système de MR de l'Armée de terre notamment en examinant la qualité de la contribution au CGR du MDN et des FC et en déterminant à quel point le système répond aux besoins courants des commandants de l'Armée de terre en matière d'aide à la décision.
- o Le tableau de bord équilibré est le principal outil de gestion du rendement de la Force aérienne. Il comprend également un cadre stratégique et permet à la Force aérienne d'éclaircir sa vision et sa stratégie et de les transposer en objectifs opérationnels. Le tableau de bord équilibré et son cadre stratégique facilitent la communication de l'intention stratégique et confèrent la responsabilité et l'obligation de rendre compte en ce qui concerne les objectifs stratégiques de la Force aérienne.



- o Le CGR amélioré du Groupe des matériels va bonifier les processus opérationnels et de gestion du rendement et permettra au Groupe d'évaluer la capacité et l'état de préparation de l'organisation à remplir ses obligations, à déterminer si les stratégies ministérielles sont respectées, à évaluer l'efficacité des opérations de l'organisation et à juger de l'efficacité à long terme de l'utilisation des ressources par l'organisation.
- o Le Groupe de la Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils) a conservé son Cadre de gestion du rendement (CGR) en existence depuis trois ans. Les mesures portaient sur le volume et la vitesse dans les domaines de la dotation, de la classification et des relations de travail. Le cadre a aidé à déterminer les domaines où les processus des ressources humaines civiles doivent être améliorés. L'élaboration de ce CGR se poursuivra pour englober d'autres domaines du tableau de bord équilibré.

Une mesure du rendement efficace permettra d'avoir des renseignements concernant la planification et le contrôle au sein de l'organisation et de s'assurer que l'orientation, les efforts et les résultats de l'organisation sont alignés.

f. Vérifications et évaluations

Vérifications internes

Les vérifications internes, qui sont effectuées par l'organisation du Chef – Service d'examen (CS Ex) au sein du MDN/des FC, visent principalement à fournir des services d'assurance et de conseil suffisants et opportuns sur les systèmes, les projets, les processus et les pratiques clés de gestion du MDN/des FC. Les services d'assurance couvrent les stratégies de gestion des risques, les cadres de contrôle de gestion et les renseignements utilisés dans la prise de décisions, la production de rapports et la reddition de comptes.

Les principales vérifications internes qui devraient être terminées en 2006-2007 comprennent la vérification des déménagements militaires, la vérification de la gestion du transport, la vérification de la gestion des stocks – Inventaire, ainsi que plusieurs vérifications liées à certains contrats de service. Par ailleurs, le CS Ex prévoit entreprendre d'autres vérifications visant la Stratégie d'information financière et le programme de biens d'investissement.

L'objectif majeur du CS Ex au cours de 2006-2007 consiste à aller de l'avant avec l'expansion des vérifications internes grâce au recrutement de vérificateurs internes supplémentaires.

Évaluation des programmes

La fonction d'évaluation au MDN et dans les FC continuera de mettre l'accent sur l'évaluation de programmes opérationnels clés. Ces évaluations donneront des précisions sur l'optimisation des ressources ainsi que sur la raison d'être et l'efficacité des programmes. De plus, elles constituent un outil de responsabilisation principal, car elles fournissent des renseignements sur la gouvernance et les résultats des programmes.

En 2006–2007, on effectuera des évaluations à l'appui de la Transformation des FC. Cette transformation met l'accent sur les gens, la technologie, les modes d'exécution des opérations et la façon de penser. Étant donné qu'il s'agit d'un processus itératif et continu, l'évaluation peut jouer un rôle important pour ce qui est de l'atteinte des résultats souhaités de la transformation.



Une liste de projets de vérifications et évaluations planifiées pour l'année financière 2006-2007 se trouve à la Section 3, Tableau 13.

Les rapports finaux se trouvent sur le site Web du CS Ex à l'adresse http://www.vcds.forces.ca/crs/rpt/reports_f.htm.

Relations de travail

Le programme des relations de travail vise à élaborer des politiques, programmes et outils pour améliorer les relations patronales-syndicales, à surveiller l'exécution de ces politiques et programmes et à fournir des conseils, une orientation et une interprétation d'experts concernant les questions relatives aux relations de travail, comme les conventions collectives, la discipline, la consultation, les politiques et programmes du MDN, les griefs, la prévention et la résolution des plaintes concernant le harcèlement et les droits de la personne.

Par ailleurs, le programme permet de gérer et de surveiller les griefs et les plaintes concernant les droits de la personne déposés par des employés civils ainsi que les négociations collectives et la gestion des grèves. Les activités clés pour la période de planification seront les suivantes :

- o continuer à favoriser le mode alternatif de règlement des conflits (MARC) pour résoudre les plaintes;
- o négocier les ententes sur les services essentiels avec des agents négociateurs;
- o gérer l'application de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) en ce qui concerne les activités politiques des employés du MDN, une tâche qui comprendra l'élaboration de procédures ministérielles et des mécanismes de surveillance.

a. Recours civils

Le MDN établira le Registre des recours civils pour gérer, administrer et surveiller de façon intégrée les griefs concernant les relations de travail et la classification ainsi que les plaintes portant sur la dotation. Les activités clés pour la période de planification seront les suivantes :

- o établir l'organisation;
- o revoir les processus régissant le traitement des griefs concernant les relations de travail (y compris les déploiements), des plaintes en matière de dotation et des enquêtes de l'administrateur général dont il est question dans les nouvelles *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* et la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*;
- o élaborer une stratégie de communication destinée aux employés et aux gestionnaires.



b. Compétence concurrente

Le Cabinet du Juge-avocat général travaille avec le Grand prévôt des Forces canadiennes pour élaborer une orientation stratégique destinée aux enquêteurs et procureurs de la police militaire chargés de régler les problèmes lorsqu'il y a compétence concurrente entre les enquêteurs et procureurs militaires et civils. Ce projet est directement lié à l'adoption du projet de loi C-15A, qui modifie la *Loi sur la défense nationale* afin de permettre l'entrée des renseignements sur les infractions d'ordre militaire dans la base de données du Centre d'information de la police canadienne. La date de fin de ce projet est octobre 2006.

c. Bureau de l'ombudsman du MDN et des FC

Le Bureau de l'Ombudsman est une source directe d'information, d'orientation et d'éducation pour les hommes et les femmes du MDN et des FC. Il a pour rôle d'aider les particuliers, qui ont des motifs de plainte ou des préoccupations, à accéder aux mécanismes d'aide ou aux recours existants. En outre, l'Ombudsman peut faire enquête sur des questions touchant le bien-être des membres et des employés du MDN et des FC et d'autres personnes relevant de sa compétence, et publier des rapports à ce sujet. Les plaignants pourront accéder plus rapidement aux services du Bureau, grâce à l'amélioration des sites Web et des communications externes à l'intention des soldats dans les bases et à l'étranger.

L'objectif ultime consiste à apporter des améliorations substantielles et durables à la qualité de vie générale des militaires et de leurs familles en prenant les mesures suivantes :

- o déterminer les risques et les problèmes systémiques touchant les militaires et leurs familles (comme le syndrome de stress post-traumatique [SSPT] et l'exposition ambiante), faire enquête et formuler des recommandations en vue de les contenir;
- o agir comme instance de dernier recours chargée d'examiner chaque plainte et d'intervenir, s'il y a lieu, pour promouvoir le traitement équitable des militaires;
- o sensibiliser le public aux questions qui touchent le bien-être des membres de la communauté de défense;
- o servir de personne-ressource et d'exemple au sein du gouvernement fédéral et dans d'autres pays en ce qui concerne l'application efficace du concept de l'ombudsman.

Affaires publiques de la Défense

Les Affaires publiques de la Défense nationale continueront de fournir une orientation et des directives stratégiques en ce qui regarde les communications du MDN et des FC, y compris le Plan de communications stratégiques du MDN et des FC, la planification des communications relatives aux documents du Ministère et aux mémoires au Cabinet, ainsi que les communications internes et externes en matière de planification de contingence en cas de crise nationale ou de catastrophe naturelle. Les Affaires publiques de la Défense collaborent étroitement avec d'autres



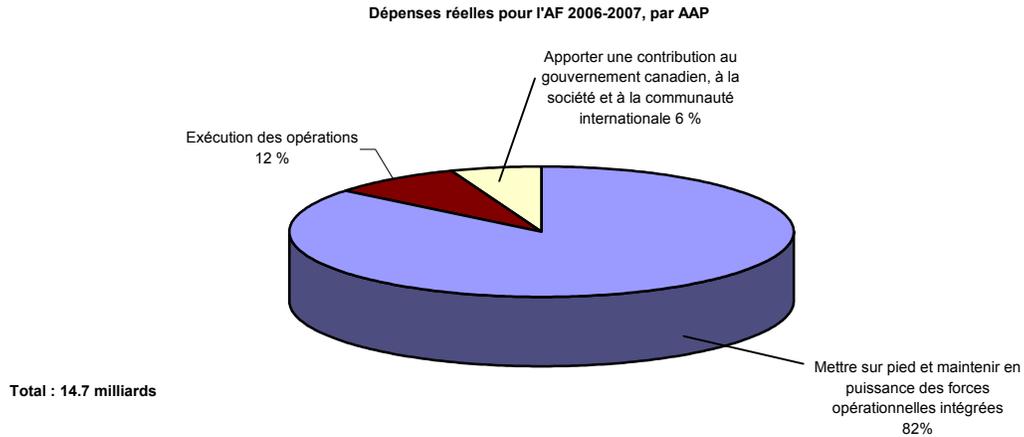
ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de leurs activités quotidiennes, de manière à gérer des dossiers et des situations de crise pour que la population canadienne reçoive des renseignements exhaustifs et à jour sur les opérations des FC au Canada et à l'étranger.



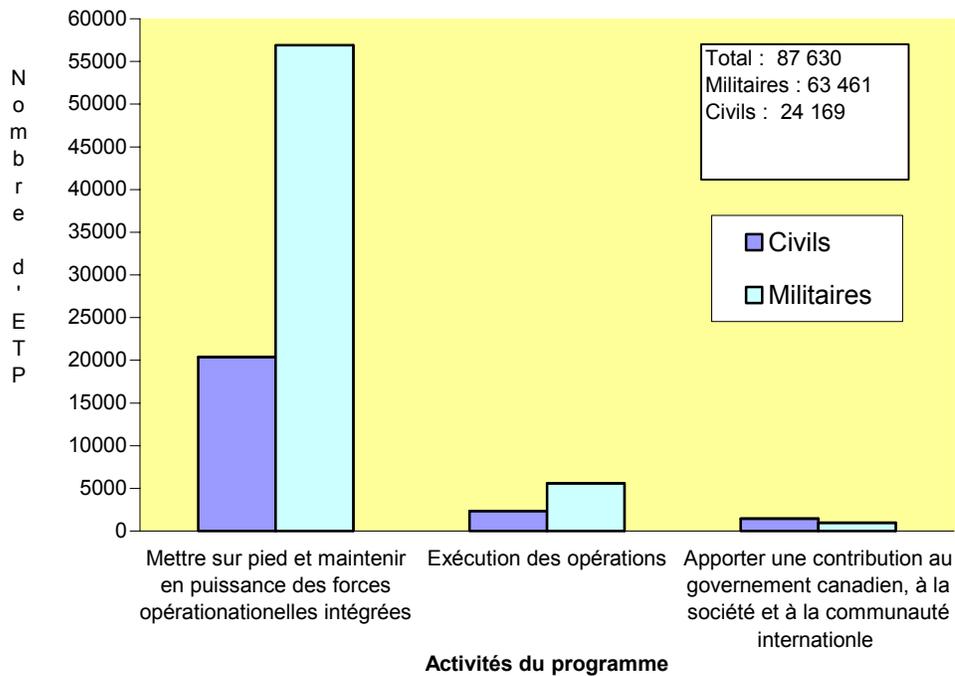
Section 3 : Survol des finances du Ministère



Utilisation des ressources ministérielles



ETP militaires (F rég) et civils prévus pour l'AF 2006-2007, par activité du programme



Nota : Ces données relatives aux ETP sont dérivées d'une formule financière représentative, car il n'existe pas de rapport 1:1 uniforme entre les ETP et les programmes.

**Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues et équivalents temps plein**

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat	11 397 356	12 282 381	12 968 782	13 928 358
Exécuter des opérations	1 339 937	1 731 310	1 388 535	1 380 227
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens	1 088 727	1 144 233	1 160 705	1 197 573
Budget principal des dépenses (chiffres bruts)	\$13 826 020	\$15 157 925	\$15 518 022	\$16 506 157
Moins : Revenus disponibles	(400 989)	(368 703)	(373 886)	(375 531)
Total du budget principal des dépenses	\$13 425 031	\$14 789 222	\$15 144 136	\$16 130 626
Rajustements à l'AF 2005-2006:				
– mandats spéciaux du gouverneur général	1 246 468			
– dépenses législatives réelles	35 737			
– du fonds de prévoyance du crédit 5 du CT	793			
– crédits inutilisés en fin d'exercice	(25 686)			
Rajustements:				
Aux niveaux des dépenses prévues				
Prolongation de la mission en Afghanistan		91 000	440 000	484 000
Augmentation de la paie des employés civils		17 441	13 315	9 499
Secours aux sinistrés – Tremblement de terre au Pakistan - Op Plateau		9 631		
Radios sécurisées pour les équipes d'intervention sur l'eau – Sécurité maritime		7 700		
Publicité aux fins du recrutement		7 500		
Secours aux sinistrés – Ouragan au États-Unis – Op Unison		6 678		
Augmentation de la solde des militaires		6 463	6 463	6 463
Réinvestissement du produit de la vente de biens immobiliers		3 589		
Système de gestion des renseignements et d'échange de données maritimes (SGREDM) 2		2 500	1 500	
Programme technique de sécurité publique (PTSP)		2 870	3 337	3 337
Administration des pensions		1 774	1 691	
Radar haute fréquence à ondes de surface – Sécurité maritime		600	600	1 400
Réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle		9		
IRTC – Investissement – Sécurité – Budget 2001			34 920	34 920
Modification de la frégate canadienne de patrouille – Sécurité maritime			5 600	
Sécurité maritime – Budget 2001				1 100
Transferts aux autres ministères		(4 163)		
Économies projetées au chapitre de l'acquisition		(62 310)		



(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Annonces des budgets de 2005				
Dépenses d'investissement stratégiques		25 747	366 300	1 063 796
Annonces des budgets de 2006				
Le Canada d'abord – Dépenses autres qu'en capital		399 660	602 301	937 357
– Dépenses stratégiques en capital		156 905	735 259	645 292
Musée commémoratif de l'Aviation royale du Canada		1 000		
Total des rajustements	1 257 312	674 594	2 211 286	3 187 164
Dépenses nettes prévues	\$14 682 343	\$15 463 816	\$17 355 422	\$19 317 790
Moins : revenus non disponibles	(12 782)	(875)	(25 899)	(905)
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	569 074	544 349	550 463	555 991
Coût net du programme *	\$15 238 635	\$16 007 291	\$17 879 986	\$19 872 876
Équivalents temps plein	84 758	87 630	89 897	92 018

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota : Les données de 2005–2006 représentent les dépenses réelles.



Tableau 1a : Concordance entre l'Architecture d'activités de programmes provisoire (AAP) et l'Architecture d'activités de programmes (AAP)

Ce tableau n'est présenté qu'à titre indicatif, pour fins de continuité et de comparaison avec les années antérieures.

Concordance entre l'Architecture d'activités de programmes provisoire (AAP) et l'Architecture d'activités de programmes (AAP) Année financière 2006 2007				
(en milliers de dollars)	Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat	Exécuter des opérations	Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens	Total
Commandement maritime	671 482	20 421	45 840	737 743
Commandement de la Force terrestre	1 116 663	13 232	109 800	1 239 696
Commandement aérien	654 121	57 817	187 486	899 424
Opérations	104 358	813 608	6 980	924 946
Sécurité des communications	5 964	225 051	-	231 014
Recherche et développement	260 281	1 840	27 797	289 918
Gestion de l'information	273 196	79 042	13 222	365 461
Ressources humaines	5 387 242	488 275	191 073	6 066 590
Infrastructure et programmes environnementaux	205 957	8 088	107 509	321 554
Acquisition et soutien du matériel	3 869 317	267 330	57 625	4 194 272
Subventions et contributions non affectées de façon précise	12 511	-	180 688	193 199
Total*	\$12 561 091	\$1 974 706	\$928 019	\$15 463 816

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota :

Le Conseil du Trésor a publié la politique relative à la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) qui oblige les ministères à définir comment ils planifient et administrent divers programmes et activités connexes, attribuent les ressources et atteignent et présentent les résultats à compter du 1^{er} avril 2005. Une SGRR ministérielle doit comporter trois éléments : une Architecture d'activités de programme (AAP); des résultats stratégiques clairs et mesurables; et une description de la structure de gouvernance en vigueur, qui énonce les mécanismes de décision, les responsabilités et les obligations de rendre compte du Ministère. Une architecture d'activités de programme provisoire (AAP) pour le ministère de la Défense nationale a été soumise en attendant l'élaboration d'une architecture privilégiée. La solution à long terme a été élaborée pour l'AAP et sera en place à compter de 2006-2007. Le tableau de concordance ci-dessus donne une idée comment les dépenses projetées pour 2006-2007 auraient été allouées suivant l'architecture d'activités de programme provisoire (AAP).



Tableau 1b : Concordance entre le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) et l'Architecture d'activités de programmes

Ce tableau n'est présenté qu'à titre indicatif, pour fins de continuité et de comparaison avec les années antérieures.

(en milliers de dollars)	Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat	Exécuter des opérations	Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens	Total
Commandement et contrôle	1 132 661	428 032	42 754	1 603 447
Exécution des opérations	3 884 289	603 417	167 036	4 654 742
Maintien en puissance des forces	5 154 427	656 772	430 367	6 241 566
Mise sur pied des forces	2 096 109	229 354	102 657	2 428 120
Politique et stratégie ministérielles	293 606	57 129	185 205	535 941
Total*	12 561 091 \$	1 974 706 \$	928 019 \$	15 463 816 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota : Le Conseil du Trésor a abrogé la politique du Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) qui prescrivait la façon dont les ministères présentaient les rapports à l'intention du Parlement. Le CPRR a été remplacé par une nouvelle politique qui renforce l'obligation de rendre compte et la production de rapports, en harmonisant et en intégrant l'information quant à la façon dont les ministères gèrent les ressources et dont celles-ci sont liées aux résultats stratégiques. Le tableau de concordance précédent illustre de quelle manière les Dépenses projetées pour 2006-2007 auraient été allouées en vertu du CPRR.



Tableau 2 : Ressources par activité de programme

		2006-2007									
Activité de programme (en milliers de dollars)	Budget										Total des Dépenses projetées
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions	Contributions	Montant brut	Revenus	Total du budget principal des dépenses	Rajustements (Dépenses projetées non inscrites dans le budget principal des dépenses)			
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat	10 164 571	2 097 281	148	20 381	12 282 381	(154 125)	12 128 256	432 835			12 561 091
Exécuter des opérations	1 586 045	145 265		-	1 731 310	(3 229)	1 728 081	246 625			1 974 706
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens	936 761	25 285	5 335	176 852	1 144 233	(211 348)	932 885	(4 866)			928 019
Total*	12 687 377 \$	2 267 832 \$	5 483 \$	197 233 \$	15 157 925 \$	(368 703) \$	14 789 222 \$	674 594 \$			15 463 816 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

**Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le budget principal des dépenses**

POSTE VOTÉ OU LÉGISLATIF (EN MILLIERS DE DOLLARS)		2006-2007 Budget principal des dépenses	2005-2006 Budget principal des dépenses
1	Dépenses de fonctionnement	11 155 813	9 861 479
5	Dépenses en capital	2 267 832	2 247 930
10	Subventions et contributions	191 721	187 819
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	73	70
(L)	Versements vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	9 000	9 500
(L)	Versements en vertu des Parties I-IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C., ch. D-3)	1 900	2 100
(L)	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi de crédits n° 4 pour 1968</i>)	95	95
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – membres des FC	903 931	875 102
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés civils	258 857	240 936
Total		14 789 222 \$	13 425 031 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota : Le budget principal des dépenses de 2006-2007 est supérieur de 1 364,2 millions de dollars au budget principal de 2005-2006. Cette augmentation s'explique de la façon suivante : 500 millions de dollars pour compenser le manque à gagner dans les budgets de fonctionnement (soutenabilité), 497,7 millions de dollars pour les augmentations de la paie et des indemnités du personnel militaire et civil, 231 millions de dollars pour financer les opérations en Afghanistan, 169 millions de dollars pour compenser, en partie, la perte du pouvoir d'achat attribuable à la hausse des prix, 100 millions de dollars pour financer l'expansion des Forces canadiennes, 37,7 millions de dollars pour nettoyer les sites contaminés, réduction de 128 millions de dollars pour la part du Ministère servant à financer l'initiative de réaffectations du Comité d'examen des dépenses et réduction de 43,2 millions de dollars pour les transferts et les rajustements techniques.

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère au cours de l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	2006-2007
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	72 407
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (hors les fonds renouvelables) Contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés et dépenses payées par le SCT	459 741
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	9 391
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2 810
Services reçus à titre gracieux en 2006-2007*	544 349 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par activité de programme

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Programme des services de défense				
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat	2 070 255	2 290 763	3 353 375	4 278 419
Exécuter des opérations	143 159	181 778	194 770	197 725
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens	23 987	27 069	25 619	25 653
Total *	\$2 237 401 \$	2 499 609 \$¹	3 573 764 \$	4 501 797 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota :

1. Les dépenses totales d'immobilisations de 2 267 832 milliers de dollars figurant au tableau 2 (Programme par activité) sont égales aux immobilisations mentionnées dans le budget principal des dépenses pour l'année financière 2006-2007. Le présent tableau indique des dépenses projetées de 2 499 609 milliers de dollars pour l'AF 2006-2007. Cette augmentation de 231 777 milliers de dollars est due au rajustement entre le montant du budget principal et les Dépenses projetées pour l'équipement nécessaire à l'entraînement de forces militaires étrangères à Goose Bay, pour les initiatives de sécurité maritime et pour les postes relatifs aux annonces des budgets de 2004 et de 2005, déductions faites des divers rajustements techniques.

**Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)**

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Programme des services de défense				
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat				
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés ²	3 130	(2 274)	2 325	(2 325)
Projets de logement des Forces canadiennes ³	(48)	-	-	-
Exécuter des opérations				
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés ²	321	(390)	339	(339)
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens				
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés ²	280	(336)	336	(336)
Réclamations en dommages-intérêts – OTAN ¹	29	6	6	6
Total	3 712 \$	(2 994) \$	3 006 \$	(2 994) \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

1. L'article VIII de l'Accord sur le statut des forces de l'OTAN signé le 4 avril 1949 (modifié) concerne les réclamations en dommages-intérêts adressées à des tiers pour des accidents impliquant des membres d'une force étrangère présente au Canada. Les sommes à recouvrer auprès d'autres États, les réclamations en dommages-intérêts à recouvrer auprès d'autres États et les réclamations relatives à des dommages survenus au Canada sont portées au débit du compte, les recouvrements y étant crédités.
2. Ce compte a été créé aux fins de financement : a) des comptes d'avances fixes de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics; b) des avances permanentes; c) des prêts autorisés et des avances consenties à des employés affectés à l'étranger; d) des avances remboursables autorisées pour établir des mess et des cantines. Le montant total non remboursé autorisé est de 120 millions de dollars à quelque moment que ce soit, selon le crédit L11b de la Défense nationale (*Loi de crédits n° 4, 2001-2002*).
3. Des avances ont été faites à la Société canadienne d'hypothèques et de logement à l'égard des prêts consentis par la SCHL pour des projets de logements destinés aux membres des Forces canadiennes. Le solde a été remboursé en totalité au cours de l'année financière 2005-2006.

Tableau 7 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Revenus disponibles				
<i>Programme des services de défense</i>				
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat				
Recouvrements des membres des FC	128 602	119 842	120 944	122 589
Recouvrements d'autres ministères	4 382	3 979	4 015	4 070
Recouvrements d'autres ministères/ONU/OTAN	1 109	828	835	847
Autres recouvrements	48 301	29 476	29 747	30 151
Total partiel	182 394	154 125	155 541	157 657
Exécuter des opérations				
Recouvrements des membres des FC	379	353	315	304
Recouvrements d'autres ministères	43	39	35	34
Recouvrements d'autres ministères/ONU/OTAN	3,661	2 732	2 437	2 357
Autres recouvrements	172	105	94	91
Total partiel	4 255	3 229	2 881	2 786
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens				
Recouvrements des membres des FC	660	615	627	626
Recouvrements d'autres ministères	13 791	12 524	12 768	12 745
Recouvrements d'autres ministères/ONU/OTAN	261 880	195 454 ¹	199 260	198 913
Autres recouvrements	4 515	2 755	2 809	2 804
Total partiel	280 846	211 348	215 464	215 088
Total des revenus disponibles	467 494 \$	368 703 \$	373 886 \$	375 531 \$
Revenus non disponibles				
<i>Programme des services de défense</i>				
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens	12 782	875	25 899	905
Total des revenus non disponibles	12 782 \$	875 \$	25 899 \$²	905 \$
Total des revenus disponibles et des revenus non disponibles*	480 276 \$	369 578 \$	399 785 \$	376 436 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota :

1. La réduction des revenus est principalement attribuable à une réduction projetée des recouvrements pour l'entraînement des forces militaires étrangères au Canada.
2. L'estimation pour l'année financière 2007-2008 comprend un montant de 25 millions de dollars en revenus non disponibles ayant trait au paiement négocié avec l'Allemagne pour sa participation aux coûts du nettoyage des munitions explosives non explosées qui pourrait être entrepris dans le secteur d'entraînement de la BFC Shilo.


Tableau 8 : Coûts estimatifs des opérations internationales des FC

Opérations	AF 2005-2006 (EN MILLIONS \$) Réels		AF 2006-2007 (EN MILLIONS \$) Estimés	
	Coût total pour le MDN	Coût différentiel pour le MDN	Coût total pour le MDN	Coût différentiel pour le MDN
Afrique				
MINUSIL – Op <i>Reptile</i> (Sierra Leone)	0,2	0,1	Terminée	Terminée
IMATT – Op <i>Sculpture</i> (Sierra Leone)	1,6	0,5	1,6	0,5
MONUC – Op <i>Crocodile</i> (RDC)	1,2	0,4	1,2	0,4
UNAMIS – Op <i>Safari</i> (Khartoum, Soudan)	4,9	2,0	2,6	1,0
MUAS – Op <i>Augural</i> (Addis-Abeba, Éthiopie)	50,2	49,0	18,6	17,4
Sous-total	58,1	52,0	24,0	19,3
Golfe Arabo-Persique et Asie du Sud-Ouest				
Op <i>Altair</i> (Asie du Sud-Ouest)	23,5	10,5	25,5	11,4
Op <i>Apollo</i> (Afghanistan et golfe Arabo-Persique)	9,4	9,4	Terminée	Terminée
Op <i>Athena</i> – FIAS OTAN (Afghanistan)	316,4	87,5	1,017,0	426,7
Op <i>Archer</i> – OEF (Afghanistan)	749,2	314,2	399,5	167,3
Op <i>Plateau</i> (Pakistan)	25,0	9,6	Terminée	Terminée
MANUI – Op <i>Iolaus</i> (Iraq)	0,2	0,1	0,2	0,1
Sous-total	1 123,7	431,3	1,442,2	605,5
Ameriques et Caraïbes				
Op <i>Foundation</i> (US CENTCOM, Tampa)	0,8	0,5	1,0	0,5
Op <i>Unison</i> (États-Unis)	17,4	6,7	Terminée	Terminée
FOH – Op <i>Halo</i>	1,8	1,8	Terminée	Terminée
MINUSTAH – Op <i>Hamlet</i> (Haïti)	0,1	0,0	0,1	0,0
Sous-total	20,1	9,0	1,1	0,5
Europe				
Op <i>Palladium</i> – SFOR OTAN (Bosnie)	12,5	12,5	Terminée	Terminée
Op <i>Bronze</i> – SFOR OTAN (Bosnie)	1,3	0,5	1,3	0,5
Op <i>Boreas</i> – EUFOR (Bosnie)	5,2	2,2	1,5	0,5
Op <i>Sextant</i> – OTAN (NCSM <i>Athabaskan</i>)	15,4	7,3	33,8	16,0
Op <i>Sirius</i> (Sigonella)	0,4	0,4	Terminée	Terminée
Sous-total	34,8	22,9	36,6	17,0
Moyen-Orient				
FNUOD – Op <i>Danaca</i> (plateau du Golan)	16,0	3,2	1,0	1,0
FMO (Force multinationale et Observateurs) – Op <i>Calumet</i> (Sinaï), opération non onusienne	3,3	0,4	3,4	0,5
ONUST – Op <i>Jade</i> (Moyen-Orient)	0,9	0,1	0,9	0,1
Op <i>Proteus</i> (Jérusalem)	0,2	0,1	2,8	0,2
UNFICYP – Op <i>Snowgoose</i> (Chypre)	0,2	0,1	0,2	0,1
Sous-total	20,6	3,9	8,3	1,9
Coûts communs				
Autres (dépenses liées à plus d'une mission)	2,2	2,2	0,0	0,0
Sous-total	2,2	2,2	0,0	0,0
Total : opérations	1259,5 \$	521,3 \$	1512,2 \$	644,2 \$
	Recettes du Trésor – ONU	Recettes du MDN – FMO	Recettes estimées du Trésor – ONU	Recettes estimées du MDN – ONU/FMO
Recettes/recouvrements	3,3	2,6	1,2	2,6



Dépenses en immobilisations du Ministère

Tableau 9a : Renseignements sur les dépenses de projets — Programme de biens d'investissement

Les projets du tableau 9a sont répartis selon les caractéristiques suivantes : (1) projets dont les dépenses estimées dépassent les autorisations approuvées pour le MDN par le Conseil du Trésor (30 millions de dollars avec une estimation fondée des coûts), ou (2) projets comportant des risques particulièrement élevés, sans égard au montant de l'estimation. Tous les grands projets d'immobilisations (équipement) relevant de l'activité de programme « Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées ».

NUMÉRO DE PROJET	TITRE DU PROJET METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES	PHASE	COÛT ESTIMATIF TOTAL ACTUEL	DÉPENSES PRÉVUES AU 31 MARS 2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006–2007	DÉPENSES PRÉVUES 2007–2008	DÉPENSES PRÉVUES 2008–2009	BESOINS POUR LES ANNÉES ULTÉRIEURES
	EFFETS MARITIMES							
1495	Frégate canadienne de patrouille	Clôture	8 931 400	8 928 600	2 800	0	0	0
1700	Projet de modernisation de navires de classe Tribal	Clôture	1 381 800	1 381 300	500	0	0	0
2549	Capacité du Canada en sous-marins (prolongation de la vie des sous-marins)	Mise en œuvre	896 772	701 700	68 000	68 000	40 000	19 072
2573	Projet de protection de l'environnement maritime	Mise en œuvre	54 266	43 636	2 726	710	896	6 298
2586	Prolongation de la vie des frégates	Définition	26 354	2 415	10 200	9 606	0	4 133
2640	Missiles <i>SeaSparrow</i> évolués	Mise en œuvre	503 209	421 653	61 822	6 700	3 000	10 034
2664	Capteur électro-optique perfectionné	Mise en œuvre	241 274	33 105	36 040	41 578	48 889	81 662
2673	Navires de soutien interarmées	Définition	49 300	7 242	12 991	20 951	8 116	0
2680	Hélicoptères maritimes	Mise en œuvre	3 160 349	427 900	385 000	364 029	687 674	1 295 746
2796	Remplacement des navires-écoles YAG 300	Mise en œuvre	70 310	26 455	23 741	13 870	1 781	4 463



NUMÉRO DE PROJET	TITRE DU PROJET METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES	PHASE	COÛT ESTIMATIF TOTAL ACTUEL	DÉPENSES PRÉVUES AU 31 MARS 2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006-2007	DÉPENSES PRÉVUES 2007-2008	DÉPENSES PRÉVUES 2008-2009	BESOINS POUR LES ANNÉES ULTÉRIEURES
	TOTAL – EFFETS MARITIMES		15 315 034	11 974 006	603 820	525 444	790 356	1 421 408
	EFFETS TERRESTRES							
58	Prolongement de la durée du véhicule blindé léger à roues	Mise en œuvre	160 521	67 296	45 034	20 752	13 648	13 791
84	Remplacement de l'équipement GPS de l'Armée de terre	Mise en œuvre	50 210	12 119	22 105	12 641	3 345	0
276	Renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance	Définition	134 715	74 400	37 900	22 415	0	0
731	Système de canon mobile (SCM)	Définition	157 713	10 600	35 100	112 013	0	0
1070	Véhicule de patrouille blindé	Mise en œuvre	83 361	27 361	43 452	0	0	12 548
1436	Modernisation de la défense antiaérienne à basse altitude	Mise en œuvre	1 090 678	1 069 831	16 777	2 388	0	1 682
2058	Simulateur d'effets d'armes	Mise en œuvre	126 022	73 805	45 795	6 098	324	0
2346	Système mobile de véhicule de soutien	Définition	25 798	0	11 986	13 812	0	0
2349	Véhicule utilitaire léger à roues	Mise en œuvre	297 400	242 400	53 800	1 200	0	0
2536	Soutien des soins de santé de rôle 3	Mise en œuvre	40 007	39 562	445	0	0	0
2637	Transport de troupes blindé	Mise en œuvre	2 321 350	2 027 200	129 800	84 415	61 168	18 767
2652	Véhicule à effets multimission	Définition	93 990	710	26 890	66 390	0	0
2684	Système amélioré de détection des mines terrestres	Clôture	33 749	31 160	2 589	0	0	0
2731	Prolongation de la vie des transports de troupes	Mise en œuvre	345 460	309 507	35 953	0	0	0



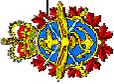
NUMÉRO DE PROJET	TITRE DU PROJET METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES	PHASE	COÛT ESTIMATIF TOTAL ACTUEL	DÉPENSES PRÉVUES AU 31 MARS 2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006-2007	DÉPENSES PRÉVUES 2007-2008	DÉPENSES PRÉVUES 2008-2009	BESOINS POUR LES ANNÉES ULTÉRIEURES
	blindés							
	TOTAL – EFFETS TERRESTRES		4 960 974	3 985 951	507 626	342 124	78 485	46 788
	EFFETS AÉRIENS							
86	Programme de vol opérationnel	Mise en œuvre	111 521	30 234	16 424	23 679	12 122	29 062
113	Système avancé d'entraînement à distance pour le combat	Mise en œuvre	187 742	136 175	24 160	18 032	8 688	687
180	Écran d'affichage multifonctions du CF-18	Mise en œuvre	98 750	61 617	91	37 042	0	0
273	Capteur d'infrarouge multirôle avancé du CF-18	Mise en œuvre	186 059	243	44 650	85 112	37 131	18 924
295	Aurora – Remplacement du système de gestion des communications	Mise en œuvre	89 745	54 586	13 183	12 718	7 716	1 542
317	Aurora – Remplacement du système électro-optique	Clôture	50 207	44 141	4 124	1 942	0	0
410	Aurora – Simulateur du poste de pilotage	Clôture	40 566	30 090	8 477	1 999	0	0
423	Aurora – Remplacement des mesures de soutien électronique	Mise en œuvre	177 208	90 483	28 555	23 562	23 296	11 312
428	Aurora – Acquisition de radars imageurs	Mise en œuvre	255 120	107 764	28 867	46 497	37 480	34 512
451	Système ITEP du polygone d'évaluation de Primrose Lake	Mise en œuvre	42 333	13 676	14 010	6 482	8 165	0
536	Aurora – Simulateur de mission	Mise en œuvre	44 633	5 921	1 292	3 450	9 592	24 378
583	CF-18 – Proposition de modification technique 583	Mise en œuvre	987 309	798 534	31 657	93 540	32 634	30 944



NUMÉRO DE PROJET	TITRE DU PROJET METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES	PHASE	COÛT ESTIMATIF TOTAL ACTUEL	DÉPENSES PRÉVUES AU 31 MARS 2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006-2007	DÉPENSES PRÉVUES 2007-2008	DÉPENSES PRÉVUES 2008-2009	BESOINS POUR LES ANNÉES ULTÉRIEURES
609	Projet des aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe	Pré-définition	8 200	5 900	2 300	0	0	0
1007	Hélicoptères de transport moyen à lourd	Définition	8 489	0	8 489	0	0	0
1117	Projet de la capacité de transport aérien stratégique	Mise en œuvre	1 807 355	0	132 336	731 804	645 292	297 923
1036	Projet de la capacité de transport aérien	Définition	11 834	0	5 272	6 562	0	0
1686	CF18 – Armes air-air perfectionnées (de courte portée)	Mise en œuvre	36 200	20 784	88	6 794	8 534	0
2320	Système militaire automatisé de circulation aérienne	Mise en œuvre	168 600	145 704	8 433	4 118	5 578	4 767
2371	Système perfectionné pour la navigation et l'approche de précision	Mise en œuvre	97 737	58 328	18 809	14 509	6 091	0
2517	Hélicoptères utilitaires de transport tactique des Forces canadiennes	Mise en œuvre	1 093 152	1 070 543	11 523	11 086	0	0
2526	Centre d'opérations aériennes de région/secteur	Mise en œuvre	134 478	122 032	7 374	5 072	0	0
2619	Instrumentation de suivi de la manœuvre de combat aérien	Mise en œuvre	33 237	30 867	1 296	1 074	0	0
2657	Ravitaillement stratégique en vol (CC-150)	Mise en œuvre	132 112	93 002	39 110	0	0	0
2678	Hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage	Clôture	774 422	760 536	13 886	0	0	0
2754	CF-18 – Missile air-air perfectionné à moyenne portée	Mise en œuvre	138 489	66 632	6 854	10 909	9 124	44 970



NUMÉRO DE PROJET	TITRE DU PROJET METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES	PHASE	COÛT ESTIMATIF TOTAL ACTUEL	DÉPENSES PRÉVUES AU 31 MARS 2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006–2007	DÉPENSES PRÉVUES 2007–2008	DÉPENSES PRÉVUES 2008–2009	BESOINS POUR LES ANNÉES ULTÉRIEURES
5832	CF-18 – Proposition de modification technique- Phase 2	Mise en œuvre	423 281	52 610	83 444	107 858	73 636	105 733
	TOTAL – EFFETS AÉRIENS		7 138 779	3 800 402	554 704	1 253 841	925 079	604 754
	OPÉRATIONS INTERARMÉES, UNIFIÉES ET SPÉCIALES							
224	Courrier des services d'information de la Défense	Mise en œuvre	37 430	7 975	29 455	0	0	0
283	Capacité nationale de soutien militaire	Mise en œuvre	567 889	3 143	3 362	26 180	9 900	525 304
402	Centre d'expérimentation interarmées des Forces canadiennes	Mise en œuvre	31 591	4 625	500	18 778	7 688	0
439	Projet interallié de mise au point de vaccins	Mise en œuvre	31 684	19 567	0	666	673	10 778
625	Projet Polar Epsilon (Surveillance et soutien interarmées de zones étendues à partir de l'espace)	Mise en œuvre	49 252	1 534	12 036	14 022	16 184	5 476
2272	Système d'information – Soutien et acquisition du matériel	Mise en œuvre	182 300	176 800	5 500	0	0	0
2400	Système intégré de gestion des ressources humaines de la Défense	Mise en œuvre	94 565	70 612	10 500	13 453	0	0
2469	Système de commandement des Forces canadiennes I (SCFC)	Clôture	65 947	57 911	0	0	0	8 036
2475	Système de traitement des messages de la Défense	Mise en œuvre	135 239	122 393	820	0	0	12 026



NUMÉRO DE PROJET	TITRE DU PROJET METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES INTÉGRÉES	PHASE	COÛT ESTIMATIF TOTAL ACTUEL	DÉPENSES PRÉVUES AU 31 MARS 2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006–2007	DÉPENSES PRÉVUES 2007–2008	DÉPENSES PRÉVUES 2008–2009	BESOINS POUR LES ANNÉES ULTÉRIEURES
2783	Mode S/5 – Identification ennemi-ami	Mise en œuvre	38 176	391	740	6 085	6 331	24 629
2800	Système d'information sur la santé des Forces canadiennes	Mise en œuvre	51 606	15 145	14 276	0	0	22 185
2803	Système de télécommunications militaires par satellite	Mise en œuvre	551 972	307 400	55 700	52 858	34 720	101 294
XXXX	Projet d'ordre général – Habillez le soldat	Mise en œuvre	246 254	166 149	61 828	16 510	0	1 767
	TOTAL – OPÉRATIONS INTERARMÉES, UNIFIÉES ET SPÉCIALES		2 083 905	953 645	194 717	148 552	75 496	711 495
	TOTAL – ACTIVITÉS DE PROGRAMMES		29 498 691 \$	20 714 003 \$	1 860 867 \$	2 269 961 \$	1 869 416 \$	2 784 444 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Matériels)



Tableau 9b : Grands projets d'immobilisations (construction) – Dépenses de plus de 60 millions de dollars

Les projets énumérés ci-dessous sont répartis selon les caractéristiques suivantes : (1) projets où les dépenses estimées dépassent les autorisations approuvées pour le MDN par le Conseil du Trésor (60 millions de dollars), ou encore (2) projets comportant des risques particulièrement élevés, sans égard au montant de l'estimation. Tous les grands projets d'immobilisations (construction) relèvent de l'activité de programme « Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées ». Pour l'AF 2006-2007, les dépenses prévues au titre des grands projets d'immobilisations (construction) équivalent à 18 p. cent des dépenses d'immobilisations globales pour la construction.

À L'APPUI DU PROGRAMME DE CAPACITÉS « MAINTENIR EN PUISSANCE LES FORCES »	COÛT ESTIMATIF ACTUEL	PRÉVISION CUMULATIVE* AU 31 MARS 2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006–2007	DÉPENSES PRÉVUES 2007–2008	DÉPENSES PRÉVUES 2008–2009	BESOINS POUR LES ANNÉES ULTÉRIEURES
(en milliers de dollars)						
Alberta						
Modernisation de routes/services publics (Cold Lake)	60,627 (I)	0	2296 (F)	7,885 (I)	13,439 (I)	37,007 (I)
Colombie-Britannique						
Remplacement de la jetée « A et B » (DP) (AO)	199 760(I)	480	0 (F)	1 000(I)	1 400(I)	196 880(I)
IMF Cap Breton (ADP) (MP)	136 300(I)	92 940	13 330 (F)	16 900 (I)	12 800 (I)	330 (I)
Modernisation de l'avitaillement de Colwood (MP)	69 930(F)	64 630	5 300(F)			
Nouveau-Brunswick						
Correction de la sédimentation du champ de tir/secteur d'entraînement (Gagetown) (APD)	72 680 (I)	0	3 270(F)	3 810(I)	6 400(I)	59 200 (I)
Modernisation des services (Gagetown)	80 400 (I)	4 593	13 565(F)	21 720(I)	12 839(I)	27 683(I)
Terre-Neuve						
Consolidation de Pleasantville (APP)	88 454 (I)	0 (F)	1 515(S)	4 835(I)	17 732 (I)	67 372(I)
Ontario						
Dortoirs du CMR (ADP) (MP)	63 870 (F)	20 330	19 490(F)	10 180(F)	13 870 (F)	0
Centre d'expérimentation interarmées Ottawa	67 327(F)	5 733	3 233 (F)	24 894 (F)	20 928 (F)	12 539(F)
Total	839 348 \$	188 706 \$	61 999 \$	91 224 \$	100 408 \$	398 011 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement)

* D'après les renseignements disponibles au 31 janvier 2005.

Légende : I = Estimation indicative F = Estimation fondée AO = Analyse d'options
 APP = Approbation préliminaire du projet ADP = Approbation définitive du projet
 DP = Définition de projet MP = Mise en œuvre de projet

Pour avoir de plus amples renseignements sur la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux*, veuillez visiter le site suivant : <http://laws.justice.gc.ca/fr/F-8.4/index.html>



Tableau 10 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Un rapport d'étape sur les grands projets de l'État (équipement) se trouve à l'adresse suivante :

http://www.vcds.dnd.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/MCP_f.pdf

Tableau 11 : Renseignements sur les programmes des paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, la Défense nationale va gérer les programmes suivants de paiements de transfert dont la valeur dépasse 5 millions de dollars.

TABLEAU 11 – DÉTAILS CONCERNANT LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT					
Description	Type	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat					
Versements en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires (LPRS)	L	7 391 510	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Contributions en exécution du programme d'avance de capitaux	C	0	5 450 000	5 450 000	5 450 000
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens					
Programme de contribution pour la promotion des objectifs en matière de diplomatie de défense mis en oeuvre par le Programme d'aide à l'instruction militaire	C	9 304 733	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Programme de modernisation à moyen terme du système aéroporté de détection lointaine de l'OTAN	C	68 893 152	62 388 000	59 285 000	52 299 000
Budget militaire de l'OTAN	C	47 295 946	44 698 000	49 375 000	54 804 000
Programme OTAN d'investissements au service de la sécurité	C	43 166 460	52 110 000	56 110 000	60 110 000
Sous-total – Paiements de transfert dépassant 5 millions		176 051 800	183 646 000	189 220 000	191 663 000
Total – Paiements de transfert		197 457 613 \$	202 716 212 \$	210 931 274 \$	213 447 669 \$
Pourcentage – Paiements de transfert dépassant 5 millions		89.2%	90.6%	89.7%	89.8%
Dépenses totales par AAP		Dépenses réelles par AAP, 05-06	Dépenses projetées par AAP, 06-07	Dépenses projetées par AAP, 07-08	Dépenses projetées par AAP, 08-09
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées, pertinentes, souples, efficaces et aptes au combat		15 120 274	20 528 530	23 104 450	23 182 650
Apporter une contribution au gouvernement canadien, à la société et à la communauté internationale, conformément aux valeurs et aux intérêts des Canadiens		182 337 339	182 187 682	187 826 824	190 265 019
Total		197 457 613 \$	202 716 212 \$	210 931 274 \$	213 447 669 \$

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Légende : C = Contributions L = Législatives



Des renseignements supplémentaires sur ces projets se trouvent à l'adresse :
http://www.vcds.forces.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/transpay_f.pdf

Tableau 12 : Diversification des modes de prestation des services

Au cours des trois prochaines années, la Défense nationale se servira des initiatives nouvelles et proposées en matière de DMPS pour les programmes et/ou services suivants :

1. Services d'entraînement aéroportés impartis
2. Projet de soutien du cycle de vie du véhicule blindé léger à roues (VBLR)
3. Projet de modernisation de la Station des Forces canadiennes Alert
4. 202^e Dépôt d'ateliers
5. Entente de collaboration entre le MDN et l'Hôpital Montfort
6. Projet de transformation des services de gestion de l'information

Des renseignements supplémentaires sur ces initiatives en matière de DMPS se trouvent à l'adresse : http://www.vcds.forces.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/asd_f.pdf

Tableau 13 : Vérifications et évaluations

La liste des prochaines vérifications et/ou évaluations internes se trouve à l'adresse :
http://www.vcds.forces.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/aud_f.pdf



Tableau 14 : Stratégies de développement durable

Défense nationale	
Points à traiter	Participation du Ministère
1. Comment votre ministère/organisme compte-t-il incorporer les principes et valeurs de DD dans sa mission, sa vision, ses politiques et ses opérations quotidiennes?	La Défense a intégré les principes et valeurs de développement durable dans sa mission, sa vision, ses politiques et ses opérations quotidiennes en élaborant une politique sur la protection et la gerance de l'environnement, en organisation des séances d'information à tous les niveaux, en établissant un réseau de spécialistes de l'environnement qui travaillent dans tout le Ministère et en offrant la formation spécialisée des officiers de l'environnement de l'unité aux militaires qui travaillent au Canada et qui sont déployés outre-mer. La Défense s'est également dotée d'une capacité avancée d'analyse de l'environnement.



<p>Défense nationale</p> <p>Points à traiter</p> <p>2. Quels sont les objectifs, les buts et les résultats que vous chercherez à atteindre au cours de la prochaine année? Comment comptez-vous mesurer votre succès?</p>	<p>Participation du Ministère</p> <p>La Défense cherchera à atteindre tous les buts, objectifs et résultats énoncés dans sa SDD. Le succès est mesuré en fonction des critères et des modèles de comptes rendus détaillés sur l'objectif qui ont été fournis au moment de l'élaboration de la SDD.</p> <p>Les principaux objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • protéger la santé des écosystèmes grâce à l'utilisation durable des secteurs d'entraînement; • protéger la santé humaine et l'environnement grâce à la gestion responsable des matières dangereuses, en : <ul style="list-style-type: none"> o réduisant la quantité de combustible résiduaire; o réduisant l'impact du rejet de certaines substances de l'Inventaire national des rejets de polluants; o réduisant les risques de poursuite liés aux sites contaminés; o réduisant les risques de poursuite associés à l'infrastructure d'entreposage et de distribution des produits pétroliers en général et du carburant d'aviation en particulier; • protéger l'atmosphère en réduisant, dans le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone, les systèmes et les équipements qui utilisent des hydrocarbures halogénés, et réduire les émissions de gaz à effet de serre; • intégrer pleinement les considérations environnementales aux processus, aux systèmes et aux activités de gestion de la Défense par l'intégration du concept de bâtiment durable au processus de conception et élaborer une politique d'approvisionnement écologique propre à la Défense.
---	---



Défense nationale	
Points à traiter	Participation du Ministère
<p>3. Veuillez indiquer les outils de développement durable, comme les analyses stratégiques de l'environnement ou les systèmes de gestion de l'environnement, qui seront utilisés au cours de la prochaine année.</p>	<p>La Défense met à jour sa SDD aux trois ans et a tendance à se servir d'une période de planification de trois ans plutôt qu'un. La Défense a recours aux analyses de l'environnement, aux systèmes de gestion de l'environnement ainsi qu'à la planification intégrée de l'utilisation des terres pour ses secteurs d'entraînement et elle met au point des manomètres matériels à distance pour la durabilité écologique dans ses secteurs d'entraînement. De plus, la Défense offre une série de cours de sensibilisation permettant d'acquérir les ensembles de compétences nécessaires pour mettre en place les concepts de développement durable.</p>



Équivalents temps plein prévus

Tableau 15 : Besoins en personnel militaire par AAP

ACTIVITÉ DE PROGRAMME	ETP RÉELS 2005-2006	ETP PRÉVUS 2006-2007	ETP PROJETÉS 2007-2008	ETP PROJETÉS 2008-2009
METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES PERTINENTES, SOUPLES, EFFICACES, APTES AU COMBAT ET INTÉGRÉES	55 202	56 890	57 948	58 801
EXÉCUTER DES OPÉRATIONS	5 600	5 600	5 600	5 600
APPORTER UNE CONTRIBUTION AU GOUVERNEMENT DU CANADA, À LA SOCIÉTÉ ET À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE CONFORMÉMENT AUX INTÉRÊTS ET AUX VALEURS DU CANADA	938	971	971	971
TOTAL	61 740	63 461	64 519	65 372

Source : Chef – Personnel militaire

1. Les ETP projetés témoignent de l'expansion de 5 000 membres de la Force régulière annoncée dans le Budget 2005 et comprennent les réservistes en service de classe C. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte du personnel supplémentaire annoncé dans le Budget 2006, car les détails de la planification de cet accroissement n'ont pas encore été arrêtés.
2. Ces données relatives aux ETP sont dérivées d'une formule financière représentative, car il n'existe pas de rapport 1:1 uniforme entre les ETP et les programmes.

Tableau 16 : Besoins en personnel civil par AAP

ACTIVITÉ DE PROGRAMME	ETP RÉELS 2005-2006	ETP PRÉVUS 2006-2007	ETP PROJETÉS 2007-2008	ETP PROJETÉS 2008-2009
METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES PERTINENTES, SOUPLES, EFFICACES, APTES AU COMBAT ET INTÉGRÉES	19 399	20 370	21 388	22 458
EXÉCUTER DES OPÉRATIONS	2 243	2 355	2 473	2 596
APPORTER UNE CONTRIBUTION AU GOUVERNEMENT DU CANADA, À LA SOCIÉTÉ ET À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE CONFORMÉMENT AUX INTÉRÊTS ET AUX VALEURS DU CANADA	1 376	1 444	1 517	1 592
TOTAL	23 018	24 169	25 378	26 646

Source : Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils) - Ces chiffres sont extraits des fichiers des titulaires du système en direct de la paye de TPSGC.

Nota :

1. On a inséré dans ce tableau les ETP intérimaires du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) en attendant l'examen du CST. Les ETP intérimaires du CST sont basés sur les ETP prévus pour l'année financière 2005-2006, tels qu'ils sont énoncés dans le RPP 2005-2006, plus une augmentation de 5 p. 100 pour chaque année subséquente.
2. Ces données relatives aux ETP sont dérivées d'une formule financière représentative, car il n'existe pas de rapport 1:1 uniforme entre les ETP et les programmes.

**Tableau 17 : Besoins en personnel civil et militaire par AAP**

ACTIVITÉ DE PROGRAMME	ETP RÉELS 2005-2006	ETP PRÉVUS 2006-2007	ETP PROJETÉS 2007-2008	ETP PROJETÉS 2008-2009
METTRE SUR PIED ET MAINTENIR EN PUISSANCE DES FORCES PERTINENTES, SOUPLES, EFFICACES, APTES AU COMBAT ET INTÉGRÉES	74 601	77 260	79 336	81 259
EXÉCUTER DES OPÉRATIONS	7 843	7 955	8 073	8 196
APPORTER UNE CONTRIBUTION AU GOUVERNEMENT DU CANADA, À LA SOCIÉTÉ ET À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE CONFORMÉMENT AUX INTÉRÊTS ET AUX VALEURS DU CANADA	2 314	2 415	2 488	2 563
TOTAL	84 758	87 630	89 897	92 018

Source : Chef – Personnel militaire et Sous-ministre adjointe (Ressources humaines – Civils)

Nota :

1. Ces données relatives aux ETP sont dérivées d'une formule financière représentative, car il n'existe pas de rapport 1:1 uniforme entre les ETP et les programmes.



Section 4 : Tableaux financiers de quelques organisations du portefeuille de la Défense



Tableau 1 : Force de réserve

Estimation du coût total de la Première réserve

La Première réserve représente 7,4 p. 100 de l'ensemble du Programme des services de défense. Les dépenses sont divisées en quatre catégories : dépenses directes, dépenses indirectes, dépenses imputées et dépenses d'immobilisations. Ce mode de présentation des rapports vise à clarifier l'ensemble des éléments constituant le coût total de la Première réserve.

Les **dépenses directes** comprennent les fonds expressément prévus au budget pour la Première réserve, notamment pour la solde, les déplacements ainsi que les biens et services achetés localement.

Les **dépenses indirectes** correspondent à la part de la Première réserve dans les ressources ministérielles gérées par l'administration centrale. Il s'agit, entre autres, des dépenses pour les munitions, le fonctionnement de l'équipement, les vêtements ainsi que l'entretien des installations, tels les manèges militaires.

Les **dépenses imputées** se rapportent aux frais généraux du Ministère qui sont affectés, aux fins de rapport, à l'ensemble des activités, y compris la Première réserve. En réalité, ces coûts ne varient pas directement en tant que fonction d'une activité et, si la Première réserve n'existait pas, ils seraient néanmoins engagés en grande partie.

Les **dépenses d'immobilisations** figurent pour l'année durant laquelle les paiements ont été effectués, et elles ne rendent pas compte de l'amortissement des coûts pendant la durée de vie de l'actif. Les dépenses d'immobilisations peuvent varier d'une année à l'autre, selon les priorités définies dans le plan des biens d'équipement.



Dépenses projetées pour la Première réserve

TYPE DE DÉPENSES (EN MILLIERS DE DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES 2005-2006	DÉPENSES PRÉVUES 2006-2007
Dépenses directes		
Solde	538 570	529 572
Personnel de soutien de la Force régulière	138 140	137 296
Dépenses de fonctionnement	82 757	79 118
Total partiel	759 467	745 986
Dépenses indirectes		
Munitions	17 277	29 848
Utilisation de l'équipement	64 799	66 973
Vêtements	12 625	12 561
Fonctionnement des installations	29 166	29 497
Total partiel	123 867	138 879
Dépenses imputées		
Soutien des bases	191 294	193 876
Instruction	7 853	8 112
Total partiel	199 147	201 988
Total partiel – Première réserve		
Dépenses de fonctionnement	1 082 481	1 086 852
Dépenses d'immobilisations		
Immobilisations propres	18 408	21 942
Immobilisations partagées	58 094	36 975
Total partiel	76 502	58 917
Dépenses totales de la Première réserve	1 158 983 \$	1 145 769 \$

Source : Personnel du Vice-chef d'état-major de la Défense et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

1. Les dépenses prévues au titre de la solde en 2006-2007 ne comprennent pas les besoins anticipés à l'appui des déploiements. Ces dépenses se sont élevées à quelque 3,5 millions en 2005-2006. Les dépenses prévues au titre de la solde en 2006-2007 pourraient augmenter en fonction de l'expansion de la Réserve et à mesure que l'on confirmera le nombre de réservistes nécessaires au remplacement des postes de la Force régulière à titre temporaire.
2. Les dépenses directes au titre de la solde et du fonctionnement ne témoignent pas des dépenses envisagées ni projetées touchant les membres des Rangers canadiens, du Cadre des instructeurs de cadets ou des éléments de la Réserve supplémentaire. Elles comprennent cependant les coûts de l'emploi de membres de la Première réserve dans des postes qui seraient normalement occupés par des réguliers.

Tableau 2 : Centre de la sécurité des télécommunications

Ressources financières (en milliers de dollars) par année financière				
	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Crédit 1 ^{er} – Salaire et personnel	117 824	114 378	114 193	114 193
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	62 973	71 381	58 136	58 520
Total partiel – Crédit 1^{er}	180 797	185 759	172 329	172 713
Crédit 5 – Immobilisations	29 963	39 977	37 958	38 527
Total général	210 760	225 736	210 287	211 240

Source : Centre de la sécurité des télécommunications et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

1. La différence entre le total général de 2005-2006 et celui de 2006-2007 s'explique par un report de 7,7 M\$ au titre d'activités ayant trait au soutien de l'accès légitime. De plus, le renouvellement du Programme des infrastructures essentielles pour la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme à compter de 2007-2008 (8,2 M\$) n'a pas encore reçu l'approbation du Conseil du Trésor.

**Tableau 3 : Cabinet du Juge-avocat général**

Ressources financières (en milliers de dollars) par année financière				
	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Crédit 1 ^{er} – Salaire et personnel	4 494	5 516	5 523	5 530
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	2 475	2 946	2 951	3 138
Total partiel – Crédit 1^{er}	6 969	8 462	8 474	8 668
Crédit 5 – Immobilisations	-	153	153	153
Total général	6 969	8 615	8 627	8 821
Compte général				
Crédit 1 ^{er} – Responsabilités de l'État	215	222	225	229
Total général	7 184 \$	8 837 \$	8 852 \$	9 050 \$

Source : Cabinet du Juge-avocat général et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota :

1. Crédit 1^{er} – Rémunération et personnel et Crédit 1^{er} – Fonctionnement et entretien : Les dépenses réelles sont inférieures aux prévisions à cause de postes restés vacants durant l'AF 2005-2006. Les dépenses projetées se fondent sur un effectif complet en poste.

Tableau 4 : Bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes

Ressources financières (en milliers de dollars) par année financière				
	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Crédit 1 ^{er} – Salaire et personnel	3 388	3 765	3 765	3 765
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	1 998	2 565	2 603	2 643
Total partiel – Crédit 1^{er}	5 386	6 330	6 368	6 408
Crédit 5 – Immobilisations	54	187	190	192
Total général	5 440 \$	6 517 \$	6 558 \$	6 600 \$

Source : Bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

**Tableau 5 : Recherche et développement pour la défense Canada**

Ressources financières (en milliers de dollars) par année financière				
	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Crédit 1 ^{er} – Salaire et personnel	102 139	96 869	95 998	95 998
Total partiel, Crédit 1^{er} – Rémunération et personnel	102 139	96 869	95 998	96 998
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	35 306	36 344	36 670	36 670
Crédit 1 ^{er} – Contrats de recherche et développement	90 964	92 245	83 705	86 094
Crédit 1 ^{er} – Environnement	1 488	2 000	2 000	2 000
Crédit 1 ^{er} – Centre canadien des technologies de déminage (CCTD)	2 399	1 000		
Crédit 1 ^{er} – Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) [IRTC] ^{1.}	29 158	35 180	10 500	7 000
Crédit 1 ^{er} – Recettes	(4 687)	(3 500)	(3 500)	(3 500)
Total partiel, Crédit 1^{er} – Fonctionnement et entretien	154 628	163 269	129 375	128 264
Total partiel – Crédit 1^{er} ^{2.}	256 767	260 138	225 373	225 262
Crédit 5 – Immobilisations	13 216	6 981	7 490	7 650
Crédit 5 – Centre de technologie antiterroriste (CTA)	5 300	2 500		
Crédit 5 – Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) [IRTC]	2 501	3 000		
Total partiel – Crédit 5	21 017	12 481	7 490	7 650
Total général*	277 784 \$	272 619 \$	232 863 \$	232 912 \$

Source : Recherche et développement pour la défense Canada et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

*Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer du total indiqué.

Nota :

1. Crédit 1^{er} – Les chiffres de l'IRTC pour le début de l'année financière 2007-2008 correspondent à des montants reportés puisque la présentation au CT en vue d'obtenir un nouveau financement pour l'IRTC à partir de 2007-2008 suit actuellement son cours.
2. Crédit 1^{er} – La diminution globale qui s'amorce à partir de l'année financière 2007-2008 est largement attribuable aux réductions du Comité d'examen des dépenses.

**Tableau 6 : Secrétariat national de recherche et de sauvetage**

Aperçu des ressources

Le tableau suivant fait état des prévisions quant aux ressources humaines et financières que chacun des partenaires fédéraux consacre au Programme national de recherche et de sauvetage. Ces ressources figurent dans le RPP de chaque ministère, et elles sont présentées ici pour donner une image globale du Programme national de recherche et de sauvetage.

Tableau 6a : Ressources financières (en milliers de dollars) par année financière

(milliers de dollars)	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Crédit 1 ^{er} – Salaire et personnel	1 227	1 567	1 567	1 567
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	876	1 052	1 058	1 101
Total partiel – Crédit 1^{er}	2 103	2 619	2 625	2 668
Crédit 5 – Immobilisations ^{1.}	104	993	2 348	3 360
Crédit 10 – Subventions et contributions ^{2, 3.}	3 665	3 518	4 215	4 215
Total général	5 872 \$	7 130 \$	9 188 \$	10 243 \$

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage et Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

Nota :

- Crédit 5 inclus 95 mille dollars pour les dépenses en capital secondaire du SNRS, plus une contribution pour le Fond des nouvelles initiatives SAR.
Les montants ci-haut mentionnés ne comprennent pas les paiements de transfert à d'autres ministères et autres organisations de la Défense nationale pour le Fond des nouvelles initiatives SAR : 7 048 mille dollars en 2006-2007; 1 847 mille dollars en 2007-2008; 836 mille dollars en 2008-2009.
- Crédit 10 inclus une contribution de 215 mille dollars correspondant à la participation du Canada aux coûts du Secrétariat du Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage Système Cospas-Sarsat (Cosmicheskaya Sistyema Poiska Avaryinich Sudov – Search and Rescue Satellite-Aided Tracking).

Tableau 6b : Besoins en personnel (ETP) de recherche et de sauvetage (SAR)

	Réels 2005–2006	Projetés 2006–2007	Projetés 2007–2008	Projetés 2008–2009
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	20	23	23	23
Environnement Canada - Service météorologique du Canada	17	17	17	17
Parcs Canada	64	64	64	64
Pêches et Océans – Garde côtière canadienne ¹	S. o.	S. o.	S. o.	S. o.
Ministère de la Défense nationale – Forces canadiennes	699	706	706	706
GRC ²	S. o.	S. o.	S. o.	S. o.
Transports Canada ³	À l'étude	À l'étude	À l'étude	À l'étude

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Nota :

- Les chiffres relatifs aux ETP ne sont pas disponibles étant donné que les opérations de la GCC comportent des affectations multiples.
- La GRC n'est pas en mesure de fournir les coûts exacts liés aux besoins en effectif étant donné que son personnel se voit confier un large éventail de tâches, dont celles de SAR. Les dépenses liées à la recherche et au sauvetage à l'échelle nationale devraient être substantielles.
- TC n'a pas de mandat pour les tâches primaires de SAR et n'affecte aucune ressource à ces activités. On étudie actuellement le niveau d'engagement de personnel à l'égard des tâches de prévention (à l'étude).



Tableau 6c : Coûts (en milliers de dollars) par ministère/organisation participants

(milliers de dollars)	Dépenses réelles 2005-2006	Dépenses projetées 2006-2007	Dépenses projetées 2007-2008	Dépenses projetées 2008-2009
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	5 872	9 478	10 188	10 870
Environnement Canada - Service météorologique du Canada	2 100	2 100	2 100	2 100
Parcs Canada	5 959	4 929	4 929	4 929
Pêches et Océans – Garde côtière canadienne	104 131	93 460	93 460	U/R
Ministère de la Défense nationale – Forces canadiennes ¹	110 876	87 931	105 269	U/R
GRC ²	N/A	N/A	N/A	N/A
Transports Canada ³	U/R	U/R	U/R	U/R
Total	228 938 \$	197 898 \$	215 946 \$	17 899 \$

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Nota :

1. Les estimations de 2006-2007 ont diminué par rapport à celles de 2005-2006 principalement à cause de la clôture du projet SARSAT et du projet de l'hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage. Les estimations de 2007-2008 ont augmenté en raison du projet des aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe.
2. Comme les attributions de ressources pour la recherche et le sauvetage sont faites sous les auspices des provinces, nous ne disposons d'aucune donnée concernant les activités de recherche et de sauvetage fédérales de la GRC. La GRC appuie au besoin les autres ministères au moyen de ressources polyvalentes.
3. TC n'a pas de mandat pour les tâches primaires de recherche et de sauvetage et n'affecte aucune ressource à ces activités. On étudie actuellement le niveau d'engagement financier à l'égard des tâches de prévention (à l'étude).



Section 5 : Renseignements supplémentaires



Appendice A : Application des lois et règlements

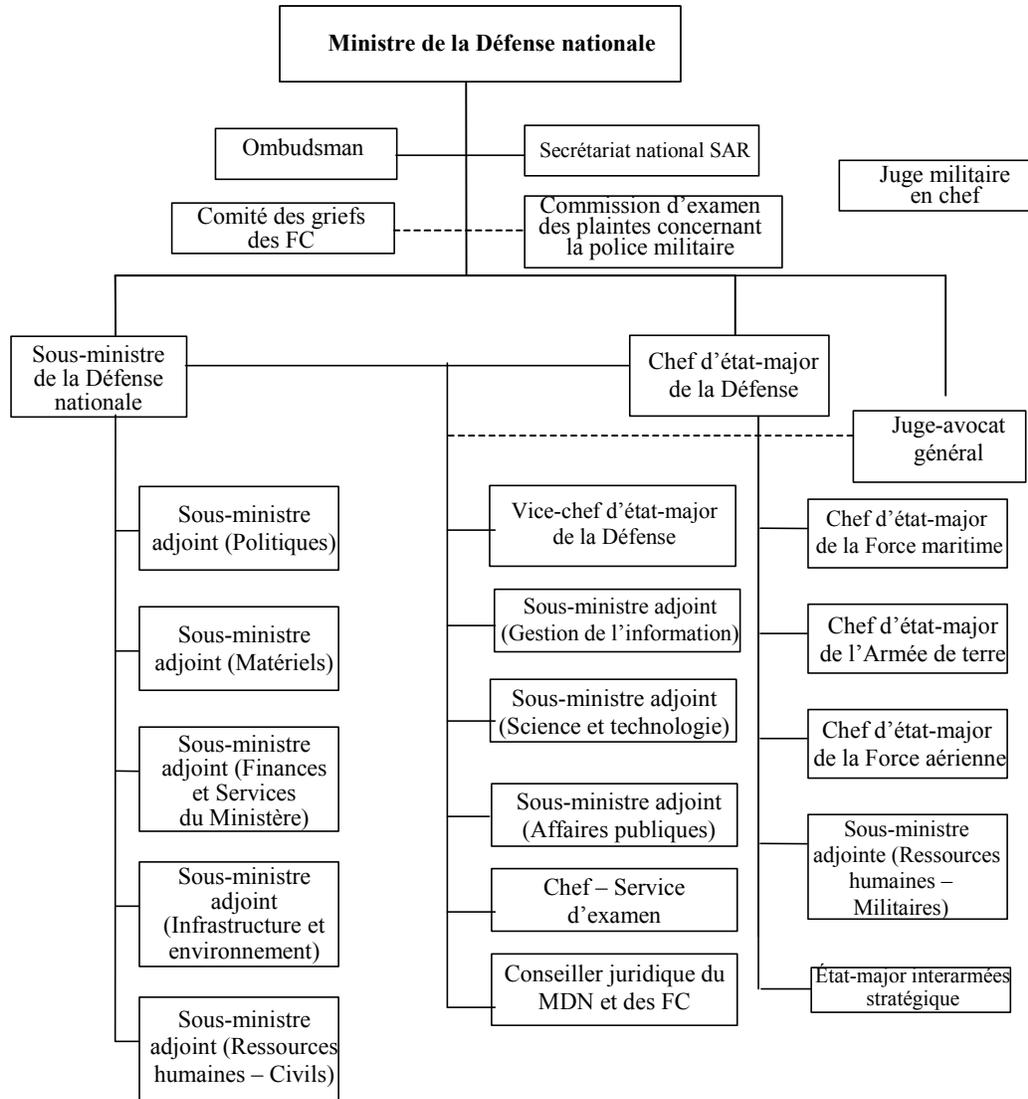
Le ministre de la Défense nationale rend compte au Parlement de nombreuses dispositions législatives et doit assumer les responsabilités qui s'imposent quant à l'application de nombre de lois et règlements. On trouve la liste complète de ces lois et de ces règlements à l'adresse [http:// www.vcds.forces.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/appA_f.pdf](http://www.vcds.forces.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/appA_f.pdf)

Appendice B : Partenaires et intervenants principaux

Le MDN et les FC travaillent avec de nombreux partenaires canadiens et étrangers à la réalisation de la mission, des programmes et des activités de la Défense. On peut constater toute l'ampleur du mandat de la Défense par la complexité et la diversité de ses partenaires et des intervenants. On trouve la liste complète de ces partenaires et des intervenants à l'adresse http://www.vcds.forces.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp06-07/appB_f.pdf



Appendice C : Organigramme du QGDN





Personnes-ressources

Renseignements sur les plans et priorités

Lieutenant-général W.J. Natynczyk
 Vice-chef d'état-major de la Défense
 Quartier général de la Défense nationale
 101, promenade du Colonel-By
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0K2

Téléphone : (613) 992-6052

Télécopieur : (613) 992-3945

Renseignements d'ordre financier

M. R. G. Monette
 Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)
 Quartier général de la Défense nationale
 101, promenade du Colonel-By
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0K2

Téléphone : (613) 992-5669

Télécopieur : (613) 992-9693

Renseignements généraux

Bureau des renseignements pour le public
M. Ken Ready
 Sous-ministre adjoint (Affaires publiques)
 Quartier général de la Défense nationale
 101, promenade du Colonel-By
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0K2

Téléphone : (613) 996-0562

Télécopieur : (613) 995-2543

Courriel :
 ready.kf@forces.gc.ca

Sites Internet

Ministère de la Défense nationale	http://www.forces.gc.ca
Cabinet du Juge-avocat général	http://http://www.dnd.ca/jag/main_f.asp
Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes	http://www.ombudsman.forces.gc.ca/
Secrétariat national de recherche et sauvetage	http://www.nss.gc.ca/
Recherche et développement pour la défense Canada	http://www.drdc-rddc.gc.ca
Centre de la sécurité des télécommunications	http://www.cse.dnd.ca/
Planification et gestion de la Défense	http://http://www.vcds.dnd.ca/dgsp/pubs/dp_m/management_f.asp
Plan de la Défense en direct	http://http://www.vcds.forces.gc.ca/DPOnline/main_f.asp

Acronymes

A

AAP	Architecture d'activités de programme
ACDI	Agence canadienne de développement international
ADP	Approbation définitive du projet
AM	Autre ministère
AOR	Zone de responsabilité
APP	Approbation préliminaire de projet
AWACS	Système de surveillance et d'alerte aéroportée (OTAN)

C

C2	Commandement et contrôle
C4ISR	Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance
CBRN	Chimique, biologique, radiologique et nucléaire
CCEM	Centre canadien d'entraînement aux manœuvres
CEMD	Chef d'état-major de la Défense
CFI	Capacité de fusion interarmées
CFT	Commandement de la Force terrestre
CIRS	Comité interministériel de recherche et de sauvetage
CIS	Système d'information et de communication
COI	Capacité opérationnelle initiale
COMAR	Commandement maritime
COMFEC	Commandement de la Force expéditionnaire du Canada
COMFOSCAN	Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada
COMSOCAN	Commandement du soutien opérationnel du Canada
COT	Capacité opérationnelle totale
CS Ex	Chef – Service d'examen
CST	Centre de la sécurité des télécommunications
CTA	Centre de technologie antiterroriste

D

DMPS	Diversification des modes de prestation des services
DNBC	Défense nucléaire, biologique et chimique

E

É.-U.	États-Unis
EE	Équité en matière d'emploi
ETP	Équivalent temps plein

**F**

FC	Forces canadiennes
FOI 2	Force opérationnelle interarmées 2
FOIN	Force Opérationnelle Interarmées Nord
FRR	Force de réaction rapide

G

GI	Gestion de l'information
GIR	Gestion intégrée des risques
GL	Manœuvres et hommes de métier
Gp Svc S FC	Groupe des Services de santé des FC
GRC	Gendarmerie royale du Canada
GSAR	Recherche et sauvetage au sol

H

HM	Hélicoptère maritime
----	----------------------

I

IMF	Installation de maintenance de la flotte
ITI	Infrastructure de la TI

J

JAG	Juge-avocat général
-----	---------------------

M

M	Million
MARC	Mode alternatif de règlement des conflits
MDN	Ministère de la Défense nationale

N

NCSM	Navire canadien de Sa Majesté
NORAD	Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord

O

ONU	Organisation des Nations Unies
ORFC	Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord

P

PCD	Plan des capacités de la Défense
PED	Programme d'éthique de la Défense
PEPG	Plan d'état de préparation géré
PFCV	Planification fondée sur des capacités à venir

PRE Planification des ressources de l'entreprise

Q

QGDN Quartier général de la Défense nationale

R

R & D Recherche et développement
R.-U. Royaume-Uni
RDDC Recherche et développement pour la défense Canada
Rés supp Réserve supplémentaire
RH Ressources humaines
RPP Rapport sur les plans et les priorités
RRFT Restructuration de la Réserve de la Force terrestre
RSAT Restructuration du soutien de l'Armée de terre
RSR Renseignement, surveillance et reconnaissance

S

SAFC Système d'approvisionnement des Forces canadiennes
SAR Recherche et sauvetage
SARSAT Satellite de recherche et de sauvetage
SCT Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SDD Stratégie de développement durable
SGRR Structure de gestion, de ressources et de résultats
SI Système d'information
SISAM Système d'information – Soutien et acquisition du matériel
SM Sous-ministre
SNRS Secrétariat national de recherche et de sauvetage

T

TI Technologie de l'information
TPSGC Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
3D Diplomatie, défense et développement

V

VAT Véhicule aérien sans pilote
VCEMD Vice-chef d'état-major de la Défense



Index

A

AAP..... 3
 Académie canadienne 5, 35
 Acquisition..... 93, 103
 Affaires publiques..... iii, 74, 81, 87, 125
 Amélioration iii, 56, 70, 80
 Apprentissage..... 35, 36, 45, 46
 Architecture d'activités de programme iii, iv,
 9, 80, 81, 93, 94, 126
 Armée de terre.. 2, 23, 24, 28, 29, 33, 37, 52,
 59, 60, 61, 81, 84, 102, 128

C

Cadet 75
 Canadian Rangers 76
 Capability Programs..... 14
 Civilian..... 8, 22, 57, 64
 COM Canada ... 7, 12, 14, 15, 16, 17, 25, 26,
 27, 29, 59, 60
 COMFEC ... 7, 12, 14, 16, 25, 26, 29, 61, 62,
 126
 COMFOSCAN..... 12, 14, 16, 17, 26, 27, 29,
 126
 COMPERMIL..... 12, 14
 COMSOCAN.. 7, 12, 14, 16, 25, 27, 29, 126
 Conseil 1, 3, 9, 24, 33, 34, 40, 47, 48, 53, 54,
 72, 93, 94, 97, 101, 107, 117, 128
 Contrôle des armements..... 67
 CST 5, 58, 59, 113, 126

D

Défis 68
 Développement 65
 Développement 19, 66, 97

E

Environnement..... 61, 70, 119, 120, 121
 Équipe d'intervention..... 62
 Équité en matière d'emploi..... iii, 72, 126
 États-Unis2, 5, 13, 14, 46, 50, 59, 65, 73, 74,
 76, 77, 91, 100, 126
 Exécution des opérations iii, 57, 94
 Expansion..... 113

F

FIAS 100
 FOIN 16, 39, 40, 60, 61, 127
 Force aérienne 2, 5, 7, 24, 25, 28, 29, 37, 52,
 59, 63, 81, 84
 Forces opérationnelles 25

G

Gestion de l'information 39, 93, 127
 Gouvernance 80

H

Hélicoptère..... 48, 104, 127
 Hélicoptères 101, 103, 104
 Human Resources 8

I

Infrastructure..... 18, 52, 93, 107, 127
 Instruction 33, 38, 117
 Interarmées..... 39, 127
 International 65
 Investissement..... 51, 91

J

JAG 35, 38, 77, 127

L

Langues officielles 71

M

maintenir en puissance les forces..... 107
 Marine 2, 23, 28, 48, 52, 59, 60, 74, 84
 Military 8, 22, 57, 64
 Mise sur pied des forces..... 94
 Modernisation 102, 107
 Moderniser 46

N

National..... 2, 81, 120
 NATO 46, 100
 Navires de soutien..... 101
 NORAD 2, 15, 24, 26, 57, 59, 65, 77, 127
 Nord ... 2, 5, 7, 15, 24, 26, 39, 40, 46, 48, 60,
 63, 65, 69, 76, 127

O

Ombudsman iv, 6, 87, 118, 125
ONU 57, 61, 62, 67, 76, 77, 99, 100, 127
Opérations iii, 28, 59, 61, 93, 100
OTAN .. 2, 24, 46, 47, 48, 50, 57, 61, 62, 73,
76, 77, 78, 98, 99, 100, 108, 126, 127
Overview 120

P

Paiements de transfert 108
Partenaires iv, 123
Partenariats stratégiques 64
Patrols 76
Priorités iii, 12, 14, 69
Priorités ministérielles iii, 12, 14
Priorities 14
Programme d'éthique 127
Protection civile 59, 65, 70

R

Rangers 5, 36, 39, 40, 41, 59, 60, 61, 76, 117
Recrutement 30, 31, 43

Relations de travail iii, 86
Renseignement 102, 128
Réserve. 2, 12, 14, 17, 26, 29, 30, 33, 34, 36,
37, 38, 39, 40, 41, 42, 117, 128
Résultat stratégique 21, 57, 64

S

Search and Rescue 120
Sécurité iii, 59, 65, 70, 80, 91, 93
SIGINT 58
Surveillance 105
Survol iv, 89

T

Trade 65
Transformation 17, 19, 23, 30, 34, 41, 42, 43,
55, 85

U

UE 77, 78